



HAL
open science

L'enseignement de la Shoah à l'école élémentaire : la transmission de la Shoah à l'épreuve de la sensibilité chez les élèves de CM2

Candice Penot

► **To cite this version:**

Candice Penot. L'enseignement de la Shoah à l'école élémentaire : la transmission de la Shoah à l'épreuve de la sensibilité chez les élèves de CM2. Education. 2020. dumas-03353527

HAL Id: dumas-03353527

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03353527>

Submitted on 24 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

MEMOIRE de master

présenté par :

PENOT Candice

Soutenu le : 1^{er} juillet 2020

Pour obtenir le diplôme du :

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation

Mention : enseignant du premier degré

Discipline : histoire

L'enseignement de la Shoah à l'école élémentaire

-

La transmission de la Shoah à l'épreuve de la sensibilité chez les élèves de CM2

Mémoire dirigé par :

Monsieur Jérôme BOCQUET

Enseignant à l'INSPE Centre Val de Loire de Chartres

JURY :

Monsieur Jérôme BOCQUET

Enseignant à l'INSPE, centre de formation INSPE de Chartres

Madame Samuelle GOUJON-TEXIER

Professeure des écoles Maître Formateur, centre de formation INSPE de Chartres

Remerciements

Je tiens tout d'abord, à remercier mon directeur de mémoire, Monsieur Bocquet, qui m'a accompagné tout au long de l'année dans la rédaction de ce mémoire.

Je souhaite également, remercier Madame Karnauch-Kraemer ainsi que Monsieur Hautin pour leurs renseignements et leurs connaissances sur la Shoah et son enseignement. Je remercie aussi Nathalie Grandin, bibliothécaire de l'INSPE de Chartres, qui a effectué de nombreuses demandes de PEB et qui m'a donc permis de compléter la bibliographie de ce mémoire.

Enfin, mes remerciements sont adressés aux six professeurs qui ont pris le temps de répondre à mon questionnaire et qui m'ont par conséquent, permis d'en faire une analyse.

Table des matières

| | |
|---|----|
| Remerciements | 1 |
| Introduction | 3 |
| I – La Shoah : un enseignement complexe d’un point de vue didactique..... | 7 |
| A – Les difficultés liées à la transmission de la Shoah | 7 |
| B – L’histoire et la mémoire : deux piliers fondamentaux pour l’enseignement de la Shoah | 13 |
| C – L’enseignement de la Shoah : un enjeu mémoriel | 17 |
| II – Comment transmettre la Shoah d’un point de vue pédagogique ? | 22 |
| A – Les hypothèses de départ | 22 |
| B – La proposition de mise en place pédagogique autour du roman jeunesse : <i>La véritable histoire de Myriam, enfant juive pendant la Seconde Guerre Mondiale</i> | 29 |
| C – Constats et évaluation du dispositif mis en place | 34 |
| III – Un apport institutionnel : les supports pédagogiques mis à la disposition des enseignants pour enseigner la Shoah | 43 |
| A – Les albums de jeunesse : une approche pédagogique pour transmettre la Shoah | 43 |
| B – Un support pédagogique numérique élaboré par le Mémorial de la Shoah : <i>Le Grenier de Sarah</i> | 48 |
| C – Des lieux de mémoire accessibles aux élèves | 54 |
| Conclusion..... | 61 |
| Bibliographie : | 65 |
| Sitographie : | 68 |
| Table des annexes : | 69 |

Introduction

« Le mal et le malheur existent. Faut-il à tout prix en tenir abrités les enfants ? Les préserver, au chaud, à l'abri du malheur et de la vie – aveugles, sourds, heureux ? [...] Les enfants ont droit à la vérité comme les grands, même quand la vérité fait mal. » se questionne et explique Claude Roy dans la préface de *La grande peur sous les étoiles*¹. Cette vérité, aussi cruelle et abominable soit-elle est celle de l'existence des camps de la mort et plus généralement celle du génocide des Juifs d'Europe. Les enfants détiennent le droit de connaître l'Histoire mais aussi l'histoire de France ; leur passé avec tout ce qui le caractérise : du meilleur comme du pire, notamment avec la collaboration du régime de Vichy avec l'Allemagne nazie. C'est donc à l'enseignant que revient entre autres, cette responsabilité d'enseigner la Shoah à ses élèves.

Mais, qu'est-ce que la Shoah ? Comment la définir ? Le terme « Shoah » vient de l'hébreu et signifie : « catastrophe ». Utilisé dans le film éponyme de Claude Lanzmann, ce terme désigne le génocide des Juifs d'Europe par l'Allemagne nazie durant la Seconde Guerre Mondiale. Cette extermination de masse engendrera l'assassinat de six millions de Juifs. Ce terme généralement utilisé pour désigner communément les catastrophes est devenu un nom propre pour désigner la destruction des Juifs d'Europe. Cette appellation de « destruction des Juifs d'Europe » est quant à elle tirée de l'ouvrage éponyme de Raul Hilberg. En outre, ce terme a provoqué de nombreuses contestations. Selon Sophie Ernst, « le mot Shoah hébraïse un événement qui ne devrait pas l'être². » En effet, le crime commis envers les Juifs a été perpétré par les nazis et non par les Juifs eux-mêmes. Néanmoins, il était nécessaire pour les victimes de « mettre un mot sur le projet mis en place par Hitler pour tenter

¹ Jo HOESTLAND, Johanna KANG, *La grande peur sous les étoiles*, éd. La Découverte et Syros, 2002, 38 p.

² *Quand les mémoires déstabilisent l'école, Mémoire de la Shoah et enseignement*, sous la dir. de Sophie ERNST, INRP, 2008, 348 p.

d'éliminer un peuple³. » D'autres termes qualifient eux-aussi le crime exécuté par les nazis : le génocide, Auschwitz ou encore l'Holocauste. L'appellation Holocauste est, elle aussi décriée car elle signifie : « sacrifice offert à Dieu où, au lieu de manger la bête sacrifiée, on la brûle en entier ». Cette appellation est venue des Etats-Unis. Le génocide est une notion apparue lors de la Seconde Guerre Mondiale pour désigner le massacre, la destruction d'un groupe ethnique national. Ce terme a été utilisé pour évoquer le crime contre l'humanité. De même, le terme de Solution Finale était un terme utilisé par les nazis. Il n'est donc pas permis d'évoquer en une appellation l'horreur commise par l'Allemagne nazie dans une langue nazie. Le terme Shoah, bien qu'il ait été controversé est celui qui est aujourd'hui majoritairement utilisé par les historiens pour désigner le génocide des Juifs d'Europe.

C'est ce terme que l'on retrouve dans le bulletin officiel n°29 du 17 juillet 2008 traitant de l'Enseignement de la Shoah à l'école élémentaire. La mémoire des enfants juifs ayant vécu la Seconde Guerre Mondiale est considérée comme le point d'ancrage de l'apprentissage de la Shoah à l'école. « Inscrit dans sa dimension historique, l'enseignement de la Shoah à une finalité civique et répond à une obligation morale⁴.» En effet, il s'agit aussi de recourir au parcours citoyen en désignant des antagonistes du respect de l'autre et de la Déclaration de Droits de l'Homme et du Citoyen que sont le racisme et l'antisémitisme. Il s'agit aussi de faire prendre conscience aux élèves que chacun est maître de ses décisions mais que ces dernières ne doivent pour autant jamais porter atteinte à la vie de l'autre. Cet enseignement prend place au cycle 3, en CM2 et a pour principaux objectifs de donner des repères chronologiques et spatiaux, de contribuer à l'éducation civique et morale mais aussi d'édifier une culture commune reposant sur le patrimoine répondant ainsi à la mise en place du devoir de mémoire. Il est donc indispensable que cet enseignement soit en accord avec la

³ *Ibid.*

⁴ Instructions pédagogiques – *Enseignement de la Shoah à l'école élémentaire*, Bulletin officiel n°29 du 17 juillet 2008, 2008.

sensibilité des élèves et qu'il ne soit pas, par conséquent, basé sur une « pédagogie de l'horreur⁵. » C'est pourquoi, l'enseignement de la Shoah peut s'avérer complexe. C'est pour cette raison que certaines ressources pédagogiques sont préconisées et ont été conçues en lien avec le Ministère de l'Education Nationale : *Le Grenier de Sarah* en est l'exemple. Le point de départ conseillé pour cet apprentissage est de travailler sur la vie d'enfants juifs. Hélène Waysbord-Loing, inspectrice générale honoraire est l'instigatrice de cette approche. Selon elle « La mémoire est le meilleur antidote à l'indifférence ou à la négation⁶. » Par ailleurs, depuis 2007, le 27 janvier est un moment de commémoration. Il s'agit de la Journée de mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'Humanité. Cette journée commémore l'anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz. Il s'agit ici d'observer l'ampleur de la dimension civique de l'enseignement de la Shoah car comme le rappelle la conférence de Cracovie de 2002, « cette journée n'a pas pour but de perpétuer la mémoire de l'horreur mais d'apprendre aux élèves à être vigilants, à défendre les valeurs démocratiques et à combattre l'intolérance ». La médiatisation de ces faits historiques ainsi que le point d'honneur mis sur le devoir de mémoire peuvent contribuer à rendre cet enseignement, difficile. Enfin, ces instructions pédagogiques s'inscrivent directement en lien avec les programmes, par le biais du thème 3 du programme où l'on retrouve les mêmes propositions d'enseignement. Ces propositions regroupent le travail sur les vies d'enfants juifs, l'utilisation de témoignages oraux, de témoignages écrits, de documents d'archives et ce, dans le respect de la sensibilité des élèves.

Ainsi, comment transmettre la Shoah à l'école élémentaire en prenant en considération la sensibilité des élèves sans pour autant minimiser les faits historiques ? D'autres questionnements découlent de cette interrogation : Comment ne pas faire de cet enseignement, un cours uniquement « moralisateur » ?

⁵ Barbara MELLUL, « Parler de la Shoah aux enfants : une pédagogie ouverte », *Revue d'Histoire de la Shoah* 2010/2 (n°193), 2017, pp. 65-76.

⁶ *Mémoire et histoire de la Shoah à l'école*, MEN, Ressources pour faire la classe, CNDP, 2008, 39 p.

Quelles sont les ressources préconisées et adaptées pour cet apprentissage ? Les albums et les romans de jeunesse se présentent-ils comme un outil efficace de la transmission de la Shoah aux élèves ? Des documents ou archives historiques choquants pourraient-ils déstabiliser les élèves ?

Après avoir analysé la complexité de l'enseignement de la Shoah, nous étudierons et nous constaterons dans un second temps, la mise en pratique de séances contribuant à respecter la sensibilité des élèves dans le cadre de cet enseignement. Ces séances seront mises en place autour d'un outil pédagogique respectueux de la sensibilité des élèves. Il s'agira de travailler en classe entière sur un roman jeunesse relatant des faits historiques, mêlant à la fois fiction et réalité. L'explication de ce choix pédagogique figurera ultérieurement dans ce mémoire. Enfin, il sera proposé diverses ressources pédagogiques préconisées pour la transmission de la Shoah afin de délivrer un apprentissage sans porter atteinte à l'affectivité des élèves.

I – La Shoah : un enseignement complexe

d'un point de vue didactique

La Shoah est considérée comme une question socialement vive en raison des débats qu'elle suscite, des savoirs qu'elle engendre mais aussi en raison de la relation entre histoire et mémoire et enfin du traitement médiatique dont elle est l'objet avec un important devoir de mémoire⁷. Ainsi, de nombreux questionnements voient le jour : Que transmettre ? Comment ? Quels sont les risques d'un tel enseignement ? Pourquoi ?

A – Les difficultés liées à la transmission de la Shoah

Les enseignants font face à de multiples contraintes énoncées par Dominique Borne et Benoît Falaize dans leur rapport sur « L'enseignement de l'extermination des Juifs d'Europe à l'épreuve de la transmission scolaire⁸ » qui sont les suivantes : les heures prévues à cet enseignement allant d'une heure à trois heures maximum, l'âge des élèves avec une obligation du respect de leur sensibilité, le contexte sociétal avec la présence incontestable de l'antisémitisme et enfin la brutalité de ces faits historiques avec les nombreux questionnements parfois déstabilisants émanant de la classe.

⁷ Patricia DRAHI, *Enseigner la Shoah et les questions socialement vives, Risques et défis, Paroles de professeurs de collège et de lycée*, éd. L'Harmattan, 2017, 247 p.

⁸ Dominique BORNE et Benoît FALAIZE, « L'enseignement de l'extermination des Juifs d'Europe à l'épreuve de la transmission scolaire », *Transmettre la Shoah : dans la famille, à l'école, dans la cité*, sous la dir. de Jacques FIJALKOW, Les éditions de Paris : Fondation pour la Mémoire de la Shoah, 2009.

1. Des questionnements déstabilisants

Certains questionnements peuvent déstabiliser l'enseignant comme : « Pourquoi les Juifs ? » ou bien, « Pourquoi le génocide des Juifs ? », si l'on reprend le questionnement de Philippe Burrin dans son ouvrage *Hitler et les Juifs, genèse d'un génocide*⁹. Il faut donc que l'enseignant revienne sur les sources historiques pour répondre à cette question et notamment sur le récit d'Hitler connu sous le nom de *Mein Kampf* où son leitmotiv était la recherche de la perfection avec la race aryenne et se traduisait par une haine envers les Juifs. Ainsi, « la race allemande » était une race supérieure contrairement aux Juifs qui eux, constituaient « une race inférieure » et dangereuse pour le reste de la population. Par conséquent, « Pour la première fois dans l'histoire du monde, des hommes, des femmes et des enfants doivent mourir pour la seule raison qu'ils appartiennent à une culture et à une religion considérée comme une race¹⁰ » ; informe la partie du programme scolaire se rapportant à l'enseignement du génocide des Juifs au cycle 3. Selon Hitler, les Juifs seraient responsables de la défaite de la Première Guerre Mondiale. Il faut donc revenir sur le contexte d'antisémitisme, puis de peur qui a envahi le peuple allemand et a amené ces derniers à commettre l'irréparable. De plus, les Juifs étaient accusés d'être responsables de la mort du Christ. Depuis le Moyen-Age, un antijudaïsme chrétien a vu le jour et s'est accru durant l'époque moderne où les Juifs ont été victimes de persécutions et ce car ils étaient considérés comme un peuple maudit, déicide, qui empoisonnait l'eau. Autant de reproches qui ont permis à Hitler de se déculpabiliser et d'éliminer physiquement les Juifs. Les Juifs ont donc été considérés par Hitler comme un bouc émissaire « à abattre ». Il reste néanmoins important de mentionner que « Le nazisme constitue

⁹ Philippe BURRIN, *Hitler et les Juifs, Genèse d'un génocide*, éd. du Seuil, 2016, 200 p.

¹⁰ Ministère de l'Éducation Nationale, Programme du cycle 3, en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2018-2019, *EDUSCOL*, 2018.

encore, quarante ans après sa chute, une sorte d'énigme pour la raison historique¹¹. » Il est donc essentiel pour l'enseignant de situer le judaïsme et ses origines afin que les élèves comprennent que les Juifs constituaient un peuple à part entière avant d'être vus et considérés comme les victimes de la Shoah. C'est ainsi que le justifie l'historien André Kaspi : « Les Juifs sont déjà objets avant d'être victimes ».

L'enseignant doit donc avoir préalablement, anticipé « sa rencontre avec la parole effervescente des élèves¹² » afin d'écartier tout moment d'embarras, de gêne suite aux questionnements des élèves. Par la suite, l'enseignant pourra évoquer l'antisémitisme, présenté ultérieurement dans ce mémoire. Aussi, Patricia Drahi parle « d'une certaine assurance pédagogique » dont doivent faire preuve les enseignants vis-à-vis de la transmission de la Shoah. De la même façon, les enseignants doivent garder à l'esprit de ne pas justifier le crime commis par les nazis mais de faire comprendre aux élèves ces faits historiques. Justifier ce crime reviendrait à accepter l'inacceptable. Il faut donc bien mentionner que les Juifs ont été présents pour rejoindre l'armée et défendre leurs pays ; de même qu'expliquer qui ils sont, revenir sur le peuple juif et sur le fait qu'ils ne sont pas uniquement les victimes de la Shoah.

L'enseignant doit par ailleurs, se fier aux documents et ressources historiques s'il se retrouve face à des questionnements déstabilisants. Ainsi, comme l'énonce Nicole Tutiaux-Guillon, « ce qui est enseigné est (réputé) vérité du passé, or cette vérité, une fois établie, n'est pas sujette à discussion¹³. » Il peut aussi être intéressant de montrer des archives historiques présentant un jeu de l'oie antisémite appelé « Juden raus (Juif dehors ! vers la Palestine ! Si tu arrives à faire sortir six juifs tu es

¹¹ François FURET et Raymond ARON, *L'Allemagne et le génocide juif*, Colloque de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, juillet 1982.

¹² Patricia DRAHI, *Enseigner la Shoah et les questions socialement vives*, op.cit.

¹³ Nicole TUTIAUX-GUILLON « Histoire et mémoire, questions à l'histoire scolaire ordinaire », *Quand les mémoires déstabilisent l'école*, sous la dir. de Sophie ERNST, op.cit.

gagnant !) ». Les élèves connaissent de nombreux jeux de société ; ils pourront alors comprendre avec ce jeu, l'ampleur de la cruauté et de la haine envers les Juifs.

2. Connaître et maîtriser les faits historiques : une nécessité pour l'enseignant

L'enseignant doit être capable de définir correctement les termes liés à la Shoah. Il doit donc être en mesure de différencier les camps de concentration où était concentrée la population dans des conditions sanitaires très précaires et les camps d'extermination où il existait des chambres à gaz et par conséquent, où les Juifs étaient asphyxiés dès leurs arrivées. Il est aussi intéressant de pouvoir montrer sur une carte de l'Europe, les différents camps comme les camps d'extermination de Treblinka, Sobibor, Belzec, Birkenau ou encore Chelmno. De plus, il est important de mentionner que certains camps étaient à la fois des camps de concentration et des camps d'extermination comme Maidanek et Auschwitz. Lors de cette explication, l'enseignant pourra répondre aux interrogations des élèves portant sur les chambres à gaz. Il pourra mentionner l'utilisation par les nazis du Zyklon B, un pesticide dont la dose d'un milligramme s'avère être mortelle pour l'homme. Par ailleurs, les cartes pourront servir pour positionner les refuges comme la Maison d'Izieu, le camp de Drancy, le ghetto de Varsovie ou encore la carte de la France avec la ligne de démarcation séparant la France libre au sud et la France contrôlée, placée sous les ordres allemands au nord.

Par ailleurs, cet enseignement ne doit pas passer sous silence les persécutions envers les Tziganes. Comme le rappelle Dominique Borne, il est important de mentionner le sort subi par les Tziganes mais aussi par les homosexuels et les handicapés mentaux. Se trouve ici la contrainte pour l'enseignant, en un temps réduit dû à la surcharge des programmes, de n'oublier ni les Tziganes, ni les Justes, ni tout autre personne ayant participé de près ou de loin à sauver ou à détruire la vie des Juifs

et de la population considérée comme « race inférieure » par le régime nazi. Le programme est donc perçu comme un frein « à toute exploration poussée¹⁴. » Le temps d'explication et de débat sera donc lui aussi contraint d'être réduit. L'enseignant pourra néanmoins utiliser les séances d'Education Civique et Morale portant sur le respect de l'autre, pour effectuer un lien avec l'antisémitisme, se trouvant aux antipodes du respect de l'autre. Il pourra aussi revenir sur l'ampleur de la haine envers les Juifs sous la Seconde Guerre Mondiale et ses tragiques conséquences.

3. Une transposition didactique délicate

L'enseignant devra adapter ses séances à la sensibilité de ses élèves en utilisant différentes ressources pédagogiques comme la littérature de jeunesse ou encore *Le Grenier de Sarah*, un outil informatique que nous étudierons en dernière partie de ce mémoire. En effet, il est essentiel que l'enseignant ne passe pas par une fascination de l'horreur. Il n'est donc pas utile selon Barbara Mellul, chargée du projet *Le Grenier de Sarah*, de passer par « une pédagogie de l'horreur », de même que de proposer des photographies de la Shoah par balles par exemple. Cette violence doit être expliquée ainsi que la banalité de la mort durant cette guerre. Il est important de rappeler que les nazis exécutaient les ordres et donc qu'il s'agissait aussi d'un crime que l'on nomme « crime de bureau ». En effet, les bourreaux, « les têtes pensantes » du génocide des Juifs d'Europe n'étaient pas uniquement les soldats armés et en tenues. Cette imagerie « bourreaux-victimes » doit être mise à part afin de faire comprendre aux élèves que ce crime a fait l'objet d'une organisation consciencieuse. C'est pourquoi il est appelé, un crime de « bureau ». Ainsi, le choix des documents et des ressources sera déterminant lors de la séance en classe entière. C'est le travail de transposition

¹⁴ Rony BRAUMAN « Entretiens avec Sophie Ernst », *Quand les mémoires déstabilisent l'école*, sous la dir. de Sophie ERNST, op.cit.

didactique que l'enseignant doit penser et concevoir dans son entièreté. Car, en effet, lors de la séance-même, des émotions se feront sans doute ressentir. Ces dernières pourront être sources de difficultés pour l'enseignant qui devra être en mesure de réagir. C'est donc pour cette raison que les documents et les ressources proposées doivent être préparées en amont.

De plus, l'une des données principales que transmettra l'enseignant à ses élèves est le chiffre de six millions de Juifs massacrés durant cette extermination. Ce chiffre peut rester flou pour les élèves. Pour cela, il peut être assimilé à la population d'un pays comme le Danemark ou la Finlande qui compte près de six millions d'habitants. L'enseignant ne doit pas rester focaliser sur ce chiffre, bien qu'il soit représentatif de l'ampleur de ce crime.

Enfin, à la question, « comment transmettre ? », les enseignant devront mettre en place au sein de leurs séances des liens entre mémoire et histoire afin de transmettre au mieux l'histoire de la Shoah.

B – L’histoire et la mémoire : deux piliers fondamentaux pour l’enseignement de la Shoah

Grâce aux sources, autrement dit, aux documents et aux archives historiques, nous avons connaissances de l’histoire de la Shoah et de cette industrialisation de la mort mise en place par l’Allemagne nazie durant la Seconde Guerre Mondiale.

1. *Entre histoire et mémoire : des différences notables*

La Shoah sollicite tout autant l’histoire que la mémoire selon Philippe Joutard¹⁵. L’histoire est avant tout objective. Elle suit une méthode avec essentiellement, une recherche et une critique des sources historiques. Elle peut aussi être considérée comme mouvante si de nouvelles sources apparaissent. Ainsi, elle se réactualise. L’histoire se caractérise par l’utilisation d’une méthode historique et par conséquent par une démarche d’historien. Cette méthode passe par l’utilisation des sources et son questionnement ainsi que la comparaison de ces dernières pour obtenir la véracité des faits passés. Notons d’ailleurs, qu’une mise à distance est nécessaire, l’historien n’ayant pas vécu les faits historiques sur lesquels il travaille. L’histoire n’est cependant pas identitaire contrairement à la mémoire.

La mémoire est quant à elle en constante évolution. Elle est aussi mouvante. En effet, certains témoignages peuvent connaître différentes versions, peuvent être soumis à des déformations ou à des transformations et oublis involontaires de la part du témoin. Cette mémoire est considérée comme subjective. Selon Philippe Joutard, la mémoire entretient un « rapport affectif avec le passé ». Pierre Nora définit quant à lui l’histoire comme une « anti-mémoire » car celle-ci tend vers l’objectivité et la mise à

¹⁵ Philippe JOUTARD, « Mémoire et histoire », *Mémoire et histoire de la Shoah à l’école*, MEN, Ressources pour faire la classe, op.cit.

distance¹⁶. C'est pourquoi, pour traiter de la mémoire, il faut donc prendre ses distances vis-à-vis du sujet et comparer cette mémoire à l'histoire.

2. Une relation mémoire - histoire incontestable pour cet enseignement

Cependant, pour traiter le thème de la Shoah, il est essentiel de faire parler tout autant la mémoire que l'histoire. En effet, les témoins se présentent comme de véritables sources historiques à eux-mêmes du fait qu'ils ont vécu la déportation, les camps etc. Ils vont pouvoir raconter ce qu'ils ont vu et vécu. L'histoire va quant à elle analyser les témoignages, les comparer aux archives et établir des liens entre histoire et mémoire. Néanmoins, cette mémoire peut être qualifiée de mémoire empêchée à cause de l'impact trop important des troubles passés, de mémoire manipulée en raison des différentes idéologies etc.¹⁷. Il convient donc à l'histoire de prendre en compte l'ensemble de ces mémoires et de comparer méticuleusement les témoignages aux sources historiques avérées. Certains élèves se demanderont si les faits présentés sont réels. Pour prouver la véracité des faits, il faudra donc proposer des documents historiques. L'enseignant pourra proposer aux élèves des archives de l'outil pédagogique en ligne : *Le Grenier de Sarah*. Ce support permettra de remédier aux questionnements des élèves concernant la véracité des faits historiques. De plus, l'analyse de photographies de Juifs sous la Seconde Guerre Mondiale, suivie d'une explication sur leur vie rendra les faits plus concrets pour les élèves. Les sources historiques sont donc essentielles à la constitution d'une séquence en histoire pour l'enseignant. Ainsi, pour Langlois et Seignobos « Le document, c'est le point de départ ; le fait passé, c'est le point d'arrivée¹⁸ » ; par conséquent, c'est grâce à la

¹⁶ Pierre NORA, *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1997.

¹⁷ Corinne BONAFOUX et Benoît FALAIZE et Laurence DE COCK, *Mémoires et histoire à l'École de la République : quels enjeux ?*, Armand Colin, 2007.

¹⁸ Charles-Victor LANGLOIS et Charles SEIGNOBOS, *Introduction aux études historiques*, Hachette, 1898.

multiplicité des documents que les historiens vont pouvoir mettre en exergue les faits historiques. Le travail sur les sources est donc nécessaire pour l'enseignant. Ce dernier devra s'appuyer sur des connaissances historiques et historiographiques pour fonder son enseignement.

3. Les caractéristiques de la mémoire

L'enseignant doit faire face à la multiplicité des mémoires : la mémoire familiale avec le passé des arrière-grands-parents et de la famille des élèves, la mémoire collective politique, la mémoire nationale avec le danger de transmettre de la culpabilité nationale, par exemple pour les élèves allemands à qui l'on explique les horreurs commises par les nazis. L'enseignant devra donc citer l'implication européenne dans ce massacre et non pas seulement l'implication de l'Allemagne nazie. De plus, si l'enseignant décide de choisir un manuel scolaire comme support, il devra l'étudier en amont afin que ne ressorte pas une haine envers les Allemands et un passage sous silence de la collaboration du régime de Vichy avec l'Allemagne nazie. L'enseignant doit par conséquent se positionner face à l'ensemble de ces mémoires¹⁹. Enfin, le professeur doit faire face à la mémoire imprégnée de litiges politiques avec le problème du conflit israélo-palestinien.

Concernant cette mémoire, ce sont les témoins qui l'entretiennent. Ainsi, les témoignages font partie des archives historiques et sont essentiels pour comprendre ce qu'il s'est passé durant la Seconde Guerre Mondiale. Les Juifs eux-mêmes savaient que ce qu'ils enduraient était inhumain et qu'il fallait témoigner d'une façon ou d'une autre afin que les criminels et les bourreaux de guerre soient un jour arrêtés et condamnés pour leurs actes. C'est ce qu'a fait Chaïm Kaplan, un homme juif ayant été

¹⁹ *Quand les mémoires déstabilisent l'école*, sous la dir. de Sophie ERNST, op.cit.

enfermé dans le ghetto de Varsovie et qui a tenu à écrire un journal : « J'ai le sentiment profond de la grandeur des temps que nous vivons, de ma responsabilité à leur égard, et j'ai la conviction intime que je rempli ainsi un devoir à l'égard de l'histoire, auquel je n'ai pas le droit de me dérober. [...] Mon journal sera une source dont se serviront les futurs historiens²⁰. » Ces témoignages vont pouvoir servir de documents d'appui pour construire les séances de l'enseignant. Par conséquent, ce dernier n'aura pas à présenter des documents provoquant la peur et synonyme d'horreur comme des documents ou photographies expliquant et démontrant ce qu'est « la Shoah par balles », bien que cette dernière ait existé. C'est lors de leur scolarité au collège et au lycée, que les élèves pourront entendre ces faits passés et cette horreur commise par l'Allemagne nazie. Néanmoins, la mémoire connaît des difficultés concernant sa transmission. Elle fait face à la disparition des témoins. La nécessité de transmettre cette mémoire s'impose donc.

« Dès qu'on touche à la mémoire (c'est sa caractéristique par rapport à l'histoire), on atteint le présent²¹. » Par conséquent, se souvenir, faire parler les témoins, lutter contre l'oubli relève du devoir de mémoire.

²⁰ Annette WIEVIORKA, *Auschwitz expliqué à ma fille*, éd. du Seuil, 1999, 60 p.

²¹ Dominique BORNE, *L'enseignement de la Shoah, soixante-ans après*, Conférence du 2 octobre 2004.

C – L'enseignement de la Shoah : un enjeu mémoriel

L'enseignement de la Shoah est perçu comme un enjeu sociétal. Ainsi, l'un des objectifs premiers est de ne jamais oublier les horreurs commises par les nazis et par conséquent ce crime commis contre l'Humanité qu'a été l'extermination des Juifs.

1. Les objectifs du devoir de mémoire : de la lutte contre l'oubli du génocide juif...

Ce devoir de mémoire est conçu afin que ce crime ne revoie jamais le jour. C'est de la manière suivante que l'exprime Sophie Ernst dans l'ouvrage collectif *Quand les mémoires déstabilisent l'école* : « Il faut transmettre cette mémoire aux jeunes générations pour que ça ne recommence pas²². » Ce devoir de mémoire permet donc de condamner le crime contre l'Humanité se définissant par « l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, et tout autre acte inhumain commis contre toutes les populations civiles, avant ou après la guerre ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux²³. » Il ne faut cependant pas que ce devoir de mémoire attise la haine envers les Allemands. En effet, comme l'explique Dominique Borne dans *Les cahiers de la Shoah n°1*, « les Allemands d'aujourd'hui ne sont pas les nazis d'hier²⁴. »

Ce devoir de mémoire permet la reconnaissance de la complicité du régime de Vichy avec l'Allemagne nazie et de sa collaboration dans l'extermination des Juifs d'Europe. Il permet de ne pas oublier les victimes de la Shoah mais aussi de commémorer les personnes ayant caché les Juifs : les Justes. Ce devoir de mémoire doit

²² *Quand les mémoires déstabilisent l'école*, sous la dir. de Sophie ERNST, op.cit.

²³ Accord concernant la poursuite et le châtement des grands criminels de guerre des Puissances européennes de l'Axe et statut du tribunal international militaire, Londres, 8 août 1945. Charte du Tribunal de Nuremberg, Juridiction et principes généraux, article 6 (c) « Les Crimes contre l'Humanité ».

²⁴ Dominique BORNE, « Faire connaître la Shoah à l'école », *Les cahiers de la Shoah n°1*, éd. Liana Levi, 1994.

donc être celui qui ne fera jamais entrer dans l'oubli l'horreur commise par le régime nazi et ses collaborateurs et qui permettra par ailleurs de se souvenir des Justes, qui eux, à l'encontre des bourreaux, ont réagi comme de véritables héros en cachant les Juifs et en leur rendant la vie sauve. Ainsi, selon Klarsfeld, « 60 000 enfants juifs, soit 85 % de tous les enfants juifs de France ont échappé à la déportation grâce aux Justes²⁵.»

2. ...à la lutte contre l'antisémitisme

Ce devoir de mémoire permet aussi de lutter contre l'antisémitisme qui se caractérise par la haine envers les Juifs ; haine qui n'a pas disparu encore aujourd'hui. En juillet 2013, Gilles Bourdouleix, député maire UDI, avait échappé qu'Hitler « n'avait peut-être pas tué assez » de Tziganes²⁶. Entre profanations de cimetières juifs, agressions, violences anti-juives, attentats commis envers les Juifs et l'incontestable présence du négationnisme, il devient essentiel dans ce contexte, de transmettre la Shoah aux élèves et donc par conséquent d'expliquer que l'antisémitisme, de même que toute forme de racisme est passible de condamnation. Cet apprentissage pourra prendre place en EMC. La transmission de la Shoah pourra en effet, participer à la mise en place d'un « parcours civique de l'élève constitué de valeurs, de savoirs, de pratiques et de comportements ». L'enseignant pourra se servir de l'EMC et donc d'une entrée sur le racisme ou l'antisémitisme pour ensuite aborder le thème de la Shoah. L'enseignant peut aussi rappeler certaines lois comme la loi Gayssot de 1990 qui réprime tout acte raciste, antisémite ou xénophobe. Il pourra aussi revenir sur le négationnisme se définissant par la négation de l'existence des chambres à gaz et ce malgré le Procès de Nuremberg et la reconnaissance par les nazis de leurs actes et de l'existence des camps de la mort. Par ce fait, le négationnisme rejoint l'antisémitisme.

²⁵ *Mémoire et histoire de la Shoah à l'école*, MEN, Ressources pour faire la classe, op.cit.

²⁶ Patricia DRAHI, *Enseigner la Shoah et les questions socialement vives*, op.cit.

En outre, au sein de cette société où le virtuel est omniprésent, les médias s'imprègnent des faits historiques pour en faire des documentaires etc. Avec toute cette pression médiatique, mais aussi avec les stéréotypes véhiculés autour des Juifs, il pourrait y avoir une montée d'antisémitisme. Pour lutter contre les stéréotypes les concernant comme « Les Juifs sont tous riches » ; l'enseignant pourrait proposer des documents historiques relatant la vie des Juifs avant la Shoah afin de déconstruire ces stéréotypes. Les élèves constateraient par eux-mêmes que les Juifs n'étaient pas tous riches. Beaucoup d'entre eux vivaient dans des Shtetls, des quartiers juifs et ce, de manière modeste : ils étaient tailleurs, cordonniers etc.

3. *L'enseignement de la Shoah face au risque de sacralisation mémorielle*

Il faut cependant rester vigilant face à la célébration de la mémoire. Elle doit rester secondaire dans la transmission de la Shoah afin de garantir l'un des premiers objectifs de l'histoire qui est la compréhension du passé. Il ne faut donc pas faire du génocide des Juifs d'Europe, une sacralisation mémorielle et par conséquent, faire de la Shoah « un crime exceptionnel » qu'édicte Dominique Borne. Ceci aurait pour impact, de laisser penser, qu'aucun autre crime de cette ampleur ne pourrait voir le jour.

Par ailleurs, une inflation des lois mémorielles a vu le jour. Ces lois se définissent comme un ensemble de lois prises par l'Etat ayant pour but de fixer un certain nombre de vérités historiques se basant sur le devoir de mémoire. Cette inflation ne doit pas engendrer une sacralisation mémorielle²⁷. En effet, jusqu'au milieu du XXème siècle, il y a eu un passage sous silence de ce génocide. Puis, vers 1960, les témoins sont sortis du silence et sont devenus des victimes. Or, placer les témoins en victimes et donc en statut « de prestige » constituerait un abus de la mémoire²⁸. Le devoir de mémoire ne

²⁷ Dominique BORNE, « Faire connaître la Shoah à l'école », *Les cahiers de la Shoah n°1*, op.cit.

²⁸ Patricia DRAHI, *Enseigner la Shoah et les questions socialement vives*, op.cit.

doit donc pas servir à une mémoire instrumentalisée ou manipulée par les politiques ou une quelconque instance. De plus, l'événement en lui-même risque d'être banalisé. Les Juifs risqueraient alors d'être reconnus uniquement en tant que victimes et non pas en tant qu'êtres humains à part entière. Ce devoir de mémoire doit donc servir de commémoration et de partage d'une culture commune sans que l'enseignant face de ses séances, un discours moralisateur. De plus, au collège et au lycée, une saturation pourra prendre place avec un « ras-le bol de la Shoah ! » ainsi qu'une certaine concurrence des victimes « Ya pas qu'eux !²⁹. »

De même, les enseignants doivent faire face à l'instrumentalisation de l'histoire et ce, principalement par les politiciens. C'est pourquoi, une journée de commémoration est prévue les 27 janvier, jour d'anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz et prend place dans le calendrier scolaire. Cette journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'Humanité permet aux instances politiques de s'impliquer dans le milieu scolaire. Par ailleurs, nous avons pu entendre le chef de l'Etat, Emmanuel Macron expliquer lors du discours pour le 75^{ème} anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz, le 27 janvier 2020, que nous devons « lutter contre l'oubli » mais aussi « éveiller les générations futures par les témoignages, par l'apprentissage » et enfin « raconter sans cesse la Shoah, faire rencontrer les visages des enfants juifs marqués par ce drame, pour que jamais plus l'humanité ne sombre dans l'horreur³⁰. » Certains enseignants se retrouvent donc avec cette responsabilité d'enseigner ce crime commis contre l'Humanité, avec le poids de la société et des volontés politiques. Mais comment faire face à cette pression tout en respectant la sensibilité des élèves, et tout en respectant les limitations horaires imposées par les programmes ?

²⁹ *Ibid.*

³⁰ Emmanuel MACRON, Commémoration du 75^{ème} anniversaire de la libération d'Auschwitz, 27 janvier 2020.

En outre, la transmission de la Shoah ne doit pas être réduite à une approche mémorielle et empreinte de compassion. Il faut donc utiliser une pédagogie qui ne se basera pas uniquement sur une identification aux victimes de la Shoah ni sur une indifférence à l'égard des faits historiques. C'est pour cette raison que des liens entre histoire et mémoire doivent être établis. De plus, de nombreuses valeurs tendent à être abordées au sein de ce thème comme la lutte contre les discriminations avec la notion de respect envers l'autre. Il s'agit aussi de participer à la formation des élèves en tant que citoyens et de faire en sorte que les élèves se sentent concernés par la Shoah, pour qu'à leurs tours, dans un futur proche, ils puissent raconter l'horreur de ce massacre dans l'espoir que ce dernier ne revoie jamais le jour. Ainsi, ils vont apprendre à devenir « les témoins des témoins » pour reprendre l'expression de Dominique Borne et ce, dans le but de faire perdurer la mémoire des victimes de la Shoah.

II – Comment transmettre la Shoah d’un point de vue pédagogique ?

A – Les hypothèses de départ

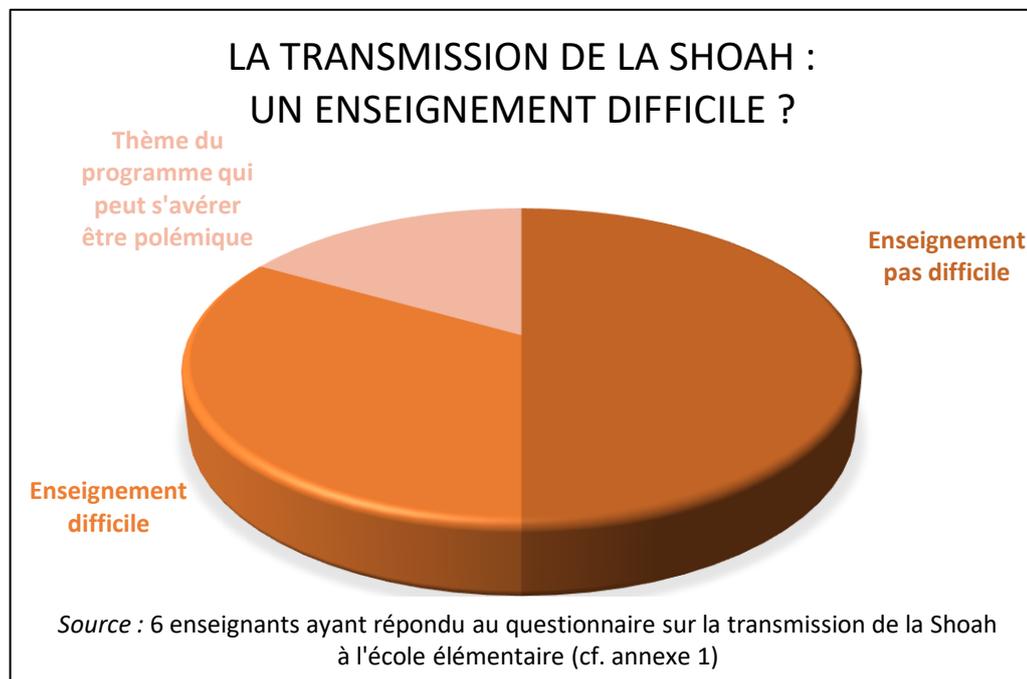
La déshumanisation des Juifs voulue par Hitler fut très violente. Ainsi, dans ce contexte de haine et avec un vocabulaire très tranchant pour nommer les Juifs : « les parasites », « les microbes » ; l’enseignant se doit de proposer des documents et des ressources pédagogiques en adéquation avec l’âge des élèves bien que la cruauté des nazis fut extrême envers le peuple juif. Etant donné la dureté de ces faits historiques, l’enseignant peut émettre des difficultés face à cet enseignement.

1. Entre hypothèses et constats liés à cet enseignement

Lors de l’ébauche de ce mémoire, il m’a semblé intéressant de proposer un questionnaire à des enseignants du cycle 3 concernant leurs postures pédagogiques face à la transmission de la Shoah. Six réponses ont été récoltées. Sur ces six réponses, l’enseignement de la Shoah pour ces enseignants s’avère être à la fois essentiel, indispensable mais aussi compliqué et délicat. J’ai par ailleurs pu établir le diagramme ci-dessous qui récapitule la vision de cet enseignement par les professeurs interrogés.

Ainsi, trois enseignants sur six déclarent que cet enseignement n’est pas difficile ; soit la moitié. L’autre moitié le désigne comme difficile et comme pouvant être polémique en raison de certains facteurs socio-culturels comme l’origine des familles et la vision des familles à ce sujet. La sensibilité des élèves semble aussi rendre cet enseignement davantage compliqué à transmettre pour certains enseignants.

Effectivement, l'un des professeurs des écoles explique que cet enseignement « suscite beaucoup d'émotions ». Pour lui, « Il s'agit de sélectionner les bons documents, les bons supports permettant une compréhension fine de cette partie de l'Histoire sans pour autant heurter les sensibilités de nos élèves » (cf. annexe 1).



Par conséquent, il est nécessaire de transmettre la Shoah tout en respectant la sensibilité des élèves. Comme nous l'avons vu dans l'introduction, Hélène Waysbord-Loing évoque le travail sur la vie d'enfants juifs afin d'entrer dans le thème du génocide juif sans confronter les élèves à des documents historiques choquants³¹. Ainsi, l'enseignant passe de la vie d'un Juif autrement dit, d'un cas particulier ; à une généralisation, en d'autres termes, à la vie des Juifs durant la Seconde Guerre Mondiale. Patricia Drahi évoque quant à elle, dans son ouvrage *Enseigner la Shoah et les questions socialement vives*, l'existence de deux risques concernant l'enseignement d'une question socialement vive : « le fait que l'enseignant fasse un cours de morale » et ce de manière magistrale sans aucun débat sur le sujet mais aussi que l'enseignant

³¹ *Mémoire et histoire de la Shoah à l'école*, MEN, Ressources pour faire la classe, op.cit.

« se repli devant l'opinion ». Par conséquent, l'enseignant ne maîtrise plus sa classe et subi la discussion entre ses élèves³². De plus, l'une des problématiques de cet enseignement est la possible désinvolture des élèves à l'égard de ce sujet. C'est pourquoi, une relation orale entre élèves et enseignant est essentielle sur ce thème. Des débats peuvent donc prendre place. L'utilisation unique d'un manuel ou d'un outil numérique ne pourra pas permettre une réelle compréhension des faits par les élèves. L'interaction est donc primordiale. L'enseignant doit aussi maîtriser son sujet, connaître des sources historiques afin de ne pas se retrouver déstabilisé face aux questionnements de ses élèves. C'est donc avec ces prérequis que j'ai voulu mener mes séances et ce en ayant travaillé sur le sujet et en m'étant préparé aux possibles questions déroutantes des élèves comme avec la question suivante : « Pourquoi les Juifs ? ». L'enseignant pourra utiliser l'émotion ressentie par les élèves pour les faire parler sur ce sujet sans pour autant passer par une pratique compassionnelle.

Par conséquent, la problématique posée est la suivante : comment enseigner et donc transmettre la Shoah aux élèves sans les choquer, mais tout en ne négligeant aucun fait historique ? Il est susceptible de penser que des élèves vont se sentir émus ou choqués face à la transmission de la Shoah. D'autres vont se poser de nombreuses questions. Comment réagir face à ces questionnements ? Face à l'antisémitisme qui survient parfois dans la bouche des élèves ? Comment faire face à cette obligation du devoir de mémoire sans pour autant faire de ces séances « un cour moralisateur » ? Comment, d'un point de vue pédagogique, présenter et transmettre la Shoah, sans heurter la sensibilité des plus jeunes, sans passer par une pédagogie par l'horreur ?

³² Patricia DRAHI, *Enseigner la Shoah et les questions socialement vives*, op.cit.

2. Les jalons de la mise en place pédagogique

Il a tout d'abord fallu que je pense de manière à ne pas heurter la sensibilité des élèves. Pour cela, de nombreux dispositifs existent : les outils numériques avec *Le Grenier de Sarah*, les manuels, les activités pédagogiques proposées par les mémoriaux, les albums de jeunesse et d'autres. Concernant les manuels scolaires, son utilisation unique pourrait engendrer une parole magistrale de la part de l'enseignant. Or plus particulièrement avec ce thème, il est nécessaire d'enclencher un certain débat afin que les élèves ne ressortent pas de la séance avec des connaissances erronées ou tangibles mais solides. Ils ne devront pas non plus ressortir choqués et interloqués par ce qu'ils auraient pu voir ou entendre. La parole des élèves doit donc se libérer afin que ce cas de figure n'apparaisse pas dans la classe. Cette parole de l'élève ne doit donc pas être réprimée, bien au contraire.

Ainsi, pour ne pas se confronter à une séance de type magistrale, ni à une utilisation d'une pédagogie par l'horreur, je me suis concentrée sur une seule ressource afin de l'exploiter au mieux. J'ai souhaité utiliser les ressources littéraires : les albums de jeunesse et plus précisément un roman jeunesse. Par ce biais, je choisis de ne pas choquer les élèves par des photographies, vidéos ou d'autres sources historiques choquantes. Je choisis aussi de les impliquer plus facilement grâce à une possible identification au personnage principal.

De plus, les albums ou romans de jeunesse sont souvent utilisés à l'école maternelle. A la vue des programmes, il est nécessaire de proposer de la littérature à l'école élémentaire. De même que la simple lecture à la maison ne peut pas non plus suffire à la compréhension des textes. C'est pourquoi, je considère qu'il est important de pouvoir utiliser ce type de support, qui plus est, un support qui ne heurtera pas la sensibilité des élèves. Etudier ce roman jeunesse en classe entière et non pas par le biais d'une fiche de lecture, d'un bilan à rendre à l'enseignant une fois le roman terminé,

permettra à l'enseignant de pouvoir juger de la compréhension du texte par l'ensemble de la classe. De plus, comme le mentionne le programme du cycle 3, en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2018 – 2019, la littérature tient « une part essentielle dans l'enseignement du français ». Ce roman pourra être assimilé à l'entrée suivante : « la morale en question ». Pouvant être interdisciplinaire, la littérature est « donnée à lire et à entendre³³. » Ici, je ferai donc écouter les élèves de manière active. La littérature pourra donc permettre aux élèves de comprendre l'ampleur de la Shoah et de favoriser les échanges autour de ce thème. La compréhension de ce roman jeunesse sera au cœur de ces séances et sera le point de départ à la connaissance de l'extermination des Juifs d'Europe. Je vais donc m'intéresser plus particulièrement aux questions suivantes : Comment transmettre la Shoah par l'intermédiaire d'un album de jeunesse ? Quel album ou roman jeunesse choisir pour mettre en place des séances sur le génocide juif ?

3. Le choix du roman jeunesse

J'ai choisi de préparer mes séances sur la Shoah par l'intermédiaire d'un roman jeunesse intitulé : *La véritable histoire de Myriam, enfant juive pendant la Seconde Guerre Mondiale* d'Anne Powell et Claire Perret³⁴. Ce choix de roman ne s'est pas établi de manière anodine. En effet, j'ai procédé à une analyse de neuf albums et romans de jeunesse portant sur le thème de la Shoah. Ce choix des neuf albums et romans de jeunesse m'a permis d'élargir mes possibilités de comparaisons entre ces albums et donc de pouvoir choisir l'album le plus adéquat pour la mise en place de mes séances. En recherchant des albums sur la Shoah, certains ont très souvent été référencés, notamment par le CERCIL avec *Je m'appelle Isaac et j'ai été un enfant caché* d'Isaac

³³ Ministère de l'Éducation Nationale, Programme du cycle 3, EDUSCOL, 2018, op.cit.

³⁴ Anne POWELL et Claire PERRET, *La véritable histoire de Myriam, enfant juive pendant la Seconde Guerre Mondiale*, éd. Bayard Jeunesse, 2011, 45 p.

Millman³⁵. *Le petit garçon étoile*, *La véritable histoire de Myriam, enfant juive pendant la Seconde Guerre Mondiale*, *Otto, Autobiographie d'un ours en peluche* et *Je ne suis pas contagieux*, sont quant à eux, des albums mentionnés par le Mémorial de la Shoah et dans la bibliographie du site <http://www.enseigner-histoire-shoah.org/>. Les albums présents au sein d'une bibliographie proposée par les mémoriaux sont des supports de lecture très intéressants pour les élèves. Ils ont été choisis pour leurs apports en matière historique et leurs qualités littéraires. Outre ces albums, j'ai souhaité réaliser ma propre bibliographie en y insérant d'autres références, trouvées sur les sites des bibliothèques universitaires de la région Centre-Val de Loire. Ces autres albums de jeunesse traitent eux aussi de la Shoah et ciblent les vies d'enfants cachés ou encore l'étoile juive. Ces albums référencés dans la bibliographie de ce mémoire sont donc les suivants : *L'étoile d'Erika* de Ruth Vander Zee et Roberto Innocenti, *Le petit garçon étoile* de Rachel Hausfater-Douïeb et Olivier Latyk, *Anne Frank* de Joséphine Poole, *Otto, Autobiographie d'un ours en peluche* de Tomi Ungerer, *Sauve-toi Elie !* d'Elisabeth Bami et Bernard Jeunet, *Je ne suis pas contagieux* de Gil Tchernia et François Vincent, *La grande peur sous les étoiles* de Jo Hoestlandt et Johanna Kang, *Je m'appelle Isaac et j'ai été un enfant caché* d'Isaac Millman et enfin de *La véritable histoire de Myriam, enfant juive pendant la Seconde Guerre Mondiale* d'Anne Powell et Claire Perret (cf. annexe 2).

J'ai analysé ces albums selon plusieurs critères : le thème, la place du narrateur, le ton du récit, les relations textes-images, les événements historiques abordés, des pistes pour les possibles usages en classe, les obstacles rencontrés et enfin la finalité et le message transmis par l'auteur. Ce travail m'a permis de catégoriser ces albums principalement selon leurs caractéristiques que nous verrons ultérieurement. Par conséquent, si ma volonté était d'évoquer la déportation avec mes élèves, j'aurais utilisé *L'Etoile d'Erika*³⁶, plus approprié pour ce thème. Je souhaitais utiliser un album de jeunesse pouvant évoquer la vie des Juifs, leurs arrestations, leurs résistances vis-à-

³⁵ Isaac MILLMAN, *Je m'appelle Isaac et j'ai été un enfant caché*, éd. du CERCIL, 2012, 60 p.

³⁶ Ruth VANDER ZEE et Roberto INNOCENTI, *L'étoile d'Erika*, éd. Milan, 2003, 24 p.

vis du régime nazi mais aussi pouvant faire transpar tre leurs  motions, leurs ressentis face   ce d ferlement de haine envers eux. Etant donn  que je voulais utiliser cet album d s la premi re s ance, il fallait que j'opte pour une litt rature explicite, compr hensible par tous. Ce roman jeunesse m'est donc apparu imm diatement comme le plus complet et adapt    ce que je souhaitais mettre en place.

Par ailleurs, suite aux r ponses des questionnaires, j'ai pu constater que la place laiss e   l' motion par les enseignants  tait qualifi e d'importante et de primordiale. Les enseignants insistent sur la verbalisation et le refus de la banalisation des faits et des moqueries   l' gard de ce sujet. Cette  motion, bien qu'elle soit importante ne doit pas faire l'objet des s ances dans sa globalit . L'un des enseignants explique qu'il faut «   la fois s'en d fendre et y faire appel » (cf. annexe 1). Le professeur doit donc conjuguer  motions et r cit des faits historiques. C'est pourquoi la verbalisation et la mise en place de d bats est importante   mettre en place autour de ce th me. Ainsi, pour faire verbaliser les  l ves sur leurs ressentis face   ce sujet, j'ai voulu donner aux  l ves, des bandelettes de papier afin que certains d'entre eux choisissent l' motion, l' tat d'esprit qu'ils ressentaient face   l' vocation de ce sujet. Ces bandelettes de papiers au nombre de huit recensent les  motions suivantes : la haine, l'angoisse, la tristesse, la peur, la col re, la joie, la d ception et la r volte (cf. annexe 3). Elles sont issues d'une mallette p dagogique propos e par l'association Yad Layeled France³⁷. De plus, j'aurais organis  la classe en forme de « U » afin que les  l ves puissent se voir les uns les autres et qu'ils puissent animer un d bat et discuter autour de ce th me. Lors de la premi re s ance, les  l ves auraient donn  leurs  tats d'esprit face   ce sujet. Puis, lors de la derni re s ance, j'aurais   nouveau, propos  ce « panier des  motions » afin de conna tre l' tat d'esprit des  l ves. Cela m'aurait permis de savoir si les  l ves s' taient sentis tristes, choqu s, apeur s envers les faits qui leurs avaient  t  pr sent s. J'aurais donc pu voir leurs r actions mais aussi tenter de comprendre s'ils avaient  t 

³⁷ Mallette p dagogique : *L'enfant et la Shoah*, Serge KLARSFELD et Jacob VAN DER HOEDEN, Association Yad Layeled France, 2002.

choqués vis-à-vis des faits historiques présentés ou bien à cause des outils pédagogiques que j'avais choisis. Je souhaitais également proposer un baromètre des émotions afin de compléter ce qui avait été dit oralement. J'avais en effet décidé de prendre en considération les élèves timides ou peu bavards, qui n'auraient pas forcément osé prendre la parole pour exprimer leurs ressentis face à la classe entière. J'aurais donc proposé une fiche synthétique à compléter portant sur ce qui avait été retenu du thème de la Shoah, du génocide, sur le ressenti de l'élève face à ce sujet et enfin sur une explication brève de ce ressenti (cf. annexe 4). Enfin, j'aurais proposé le même dispositif en dernière séance. Cette fois-ci j'aurais demandé si un élément de la leçon avait choqué ou apeuré l'élève. Grâce à ces questionnaires, j'aurais pu conclure sur la mise en place de mes séances ainsi que sur les conséquences de mon dispositif pédagogique (cf. annexe 5). J'aurais donc pu saisir l'importance du choix des outils pédagogiques à opérer lors de la préparation de séances ; ici, lors de la transmission du génocide juif.

B – La proposition de mise en place pédagogique autour du roman jeunesse :
*La véritable histoire de Myriam, enfant juive pendant la Seconde Guerre
Mondiale*

Ce roman jeunesse, choisi pour mener mes séances autour de la Shoah requiert de nombreux éléments historiques ainsi qu'une qualité en termes d'écrit littéraire. Le texte est accessible aux élèves ; notant par moments de l'implicite sans pour autant heurter à sa compréhension. De plus, comme le mentionne Hélène Waysbord-Loing, évoquer la vie d'enfants juifs serait l'approche privilégiée pour l'enseignement de la Shoah. Ainsi, dans ce roman jeunesse, ce sera la vie de Myriam, jeune enfant juive de neuf ans qui sera au cœur des séances présentées.

1. La description du roman jeunesse choisi

Ce roman jeunesse est composé de cinq chapitres. L'histoire de Myriam, enfant juive de neuf ans sous la Seconde Guerre Mondiale y est racontée. Cette histoire se déroule en 1942. Myriam débute son histoire en racontant qu'un soir, elle dû faire face à l'arrivée des soldats allemands dans sa maison. Ces soldats ont procédé à l'arrestation de ses parents. Il s'agissait sans doute des arrestations correspondant à la rafle du Vel d'Hiv de juillet 1942. Myriam a quant à elle réussi à se cacher sans se faire arrêter par la Gestapo. Puis, elle a décidé de fuir le domicile familial afin de retrouver son frère Sammy, se trouvant au Chambon-sur-Lignon, un lieu de refuge pour les Juifs. Lors de cette fuite, elle rencontrera des gens bienveillants, des Justes qui vont décider de s'occuper d'elle. Elle va aussi croiser le chemin de soldats et de personnes très hostiles à son égard et à l'égard des Juifs en général.

Ce roman met en avant l'histoire d'une enfant juive de neuf ans. Les élèves auxquels je vais transmettre cette histoire sont eux-aussi âgés de neuf-dix ans. Ainsi, les élèves vont pouvoir s'identifier au personnage principal. De plus, les émotions sont très perceptibles dans ce roman, autant au sein des illustrations que dans le texte. Des événements historiques sont abordés au sein de cette histoire ainsi que des éléments relatifs à la Shoah : l'obligation du port de l'étoile de David, la rafle du Vel d'Hiv, le camp de Drancy, le camp des Milles etc. Ce sont ces éléments qui vont permettre au roman de s'intégrer au sein de séances d'histoire autour du thème de l'extermination des Juifs d'Europe. Tout au long de cette histoire, Myriam nous retrace sa fuite lors de l'année 1942. Elle nous fait part des personnes bienveillantes qu'elle a pu côtoyer mais aussi des personnes hostiles à son égard. Il n'y a donc pas eu que des Justes durant la Seconde Guerre Mondiale. Le documentaire présent nous permet d'avoir accès à des informations concernant la guerre. Il permet d'ajouter une compréhension au texte. L'histoire se termine avec les retrouvailles de Myriam et Samuel, tous deux heureux

de s'être retrouvés. Néanmoins, c'est une joie en demi-teinte car Myriam et son frère ne savent pas ce qu'il advient de leurs parents. Ils vont attendre dans l'espoir de retrouver leurs parents vivants et surtout de ne pas se faire arrêter par les Allemands. Une note mentionne à la fin du texte que Myriam devra fuir à nouveau l'année d'après, en 1943. Anne Powell raconte cette suite dans l'ouvrage *Le petit passeur*³⁸.

Au sein des séances que je souhaite mener, ce roman ne servira pas uniquement à la lecture. Il nécessitera une analyse de la part des élèves qui prélèveront des informations pour répondre aux questions posées. C'est pourquoi, j'ai préparé une fiche de lecture à laquelle s'ajoute des documents historiques et archives afin de compléter cette fiche (cf. annexe 7 et 8). L'un des principaux enjeux, avec l'utilisation de cette ressource pédagogique qu'est la littérature jeunesse était de faire découvrir une histoire d'enfant juif se déroulant pendant la Seconde Guerre Mondiale, et par ce biais, de favoriser les débats, de laisser les élèves s'exprimer sur le sujet et de ne pas ignorer leurs propos. Néanmoins, l'utilisation de ce roman jeunesse ne nuira pas à l'apprentissage des connaissances sur la Shoah. En effet, il reste essentiel de donner des dates clefs, des moments historiques : la rafle du Vel d'Hiv de 1942, les lois anti-juives etc.

2. Les sources historiques : un apport au roman jeunesse

Cependant, il est essentiel de se poser les questions suivantes : l'utilisation d'un album de jeunesse ou d'un roman de jeunesse n'atténuerait-il pas les faits historiques et donc la cruauté qui a été perpétrée envers les Juifs ? En choisissant d'utiliser un support en adéquation avec l'âge des élèves, en souhaitant ne pas les choquer, cela ne reviendrait-il pas à minimiser ce crime commis contre l'Humanité ? Suite à ces

³⁸ Anne POWELL et Matthieu BLANCHIN, *Le petit passeur*, éd. Bayard Jeunesse, 2004, 42 p.

questionnements, j'ai décidé d'insérer dans mes fiches de lecture, des archives, documents historiques avec des photographies et un extrait du *Journal d'Anne Frank*. J'ai aussi décidé de faire écouter aux élèves, à chaque fin de séance, un extrait d'un témoignage audio provenant du site à visée pédagogique : *Le Grenier de Sarah*. Cet extrait est en lien direct avec la séance présentée et évoque l'étoile jaune, les Justes et permettra donc aux élèves de pouvoir faire le lien entre la fiction du roman jeunesse et la réalité. Cette comparaison légitimera le choix du roman jeunesse, qui, bien qu'il soit une fiction, met en avant des faits historiques et des éléments caractérisant le génocide des Juifs et la vie des Juifs sous la Seconde Guerre Mondiale, comme avec le port de l'étoile de David.

3. La présentation des séances

Les séances présentées seront au nombre de trois avec une durée d'une heure chacune. En réalité, il s'agira de séances d'une heure dont quinze minutes seront consacrées à une lecture réalisée par moi-même. Ces séances prendront place au sein d'une séquence sur un des conflits majeurs du XX^{ème} siècle : la Seconde Guerre Mondiale. Celle-ci s'inscrit donc au sein du thème du programme suivant : « La France, des guerres mondiales à l'Union européenne » et dans la sous-partie « Deux guerres mondiales au vingtième siècle ». Cette séquence prendra place lors de la cinquième période. Concernant la programmation annuelle, elle se situera entre la séquence sur la Première Guerre Mondiale et la séquence sur la construction européenne. Ces séances seront présentées à la suite des premières, secondes et troisièmes séances portant sur les débuts de la Seconde Guerre Mondiale et sur la France, entre collaboration et résistance. Elles précéderont donc la dernière séance sur la fin de la guerre et son bilan.

Concernant les questionnaires réalisés, la moitié des enseignants considère le devoir de mémoire comme la finalité principale de cet enseignement. Quatre d'entre eux évoquent aussi l'enjeu du devenir citoyen. Cet enseignement participerait à l'éducation à la citoyenneté avec notamment le respect de l'autre et le non jugement des croyances, des origines culturelles ; en somme, des différences de chacun. C'est pourquoi, j'ai décidé de mettre mes séances en lien avec l'Education Morale et Civique, et précisément avec la thématique suivante : « Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres », dans le but d'amorcer mes séances sur la Shoah. J'ai donc avant tout décidé de parler du racisme et de l'antisémitisme qui se trouve être aux antipodes du respect de l'autre et donc des valeurs prônées par la République. Ce rappel sur l'antisémitisme me permettra d'évoquer les mesures prises par l'Allemagne nazie puis par la France concernant les Juifs comme avec l'apparition des lois anti-juives ou bien de l'antisémitisme présent lors de la nuit de Cristal qui s'est déroulé du 9 au 10 novembre 1938.

Un temps d'échange prendra place en début de séance suite à l'évocation de l'extermination des Juifs d'Europe. Après cet échange sur les ressentis de chacun et sur le rappel de l'antisémitisme, j'aurais présenté le roman jeunesse puis lu les différents chapitres au fur et à mesure des séances. Une fiche de lecture complétée par des archives, documents historiques et un lexique sera ensuite remplie en classe entière. En fin de séance, afin de comparer la fiction et la réalité, j'aurai proposé d'écouter les témoignages de victimes de la Shoah par l'intermédiaire du *Grenier de Sarah* (cf. annexe 6).

En définitive, j'ai choisi ce roman jeunesse pour sa clarté, ses nombreuses références à la Shoah et son personnage principal : Myriam auquel les élèves pourront s'identifier. Je n'ai donc pas uniquement utilisé ce roman pour la préparation de mes séances. Afin de proposer au mieux ces séances, j'ai complété les fiches de lecture par des documents historiques, principalement avec des photographies. Je me suis aussi

servie de l'outil numérique *Le Grenier de Sarah* afin de faire écouter aux élèves des témoignages audio et de pouvoir les comparer à l'histoire de Myriam. J'aurais donc en amont demandé aux élèves leurs ressentis sur ce sujet puis en fin de dernière séance afin d'affirmer ou non avoir respecté la sensibilité des élèves. Il existe cependant d'autres biais pour aborder la Shoah. Nous étudierons donc par la suite, les constats de cette mise en place pédagogique mais aussi des prolongements possibles et ce, notamment dans d'autres disciplines.

C – Constats et évaluation du dispositif mis en place

En raison du Covid-19 et donc de la crise sanitaire qui a touché de plein fouet la France début mars, engendrant les fermetures d'écoles, je n'ai pas pu mener ces séances. En effet, j'avais prévu de mener ces séances plus tardivement dans l'année car les séquences portant sur les deux conflits mondiaux et la construction européenne prennent place à la fin de la programmation annuelle chez les enseignants. Afin d'assurer une continuité et une chronologie dans les séances d'histoire, il était préférable de mener ces séances au moment de l'année le plus opportun. N'ayant pas pu mener ces séances, j'ai donc émis des hypothèses quant au déroulement de ces séances en classe : des difficultés pouvant être rencontrées mais aussi des biais concernant l'évaluation du dispositif mis en place.

1. Le contexte de réalisation

En premier lieu, le contexte est un élément principal concernant la mise en place de mes séances sur la Shoah. En effet, le choix de telle ou telle école aurait pu impacter mes séances et ce notamment en raison d'un contexte socio-culturel particulier. Certaines familles peuvent avoir été touchées de près ou de loin à ce crime commis contre l'Humanité. Le point de vue des familles sur la question de la Shoah n'est donc pas à négliger puisque certains élèves prendront part aux débats dans la classe et véhiculeront les valeurs prônées par leurs familles. Bien que certaines familles aient connues la Shoah, d'autres familles mettront sans doute en avant des idées négationnistes. Le négationnisme est le fait de nier l'existence des chambres à gaz. Il est essentiel de mentionner que les enfants absorbent les comportements, les faits et gestes de leurs parents. C'est pourquoi, si lors d'une conversation, ils viennent à comprendre que leurs parents prônent des idées négationnistes, cela pourrait avoir des répercussions sur leurs comportements d'élève, lorsqu'en classe, le thème du génocide juif serait abordé. Ainsi, l'enseignant doit se préparer à ces éventuels comportements. Si j'avais pu mener ces séances, je me serais donc intéressée à la localisation de l'école et par conséquent à savoir s'il y règnait une atmosphère raciste, antisémite ou bien basée sur un héritage des victimes de la Shoah. Après avoir récolté ces informations, j'aurais pu, si les conditions m'y « contraignait », aménager un temps davantage conséquent sur le racisme et l'antisémitisme. La prise de parole fait donc partie de mes premières et dernières séances afin de connaître l'état d'esprit des élèves. Si certains d'entre eux ont eu des membres de leurs familles décimés par la Shoah, ils pourront dès lors s'exprimer lors de ce moment qui leur est consacré.

2. Les grandes hypothèses concernant les résultats obtenus

Etant donné que je n'ai pas pu mener ces séances, je vais donc émettre des hypothèses quant aux résultats que j'aurais pu obtenir suite à la mise en place de ces séances. Ma première supposition était que, le thème de la Shoah était un thème pouvant choquer et faire peur aux élèves. Cette supposition s'est manifestée car ce crime commis contre l'Humanité est un génocide qui a fait plus de six millions de morts. Les conditions dans lesquelles ont été tués les Juifs sont d'une extrême violence. C'est pourquoi, j'ai émis l'hypothèse d'une certaine peur de la part des élèves à l'évocation de ce sujet.

Afin de confirmer mes hypothèses, j'ai donc voulu proposer un premier temps d'une dizaine de minutes où les élèves auraient pu choisir l'état d'esprit, l'émotion qu'ils avaient ressentie lorsque j'ai évoqué génocide des Juifs et les persécutions envers les autres populations comme les Tziganes. Ils auraient ensuite pu s'exprimer sur cette émotion. Suite à cela, j'aurais constaté : soit une majorité d'élèves étant apeurés, choqués, triste à l'idée d'en apprendre plus sur ce thème ; soit une majorité d'élèves n'éprouvant pas forcément une quelconque tristesse ou peur à l'égard de ce sujet. Si ce cas de figure s'était manifesté, j'aurais alors pris en compte leur ressenti pour le comparer à leur ressenti final, en fin de séquence. J'aurais aussi pu émettre des hypothèses quant au regard des autres dans la classe. En effet, pour un élève, avouer qu'il est interloqué ou bien triste vis-à-vis de ce thème peut être sujet à des moqueries. C'est pour cela que je souhaitais véritablement instaurer un débat et non pas uniquement laisser les élèves exprimer ou ne choisir qu'une émotion. Je souhaitais que les élèves discutent entre eux : de savoir pourquoi un tel à peur ; s'il a peur que cela se reproduise ou de voir des photographies choquantes par exemple. Par ailleurs, afin de compléter ce travail oral, j'aurais demandé aux élèves de remplir un questionnaire rapide afin de connaître leur ressenti. Cela aurait permis aux élèves plus timides ou

n'ayant pas eu le temps de prendre la parole, de pouvoir s'exprimer à leurs tours (cf. annexe 4).

En outre, lors de ma dernière séance, j'aurais une fois de plus convoqué la classe entière pour évoquer son état d'esprit après avoir transmis cette partie de l'Histoire. J'aurais pu analyser si les élèves étaient ou non apeurés et s'ils étaient apeurés uniquement par l'évocation des faits historiques et non pas par les supports pédagogiques que j'aurais utilisé etc. C'est pourquoi, j'aurais à nouveau proposé un questionnaire, cette fois-ci en demandant aux élèves s'ils avaient été choqués ou apeurés lors de la leçon d'histoire et d'en expliquer la cause (cf. annexe 5). Cela m'aurait donc permis de juger mon travail non pas indirectement mais par le biais des principaux acteurs des apprentissages : les élèves. Il aurait donc été indispensable de savoir si une quelconque peur était survenue à la suite des outils pédagogiques utilisés. En effet, mon objectif premier était de transmettre la Shoah sans heurter la sensibilité des élèves.

Enfin, il aurait été intéressant de prendre connaissance des leçons que les élèves auraient tiré cet enseignement. Cet enseignement a pour objectif, le devoir de mémoire mais participe également au devenir citoyen. Savoir que les élèves ont compris que l'antisémitisme et le racisme étaient néfastes au sein de la société me permettrait de confirmer les bénéfices de cette mise en place pédagogique. A l'inverse, si les élèves ne se sentent pas directement concernés par ce thème, il me faudrait alors modifier mes séances afin d'impliquer davantage les élèves. Ce sont les réponses des élèves, les débats qu'ils vont mener autour de leurs ressentis concernant ce sujet qui me permettrait de comprendre si mes objectifs ont été ou non atteints. Si, par ailleurs, je remarquais une certaine distance dans la classe entre les élèves mais aussi des moqueries, je mettrais en place un autre dispositif ou j'interrogerais les élèves uniquement chacun son tour et ce en mon unique présence afin de ne susciter aucune moquerie et de laisser l'élève se confier véritablement à moi. Une visite dans l'un des

mémoriaux de France pourrait être l'aboutissement de ces séances mais aussi d'un projet de classe mené sur l'année entière.

Afin de ne pas choquer les élèves, j'ai décidé d'utiliser un roman jeunesse. Néanmoins, l'utilisation d'un album ou roman de jeunesse ne minimiserait-il pas les faits historiques et leurs ampleurs ? A la fin de ces séances, en proposant aux élèves de s'exprimer, j'aurais pu en conclure si oui ou non l'utilisation d'un album de jeunesse minimise les faits historiques. Cependant, pour répondre en partie à cette question, même si l'utilisation unique d'un roman jeunesse ne convient pas pour évoquer l'ensemble des faits et ne convoque que la fiction ; j'ai décidé de proposer des documents historiques, des archives afin de comparer et effectuer des rapprochements entre la fiction et la réalité. Je me suis donc aussi servie de témoignages historiques faisant appel à la mémoire ainsi que des photographies, un extrait du *Journal d'Anne Frank* faisant appel ici à l'histoire. J'ai donc sollicité à la fois la mémoire et l'histoire sans pour autant choisir des documents historiques pouvant choquer les élèves. Je ne me suis pas non plus contentée d'enseigner ce thème dans le seul objectif du devoir de mémoire et du « plus jamais ça ». J'ai donc procédé à la transmission de ce fait historique aux élèves. En voulant les faire parler sur leur état d'esprit en fin de séance, je souhaitais qu'ils puissent tirer eux-mêmes les conclusions de cet enseignement. Si les élèves concluent d'eux-mêmes qu'il s'agit d'un crime effroyable qui ne doit pas revoir le jour et qu'il faut donc continuer d'en parler pour ne pas oublier les victimes de ce crime ; alors le devoir de mémoire s'installera implicitement et ne sera pas l'intention unique de l'enseignant.

3. Entre conclusion et prolongements

Le génocide juif durant la Seconde Guerre Mondiale peut s'avérer être un thème complexe à enseigner en raison de la mémoire que suscite cette transmission, mais aussi du peu de place laissée à cet enseignement dans les programmes, des réactions des élèves lors de l'évocation de ce thème ou encore du choix des supports pédagogiques par l'enseignant. Au sein de ce mémoire de recherche, je me suis principalement intéressée au choix du support pédagogique avec pour objectif de ne pas heurter la sensibilité des élèves. Mes objectifs étaient donc de faire découvrir la vie des Juifs sous la Seconde Guerre Mondiale et leur extermination à travers un roman jeunesse où la vie d'une enfant juive y est présentée. Je tenais ainsi à sensibiliser les élèves au génocide juif. En utilisant un roman jeunesse permettant une certaine identification au personnage principal, je souhaitais que les élèves se mettent à la place de Myriam et par conséquent, susciter chez eux une réflexion sur leurs droits et devoirs en tant que citoyen. Par ailleurs, j'aurais pu m'intéresser aux réactions des élèves, en menant une séance en arts plastiques où les élèves auraient pu s'exprimer d'une autre manière que par l'oral. Postérieurement, si la possibilité me le permet, je mettrai ces séances en place. Je distribuerai à chacun un exemplaire et proposerai la lecture de ce roman à la maison. Je mènerai tout de même la lecture en classe pour se remémorer l'histoire et pour évaluer la compétence du programme suivante : « Comprendre et s'exprimer à l'oral - Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu³⁹. » Je proposerai aussi aux élèves, sur la base de ce qu'ils auront appris en histoire, d'élaborer individuellement ou en classe entière, la suite de l'histoire de Myriam : Que va-t-il lui arriver ? Va-t-elle se faire arrêter et déporter ? Où sont ses parents ? L'activité d'écriture sera donc en lien direct avec les connaissances historiques des élèves.

³⁹ Ministère de l'Éducation Nationale, Programme du cycle 3, *EDUSCOL*, 2018, op.cit.

Je m'intéresserai également davantage à l'outil pédagogique en ligne qu'est *Le Grenier de Sarah*.

Je déciderai aussi de mener ces séances sous forme de projet interdisciplinaire. En effet, je convoquerai ce fait historique en histoire, en arts plastiques et en français. L'ensemble de ces travaux me permettrait de pouvoir faire participer la classe au prix Annie et Charles Corrin. Ce prix serait présenté aux élèves à la fin de la première séance sur l'enseignement de la Shoah. Les divers travaux réalisés en arts plastiques, en français et en histoire seraient regroupés, envoyés et présentés au jury. Ce prix permet à la fois de récompenser les actions, les projets éducatifs mis en place par les enseignants et réalisés par leurs élèves mais aussi de lutter contre l'oubli et de faire perdurer la mémoire des victimes de la Shoah. La participation à ce prix serait donc l'aboutissement d'un projet mené par la classe durant l'année scolaire.

Cette interdisciplinarité pourrait donc solliciter à la fois l'histoire, les arts plastiques et le français. Concernant les arts plastiques, Barbara Mellul évoque l'importance d'extérioriser ce trop-plein d'émotions suite à la transmission de la Shoah⁴⁰. Cette extériorisation peut se faire par le biais artistique avec l'écriture, le dessin, le collage, la peinture etc. L'enseignant pourra donc utiliser la mallette pédagogique *L'enfant et la Shoah*, de l'association Yad Layeled⁴¹. Un travail sur les émotions pourra prendre place avec le choix d'un témoignage que l'élève interprétera artistiquement. L'élève choisira un témoignage d'avant-guerre où les enfants juifs menaient une vie heureuse en lien avec les témoignages écrits suivants : « Comment tout a commencé » et un témoignage relatant la guerre et la haine envers les Juifs portant entre autres sur les enregistrements et témoignages suivants : « Ségrégations et exclusion » (témoignages, cf. annexe 9). Les élèves réaliseront donc deux

⁴⁰ Barbara MELLUL, « Parler de la Shoah aux enfants », *Revue d'Histoire de la Shoah* 2010/2 (n°193), op.cit., 2017, pp. 65-76.

⁴¹ Mallette pédagogique : *L'enfant et la Shoah*, Serge KLARSFELD et Jacob VAN DER HOEDEN, Association Yad Layeled France, 2002, op.cit.

productions, l'une concernant l'enfance heureuse des enfants juifs d'avant-guerre et une autre où la tristesse et la peur règnent chez les enfants juifs subissant la montée de l'antisémitisme. Les élèves pourront mobiliser les gestes, les outils qu'ils souhaitent ainsi que différentes techniques telles que le collage, la peinture pour interpréter les émotions. Cela leur permettra donc d'extérioriser à leurs tours leurs émotions par l'intermédiaire d'une dernière production concernant leur état d'esprit face à ce sujet. Une comparaison des différentes productions permettra aux élèves de s'exprimer sur l'extermination des Juifs mais aussi sur leurs ressentis et sur les productions de leurs pairs. Ce lien avec les arts plastiques pourra aussi se faire par l'intermédiaire d'albums de jeunesse avec des passages à illustrer par les élèves.

Ces albums de jeunesse pourront aussi trouver place au sein des séances de français. L'analyse des textes et des illustrations permettra aux élèves de comparer les albums entre eux. L'enseignant pourra aussi faire travailler les élèves sur les personnages principaux ainsi que sur le schéma de l'histoire avec la situation initiale, l'élément perturbateur, les péripéties, l'élément de résolution et la situation finale. Ce schéma pourra être adapté au niveau de la classe et sera complexifié en classe de sixième. Ce travail sollicitera donc à la fois un travail de lecture mais aussi d'écriture. Les élèves pourront par groupe analyser un album de jeunesse selon différents critères puis en préparer l'exposé pour le présenter à la classe entière.

Enfin, en termes de prolongement, l'enseignant pourra aussi mettre en place des ateliers théâtres. La mallette pédagogique de Yad Layeled propose différentes mises en scène, portant notamment sur les interdictions (cf. annexe 9). Il est possible de mettre en scène un élève qui jouerait le rôle d'un enfant juif, qui sortirait de sa maison et se dirigerait vers le parc public⁴². Ce dernier enfreindrait donc une interdiction. On peut imaginer que d'autres élèves pourraient jouer le rôle d'enfants du parc se moquant de lui car il est juif et ce, en lui sommant de quitter les lieux car il n'en a pas

⁴² *Ibid.*

le droit. L'enseignant devra mener un moment d'écoute et de débats pour évoquer ce que les élèves viennent de mettre en scène. Les élèves pourront donc approuver ou non ce qu'ils ont joué et discuter autour du savoir-vivre et de la société actuelle. Ils pourront donc comparer les droits des Juifs durant la guerre et leurs droits à eux, sous la Vème République. L'importance sera de parler de ces mises en scène afin qu'aucun amalgame ou stéréotype ne prenne place au sein de la classe.

En définitive, il est donc essentiel de lutter en tant qu'enseignant contre l'oubli et donc d'entretenir la mémoire des victimes. Ainsi, la transmission de la Shoah a une valeur singulière car, outre son enseignement, elle participe au devenir citoyen. Les élèves doivent donc s'emparer de ce thème et en tirer les conclusions d'un savoir-vivre en société et d'un respect durable envers les siens. Afin de transmettre au mieux ce thème, l'enseignant pourra utiliser divers dispositifs pédagogiques.

III – Un apport institutionnel : les supports pédagogiques mis à la disposition des enseignants pour enseigner la Shoah

Pour transmettre la Shoah, divers dispositifs pédagogiques existent : les albums de jeunesse, l'outil numérique en ligne : *Le Grenier de Sarah* et enfin les activités pédagogiques proposées par les mémoriaux.

A – Les albums de jeunesse : une approche pédagogique pour transmettre la Shoah

Berthe Burko-Falcmán parle de « la transmission par les livres pour la jeunesse⁴³. » Ainsi, le passage par la lecture d'un album de jeunesse où le personnage principal serait un enfant juif, permettrait une transmission de la Shoah en adéquation avec l'âge des élèves et par conséquent avec leur sensibilité.

1. Comment sélectionner un album de jeunesse ?

Lors de mes recherches pour enseigner la Shoah en adéquation avec la sensibilité des élèves, j'ai décidé de mettre en place une grille de lecture de neuf albums de jeunesse en lien direct avec le génocide juif (cf. annexe 2). Ces albums référencés en bibliographie sont les suivants : *L'étoile d'Erika* de Ruth Vander Zee et Roberto Innocenti, *Le petit garçon étoile* de Rachel Hausfater-Douïeb et Olivier Latyk, *Anne Frank* de Joséphine Poole, *Otto, Autobiographie d'un ours en peluche* de Tomi Ungerer, *Sauve-toi Elie !* d'Elisabeth Brami et Bernard Jeunet, *Je ne suis pas contagieux* de Gil Tchernia et François Vincent, *La grande peur sous les étoiles* de Jo Hoestlandt et Johanna Kang, *Je*

⁴³ Berthe BURKO - FALCMAN, « La transmission par les livres pour la jeunesse », *Transmettre la Shoah : dans la famille, à l'école, dans la cité*, sous la dir. de Jacques FIJALKOW, op.cit.

m'appelle Isaac et j'ai été un enfant caché d'Isaac Millman et enfin de *La véritable histoire de Myriam, enfant juive pendant la Seconde Guerre Mondiale* d'Anne Powell et Claire Perret. Ces albums, comme nous l'avons vu dans la partie pédagogique disposent de certaines caractéristiques. Ces dernières permettront à l'enseignant de pouvoir utiliser ces ressources pédagogiques au moment le plus adéquat de la séance.

Si l'enseignant souhaite traiter de l'étoile de David ou de la déportation, il pourra davantage utiliser l'album *L'étoile d'Erika*. S'il souhaite présenter la vie d'enfants juifs alors il pourra utiliser *La véritable histoire de Myriam, enfant juive pendant la Seconde Guerre Mondiale*, *Sauve-toi Elie !* ou encore *Anne Frank*. Par ailleurs, certains de ces albums sont autobiographiques et relatent donc la vie de l'auteur comme avec les albums suivants : *Je m'appelle Isaac et j'ai été un enfant caché* d'Isaac Millman et *Je ne suis pas contagieux* de Gil Tchernia et François Vincent. Etant donné la nature autobiographique de ces albums, l'écrivain n'est donc plus uniquement l'auteur de l'histoire mais aussi le témoin de l'Histoire. Il devient donc très intéressant de traiter ce type d'album avec les élèves qui se sentiront sans doute davantage proche de l'auteur. La Shoah peut aussi être présentée par le biais d'un objet transitionnel comme l'ours Otto dans l'album *Otto, Autobiographie d'un ours en peluche* de Tomi Ungerer. L'enseignant pourra aussi se servir de certains albums qui sont dotés d'une partie documentaire comme *Je m'appelle Isaac et j'ai été un enfant caché* et *La véritable histoire de Myriam, enfant juive pendant la Seconde Guerre Mondiale*. De plus, si l'enseignant souhaite évoquer les arrestations massives de même que les Justes, il pourra se servir des ressources littéraires suivantes : *Sauve-toi Elie !* et *La grande peur sous les étoiles*. Enfin, s'il souhaite raconter la Shoah, les camps de la mort sans utiliser une pédagogie par l'horreur, *Le petit garçon étoile* sera un album très adapté pour cet enseignement. Par conséquent, si l'enseignant souhaite utiliser un album de jeunesse en adéquation avec une thématique de son choix, il pourra consulter les sites suivants <http://www.enseigner-histoire-shoah.org/> et <http://www.grenierdesarah.org/> qui proposent tous deux une bibliographie adaptée à l'âge des élèves.

2. *Les caractéristiques des albums de jeunesse : entre implicites et identification au personnage principal*

Dans les albums ou les romans de jeunesse proposés par l'enseignant, de nombreux implicites sont à noter. Tous ces implicites doivent être mentionnés par l'enseignant et expliqués aux élèves afin que ces derniers comprennent les faits historiques et qu'ils ne fassent pas d'amalgames ou de confusions notamment si certains extraits sont ironiques. Des implicites inexpliqués pourraient être lourds de conséquences. En effet, dans *La véritable histoire de Myriam, enfant juive pendant la Seconde Guerre Mondiale*, Myriam explique que tout le monde racontait des blagues sur les étoiles comme « Comment appelle-t-on un Juif qui court ? Une étoile filante ! ». L'enseignant doit donc expliquer que cet humour sortait de la bouche des enfants qui ne comprenaient pas ce qui arrivait véritablement aux Juifs. C'est dire, car les copines de Myriam la jalouaient de porter une étoile. Par ailleurs, *Le petit garçon étoile* d'Olivier Latyk et de Rachel Hausfater-Douïeb est un album de jeunesse très implicite. Dans cet album, l'implicite est présent dans le texte : les soldats allemands sont appelés « les chasseurs d'étoiles » mais aussi dans les illustrations. De plus, dans *Sauve-toi Elie !*, Elie ne comprend pas les paroles des adultes et confond « Ralph et Yves » au lieu de Rafle du Vel d'Hiv ou bien lors de la dictée au lieu d'écrire « machinalement », Elie écrit « machine allemand ».

Néanmoins, si ces albums sont adaptés aux élèves, c'est tout d'abord grâce au respect de leur sensibilité. La majorité de ces albums ont pour personnage principal : un enfant. C'est le cas de Myriam, Isaac, Elie, Anne Frank, le petit garçon étoile, Gilbert dans *Je ne suis pas contagieux* et enfin Lydia et Hélène dans *La grande peur sous les étoiles*. Ce choix n'est pas anodin. Il va en effet, permettre aux élèves de s'identifier plus facilement aux personnages afin de mieux comprendre l'histoire de la Shoah. De plus, l'enseignant pourra utiliser le ton du récit ainsi que les différentes émotions ressenties par les personnages pour faire parler les élèves sur ce thème. La Shoah ne doit pas être

un thème présenté de manière magistrale bien au contraire. L'enseignant doit favoriser l'interaction et pour cela il peut se servir des émotions ressenties par les personnages principaux des albums. Par ailleurs, le texte de chacun de ces albums est illustré. Outre le travail sur la compréhension du texte, il va aussi y avoir un travail sur les illustrations et leurs significations. Certaines sont implicites comme nous l'avons vu auparavant. Il sera donc nécessaire de les analyser avec les élèves. Dans *Le petit garçon étoile*, l'une des illustrations présente les chambres à gaz avec la représentation d'une fumée sortant de ces chambres et ce, remplie d'étoiles. Les étoiles, sous-entendu, les Juifs sont morts et partent vers le ciel. Tous ces implicites doivent donc être explicités par l'enseignant afin de garantir une compréhension totale de la part des élèves.

3. *Des références historiques à la finalité de l'album de jeunesse*

Ces albums sont dotés de références historiques avec des dates mentionnées ou bien des noms d'hommes politiques, de lieux ou du lexique lié à l'extermination des Juifs tels que les termes de « nazis », « interné », « déporté », « camp de concentration », « camp de Drancy » etc. Par ce biais historique et cette chronologie ; chronologie qui s'inscrit dans l'une des compétences du programme : Se repérer dans le temps : construire des repères historiques, « Ordonner des faits les uns par rapport aux autres et les situer dans une époque ou une période donnée⁴⁴ », l'enseignant va pouvoir utiliser ces albums en lien direct avec ses séances sur le génocide juif. Ces albums se présentent donc comme des supports pédagogiques très complets et adaptés aux élèves. L'album pourra donc servir de point de départ de la séance, de support ou bien de conclusion finale. C'est à l'enseignant que revient ce choix en matière de mise en place pédagogique. Néanmoins, dans les différents albums de jeunesse, il est important de ne pas seulement reconnaître l'héroïsme des Justes, ces

⁴⁴ Ministère de l'Éducation Nationale, Programme du cycle 3, *EDUSCOL*, 2018, op.cit.

personnes « qui, au péril de leur vie, parce qu'elles n'acceptaient pas de participer au déferlement de la haine et de la barbarie qui s'étendait alors sur l'Europe, ont aidé des Juifs à survivre ou à fuir⁴⁵ », mais aussi d'évoquer les personnes profitant d'une rançon des Juifs pour les cacher. C'est notamment l'histoire d'Elie, un enfant juif monnayé issu de l'album de jeunesse intitulé : *Sauve-toi Elie !* .

Enfin, ces albums ont pour certains, une finalité, un message à transmettre. Bien que le régime nazi ait été rendu responsable de la Shoah, Gilbert raconte dans *Je ne suis pas contagieux*, qu'il se sentait coupable d'une faute inconnue. Après la libération, les cauchemars de ce petit garçon ne cesseront pas. Ce récit autobiographique ne paraîtra que bien des années après, tellement le traumatisme aura été important. Les séquelles des victimes, liées à cette horreur ne doivent donc pas être négligées. C'est pour cela qu'est mis en place le devoir de mémoire. Par ailleurs, Isaac Millman ; dans son récit autobiographique, *Je m'appelle Isaac et j'ai été un enfant caché*, raconte son histoire dans le but de toucher les enfants et les adultes à son vécu et de sortir du silence pour faire perdurer la mémoire des victimes du génocide juif. Pour lui, il est impératif de transmettre la Shoah. Il veut révéler et dénoncer la collaboration des Français avec le régime nazi. Il souhaite aussi rendre hommage à ses parents, morts à Auschwitz.

Ainsi, si l'enseignant souhaite utiliser un album de jeunesse pour transmettre la Shoah, il devra auparavant l'avoir analysé dans son entièreté pour être certain que cet album sera adapté à la classe mais aussi aux connaissances qu'il souhaite transmettre. L'ensemble des albums présentés sont donc adaptés à l'âge des élèves et ce en raison d'un intérêt concernant le fond historique de ces albums et en outre, par une certaine distance prise avec la barbarie et l'horreur.

⁴⁵ Gil TCHERNIA et François VINCENT, *Je ne suis pas contagieux*, L'école des Loisirs, 2007, 61 p.

B – Un support pédagogique numérique élaboré par le Mémorial de la Shoah : *Le Grenier de Sarah*

Le Grenier de Sarah est un site proposé principalement aux enseignants du 1^{er} degré, en conformité avec les directives du Ministère de l'Éducation Nationale et ce dans le cadre de l'enseignement de la Shoah à l'école élémentaire. Cet outil numérique est en lien direct avec les TICE autrement dit, les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement, et s'adresse à des enfants âgés de 8 à 12 ans. Cet outil présente la vie de neuf personnes juives ayant connu le génocide des Juifs d'Europe voulu par l'Allemagne nazie. Comme le rappelle Adeline Salmon, en charge des activités pédagogiques à destination du 1^{er} degré, « ce site a été conçu à partir des questionnements des enfants : Qui étaient ces personnes que les nazis ont voulu assassiner ? ; Dans quels pays vivaient-elles ? Quelles langues parlaient-elles ? et Quels ont été les parcours propres à chacune d'entre-elles ? ». Un avant-propos fait un état des lieux de cet outil pédagogique : le public visé, les connaissances transmises et son objectif. Le respect de la sensibilité des élèves est un point essentiel de cet outil.

Concernant la manipulation de cet outil, *Le Grenier de Sarah* est présenté sous une forme illustrée où l'on y voit un grenier reconnaissable aux objets représentés. Trois d'entre eux sont interactifs : un phonographe, un livre et un fauteuil à bascule auxquels sont associés les rubriques suivantes : « Des mots à l'oreille », « En noir et blanc » et « Il était une fois ».

1. *Des éléments interactifs pour faciliter la compréhension de la culture juive :
les cas du phonographe et du fauteuil à bascule*

Lorsque l'élève clique sur le phonographe, une courte vidéo est lancée et illustre des éléments de la religion juive et plus précisément des expressions en hébreu : Mazel Tov (bonne chance, félicitations), Seder (repas du soir de fête de la Pessah : la Pâques juive), Le'haim (à la vie) mais aussi des expressions en Yiddish : Oyfn Pripteshik, Tsum Gezunt (la façon d'éternuer : en français : atchoum), mensch (désigne quelqu'un de bien), schlimazl (désigne quelqu'un étant malchanceux), meschige (quelqu'un de fou, d'original), mame (désigne la maman), keyn eyn a hore (expression pour éloigner les mauvais esprits pour les nourrissons), a lilou lilou (comptine pour faire endormir le nourrisson), meydele (surnom affectif), oy (exprimer des sentiments : douleur, énervement, inquiétude, la joie). Il est aussi possible d'écouter des expressions judéo-arabes : Shra (un fou ou un sage) et un proverbe judéo-espagnol : « mieux vaut un oiseau dans la main que deux qui volent ». Ces courts extraits audio permettent aux élèves de mieux appréhender la religion juive et surtout de ne pas considérer immédiatement les Juifs comme les victimes de la Shoah mais comme un peuple ayant des croyances, des coutumes qui lui sont propres. Ainsi, les élèves pourront comparer la comptine chantée en yiddish à celle connue en France : Fais dodo etc. Les comparaisons vont permettre aux élèves de s'identifier à la culture juive et donc de considérer les Juifs avant tout comme un peuple. D'un point de vue pédagogique, cet outil audio peut être vu comme un support facilitant la compréhension pour des élèves pouvant se trouver en difficulté : dyslexie ou autre. Ainsi, le phonographe, ancien appareil permettant de jouer un morceau de musique est associé à des fichiers audio concernant le judaïsme. Il y a donc un lien direct entre les éléments illustrés et les activités proposées, ici l'intitulé de l'activité étant « Des mots à l'oreille. Des expressions font le tour du monde des cultures juives ».

Lorsque l'élève clique sur le fauteuil à bascule, une courte vidéo présente des histoires de la religion juive ; la rubrique liée au fauteuil étant « Il était une fois. Au commencement, Dieu créa le ciel, la terre...et les contes pour les raconter aux enfants ». Ces vidéos sont au nombre de six et se présentent sous la forme d'un conte qui s'ouvre et qui amorce le début de l'histoire. On retrouve diverses histoires : « Les lettres de l'alphabet, d'après le Talmud », « le hoquet, d'après les Parables du Rebbe de Jaszlov », « Le loup et l'agneau, d'après les récits du Rabbi Nahman de Braslav », « Mendele le pauvre, d'après la tradition orale de Pologne », « Ça pourrait toujours être pire, d'après les paraboles du Maggid de Dubno », « Mon yiddish, souvenir d'enfance de Talila, petite fille juive, d'origine polonaise après la guerre ». Il s'agit-là de légendes bibliques mais aussi de références culturelles actuelles comme le fait de faire peur à quelqu'un qui a le hoquet mais encore de pouvoir écouter la version biblique de la fable connue de Jean de la Fontaine, *Le loup et l'agneau*. Ces vidéos ont l'apparence de dessins animés et sont pour la plupart des paraboles. Il est important de savoir que les paraboles sont des récits allégoriques réalisés par Jésus Christ pour délivrer un enseignement moral et religieux. Il s'agit donc ici de susciter l'envie de découvrir la diversité de la religion juive aux élèves.

2. Des témoignages audio des victimes de la Shoah aux archives historiques

Lorsque l'élève clique sur le livre, neuf photos d'enfants juifs apparaissent dans le livre avec pour rubrique « En noir et blanc ». Des photographies dévoilent les parcours d'enfants juifs pendant la guerre. L'élève doit alors cliquer sur l'une des photos pour découvrir une vidéo récapitulant la vie de l'enfant concerné. Les noms des enfants sont présents ainsi qu'un sommaire regroupant les différents chapitres de la vidéo. Nous retrouvons la vie de Rachel Ségal-Jaeglé, petite fille cachée pendant la guerre et ayant échappé à la rafle, celle de Dawid Sierakowiak, un adolescent polonais du ghetto de

Lodz, de Francine Christophe, une fillette juive internée pendant la guerre, de Claudine Naar-Cohen, une jeune fille ayant connu le sort des Juifs, de Maurice Cling, un jeune adolescent déporté à Auschwitz, d'Anne Frank, une jeune fille juive cachée à Amsterdam, d'Irène Savignon, une petite fille juive cachée pendant la guerre, d'Herbert Karliner, un adolescent allemand ayant fui pour la France et enfin d'Albert Lifchitz, un adolescent français engagé dans la résistance. Les vidéos se composent d'archives. Le locuteur parle à la première personne du singulier ; ainsi les élèves pourront plus facilement s'identifier à la vie des enfants pendant la Seconde Guerre Mondiale. Par ailleurs, l'un de ces extraits vidéos n'est autre qu'un témoignage historique : celui d'Irène Savignon. Il s'agit donc d'un échange entre des enfants et une des victimes de la Shoah prénommée Irène Savignon. Les questions posées par les enfants sont semblables à celles posées par les élèves. Ces derniers se sentiront donc davantage impliqués avec ces courts-métrages qu'avec d'autres supports.

Des dates et des références historiques sont référencées dans ces courts-métrages d'une dizaine de minutes : la Nuit de Cristal du 9 novembre 1938 où l'épicerie des Karliner a été saccagée, l'obligation du port de l'étoile juive en juin 1942, le recensement des Juifs, la rafle du Vel d'Hiv, la France coupée en deux zones, les lois anti-juives, la ligne de démarcation, la rafle des Juifs des pays neutres en novembre 1943 etc. Les événements sont présentés dans l'ordre chronologique : les élèves vont donc pouvoir établir une frise chronologique des faits concernant la Shoah. Ces familles ont connu les camps de Drancy, de Pithiviers, de Beaune-la-Rolande mais aussi d'Auschwitz. Le vocabulaire est facilement accessible et adapté à l'âge des élèves. Les lieux sont explicitement indiqués : nous savons que le père de Rachel Ségal-Jaeglé a été déporté au camp de Beaune-la-Rolande. Par ailleurs, nous connaissons aussi les itinéraires des Juifs s'étant cachés et ayant trouvé de multiples refuges. Il serait donc intéressant de revenir en classe entière sur les vies de ces enfants juifs et de retracer leurs parcours, en s'aidant d'une carte de l'Europe et de la France. De plus, ces courts-métrages évoquent à la fois les Justes, les résistants mais aussi ceux qui ont participé à

l'extermination des Juifs. Ils permettent de faire part de la déshumanisation qui a vu le jour durant la Seconde Guerre Mondiale. Les images ne sont pas choquantes et respectent véritablement la sensibilité des élèves. Un épilogue apparaît à la fin de chaque vidéo et permet au spectateur de comprendre ce qu'il est advenu de ces enfants juifs. Ces vidéos sont faites d'archives mais aussi de courtes animations : enfant en train d'écrire etc. Enfin, ces témoignages permettent de faciliter la compréhension de certains faits historiques. En effet, un grand nombre d'élève se demandera sans doute : « Pourquoi les Juifs sont-ils allés se faire recenser ? ». Les élèves chercheront à savoir si les Juifs n'ont pas « donné leur peau » en allant se faire recenser. En réalité, les Juifs ne savaient pas ce qu'ils les attendaient. C'est ce que tente de faire comprendre Annette Wieviorka à sa fille : « S'ils avaient su par exemple, comme nous le savons aujourd'hui, que les fichiers de recensement allaient être utilisés pour les arrêter, se seraient-ils fait recenser⁴⁶ ? ». Les Juifs ne se souciaient pas de ce recensement car ils n'étaient coupables de rien. Rachel Ségal-Jaeglé, explique que son père, un Juif polonais « était invité à se présenter pour examen de sa situation. Il voulait être en règle dans son pays d'accueil (la France), il avait confiance car cela ne venait pas de la Gestapo⁴⁷. » Il faut donc tenter de comprendre, avec les archives et les témoignages et en toute objectivité, les actes des Juifs, sans porter de jugements.

Enfin, il est possible de visualiser des documents relatifs aux enfants et à leurs familles. Ce sont des archives historiques : des photographies et notamment des photos de famille, des photographies prises suite à la Nuit de Cristal mais aussi d'autres documents comme des cartes d'identité, des cartes d'alimentation, des tickets de rationnement, des étoiles juives, des journaux, des affichettes où il était inscrit « Entreprise juive » afin de reconnaître les entreprises juives des entreprises non juives, des avis de recensements, des lettres envoyées clandestinement du camp de Drancy et bien d'autres. Ces documents pourront être utilisés par l'enseignant pour prouver la

⁴⁶ Annette WIEVIORKA, *Auschwitz expliqué à ma fille*, op.cit.

⁴⁷ *Le Grenier de Sarah*, témoignage de Rachel Ségal-Jaeglé, une petite fille française cachée par des voisins

véridicité des faits et ainsi permettre aux élèves de mieux comprendre la réalité de la Shoah.

3. *Un espace pédagogique destiné aux enseignants*

Enfin, un espace pédagogique est dédié aux enseignants. Cet espace propose des fiches pédagogiques en lien avec les différents témoignages ainsi qu'un résumé de la vie des enfants suivants : Rachel, Irène, Albert, Anne, Francine, et Herbert. Ces témoignages auront pu être écoutés par les élèves par l'intermédiaire du *Grenier de Sarah*. Les thèmes abordés au sein de ces récits de vie sont mentionnés ainsi que des ressources, des réflexions pour la classe et des pistes pour mettre en place des activités lors de cet enseignement. Des éléments de réponses sont aussi présents et vont permettre à l'enseignant d'utiliser ces pistes et réflexions pour aborder la Shoah avec ses élèves. Différents thèmes sont mentionnés au sein de ces témoignages comme celui des Justes, du port de l'étoile jaune, de la vie de la population juive en France ou encore des arrestations et des rafles. Ces thèmes sont organisés en plusieurs parties, ce qui va permettre à l'enseignant souhaitant utiliser ces témoignages, de savoir à quel moment de la séance il va pouvoir ou non les faire écouter. Des activités sont mises à disposition des enseignants et des élèves : la réalisation d'une fiche d'identité pour chacun de ces enfants juifs ou de productions d'écrits. Des analyses de documents, de photographies et des grilles de lecture associées à ces documents sont aussi proposés à l'enseignant. Enfin, une bibliographie ainsi qu'un lexique figurent au sein de cet outil. Le lexique rassemble près d'une centaine de noms communs et de noms propres. L'enseignant pourra donc aussi l'utiliser s'il cherche des définitions en lien avec le génocide juif.

En définitive, cet outil pédagogique est ergonomique. Il évite d'aborder frontalement le thème de la Shoah et respecte la tranche d'âge des élèves ainsi que la sensibilité de chacun. Il permet aussi une entrée dans les TICE, les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement. Par ailleurs, un espace virtuel est dédié aux enseignants qui peuvent par ce biais, proposer à leurs élèves des grilles d'analyse de documents.

C – Des lieux de mémoire accessibles aux élèves

« Les innombrables morts sont notre affaire à tous. Si nous cessions d'y penser, nous achèverions de les exterminer... ». Cette citation empruntée à Vladimir Jankélévitch, présente sur un des murs du CERCIL, évoque l'obligation d'entretenir la mémoire des victimes de la Shoah. Afin de ne pas oublier ce crime commis contre l'humanité, des mémoriaux ont vu le jour. Ces musées transmettent l'histoire de la Shoah et proposent des activités pédagogiques dédiées aux groupes scolaires. Ces musées et mémoriaux sont donc des acteurs coopérant avec le milieu scolaire et avec les enseignants dans le but de transmettre la Shoah de façon pédagogique. Ces musées permettent à l'enseignant se trouvant en difficulté face à la thématique de la Shoah, de laisser une part de cet enseignement à des professionnels, à des enseignants spécialisés. Il existe un grand nombre de mémoriaux présents en France. Au sein de ce réseau des lieux de mémoire de la Shoah en France, nous retrouvons entre autres le Mémorial de la Shoah à Paris, le CERCIL, Centre de recherche et de documentation sur les camps d'internement et la déportation juive dans la Loire situé à Orléans, le Centre d'Histoire et de la Résistance et de la Déportation à Lyon, la Maison d'Izieu, dédiée à la mémoire des enfants d'Izieu déportés en 1944, le lieu de mémoire au Chambon-sur-Lignon dédié à l'histoire des Justes et des résistants pendant la Seconde Guerre Mondiale.

Par ailleurs, de nombreuses institutions agissent dans le but de transmettre l'extermination des Juifs d'Europe et de faire perpétuer la mémoire des victimes de la Shoah : c'est le cas de la LICRA : la Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme qui intervient en milieu scolaire mais aussi le prix Annie et Charles Corrin pour l'enseignement de l'histoire de la Shoah, qui permet de soutenir les projets pédagogiques mis en place par l'enseignant et sa classe. Ces institutions favorisent donc l'échange sur ce thème du programme et permettent aux élèves de pouvoir rencontrer des intervenants en lien avec ce sujet ou bien de s'investir dans un projet de classe afin de « préserver et de transmettre l'histoire et la mémoire de la Shoah⁴⁸. »

1. Le CERCIL, un lieu de mémoire des victimes de la Shoah

Le CERCIL, Centre de recherche et de documentation sur les camps d'internement et la déportation juive dans la Loire situé à Orléans, a mis en place un travail en ligne permettant à chacun et ici aux enseignants d'accéder immédiatement à des témoignages des victimes de la Shoah. Ces témoignages sont accessibles via le lien suivant : www.lestemoins.fr. Ce lien permet donc aux enseignants de pouvoir utiliser des sources historiques. De plus, l'équipe du CERCIL, en lien avec l'Education Nationale propose tout au long de l'année, des activités pédagogiques destinées aux groupes scolaires et ce en lien avec les programmes scolaires et avec le projet pédagogique mis en place par l'enseignant. Ces activités, accessibles et adaptées au niveau des élèves tant au niveau des connaissances qu'à leur âge et à leur sensibilité, permettent à ces derniers d'être en contact avec les sources et archives historiques. Durant l'année 2019-2020, de nombreux ateliers ont pris place comme « Histoire d'une famille juive ou d'une famille nomade pendant la Seconde Guerre Mondiale » ou

⁴⁸ ENSEIGNER L'HISTOIRE DE LA SHOAH [en ligne], Mémorial de la Shoah avec le soutien du Ministère de l'Education Nationale, 2011.

encore « Je m'appelle Isaac et j'ai été un enfant caché ». Cet atelier mentionné se base sur un album autobiographique éponyme réalisé par Isaac Millman. L'enseignant pourra donc faire participer les élèves sur cet atelier puis faire un retour en classe avec une réutilisation de cet ouvrage adapté à l'âge des élèves (cf. annexe 2). Beaucoup de ces ateliers retracent les vies d'enfants juifs ou de familles juives ayant survécu ou non à la Shoah. Enfin lors de leur arrivée au CERCIL, les élèves pourront observer une baraque. La baraque présente au CERCIL abritait des Juifs pendant la Seconde Guerre Mondiale. Ces derniers vivaient au sein de ces baraques, non isolées qui rendaient les « hivers glaciaux et les étés étouffants⁴⁹. » Cette baraque est aujourd'hui classée « monument historique ». Ce « monument » permettra sans doute aux élèves de mieux s'imaginer l'enfer dans lequel ont vécu les Juifs pendant la guerre.

2. *Le Mémorial de la Shoah : entre activités pédagogiques et formations enseignantes*

Le Mémorial de la Shoah propose aux enseignants des formations pour pouvoir les guider sur l'enseignement de cette question complexe qu'est la transmission de la Shoah. Ces formations proposent entre autres aux enseignants de s'appuyer sur divers outils pédagogiques comme la littérature de jeunesse, la musique ou l'image. Des assises pédagogiques sont aussi mises en place et permettent aux enseignants de participer à des tables rondes autour de divers sujets concernant la Shoah comme par exemple : *L'histoire de la Shoah face aux défis de l'enseignement*. Par ailleurs, les enseignants pourront faire appel au Mémorial pour louer des expositions itinérantes. Ces expositions circulent entre les différents établissements scolaires et se composent de panneaux illustrés avec des documents d'archives. Les thèmes abordés sont les suivants : La Shoah en Europe, Les Juifs de France dans la Shoah, Auschwitz-Birkenau,

⁴⁹ Musée-Mémorial des enfants du Vel d'Hiv – le CERCIL

les Justes de France etc. De plus, il existe des livrets d'accompagnement pédagogiques concernant ces expositions qui permettent aux enseignants de faciliter leurs préparations face à celles-ci. Il s'agit donc d'un autre moyen de transmission de l'histoire de la Shoah dans le cas où une visite sur l'un des mémoriaux s'avèrerait impossible. Néanmoins, si une visite est prévue au Mémorial, au CERCIL ou autre musée concernant la Shoah, l'enseignant aura dû expliquer en amont la raison de cette sortie. Afin que le mémorial se présente comme un véritable coopérateur vis-à-vis du milieu scolaire, l'enseignant devra auparavant avoir travaillé sur la Shoah avec ses élèves. Bien que ce ne soit pas une sortie anodine, cette visite devra, comme toute autre sortie scolaire prévue, être justifiée. Elle fera ainsi partie du projet de classe.

Par ailleurs, lors des visites par des groupes classes, le Mémorial propose des ateliers pédagogiques adaptés à l'âge des élèves, qu'ils soient en école élémentaire, au collège ou au lycée. Grâce à ces ateliers, les élèves deviennent acteurs de la démarche d'investigation, de recherche des données concernant les familles juives etc. En étant acteur de leurs apprentissages, ces derniers vont davantage s'investir dans les activités proposées. De plus, pour l'ensemble de ces musées et mémoriaux, il s'agit tout autant de faire face à l'antisémitisme et au racisme que de présenter la culture juive au public pour qu'enfin, la population cesse de percevoir les Juifs uniquement comme les victimes de la Shoah. Avec les outils du Mémorial, les élèves pourront comprendre d'où vient ce peuple ainsi que certains éléments de sa culture. De plus, au sein de ces musées, des objets réels y figurent comme l'étoile jaune, les lettres d'enfants cachés et permettent aux élèves de se sentir davantage concernés par les faits. Il s'agit ici de « saisir la réalité » au sein d'ateliers autour d'histoires vraies, d'histoires vécues. Outre les visites-ateliers avec la présence d'activités pédagogiques, des inter-musées sont aussi proposés et permettent par exemple, aux élèves de visiter à la fois le Mémorial et la Maison d'Izieu, maison qui a accueilli et caché de nombreux enfants juifs lors de la Seconde Guerre Mondiale. Enfin, des spectacles ont vu le jour au Mémorial et sont proposés aux élèves de CM1 et CM2 comme *L'Ourson de Fred*, une pièce pour une

marionnette et son comédien, racontant l'histoire d'un petit garçon juif et de son ours en peluche. Cette histoire est celle de Fred Lessing, survivant de la Shoah. Le Mémorial de la Shoah a lui aussi un site en ligne : <http://www.enseigner-histoire-shoah.org/>. Celui-ci permet aux enseignants de s'imprégner des faits historiques concernant l'extermination des Juifs d'Europe mais aussi d'avoir accès à des recueils bibliographiques sur la littérature de jeunesse, à des fiches thématiques, des cartes, une chronologie de la Shoah, des documents d'archives, des témoignages etc.

Par ailleurs, le Mémorial propose une ressource pédagogique en ligne détaillée auparavant dans ce mémoire : *Le Grenier de Sarah*. Ce dispositif met en place un livret d'accompagnement dédié à l'enseignant ainsi que des activités pédagogiques autour de la Shoah, et ce en s'appuyant sur trois grands principes évoqués par Barbara Mellul, conseillère pédagogique et chef du projet *Le Grenier de Sarah* : « parler des Juifs vivants, sensibiliser les enfants à l'histoire de la Shoah et refuser la pédagogie par l'horreur⁵⁰. » Ces ateliers permettent de montrer au jeune public que les Juifs n'ont pas accepté ce qu'il leur est arrivé, ils ne sont pas restés passifs face à la volonté des Allemands de les exterminer. Beaucoup d'entre eux, n'auraient jamais cru leur propre pays capable de mettre en place une telle cruauté ; les Juifs s'étant battu auparavant pour leur patrie. De plus, si l'enseignant souhaite lors de ses séances en classe, utiliser des archives authentiques, il pourra choisir des documents provenant du *Grenier de Sarah*. Ces documents historiques ont été répertoriés par le Mémorial de la Shoah. L'enseignant ne pourra alors pas douter de la nature des sources historiques utilisées. Enfin, l'espace pédagogique du *Grenier de Sarah* propose aux professeurs un grand nombre de pistes pour les réflexions sur ce thème. Ces derniers pourront s'en imprégner pour préparer leurs séances. En effet, des fiches pédagogiques concernant les témoignages des enfants juifs victimes de la Shoah sont mis à disposition des enseignants.

⁵⁰ Barbara MELLUL, « Parler de la Shoah aux enfants », *Revue d'Histoire de la Shoah* 2010/2 (n°193), op.cit., 2017, pp. 65-76.

3. *La visite du camp d'Auschwitz : la provocation de « mini-traumatismes » ?*

Enfin, plus tardivement dans la scolarité, au collège et au lycée, d'autres visites pourront être prévues par l'enseignant. C'est le cas de la visite du camp d'Auschwitz. Le camp d'Auschwitz est un lieu de commémoration où un grand nombre de collégiens et de lycéens se rendent chaque année. Ce voyage est considéré par beaucoup comme un choc émotionnel pouvant provoquer de « mini-traumatismes » en faisant apparaître aux yeux des élèves l'ampleur de cette extermination à échelle industrielle. Sophie Ernst évoque « une pédagogie basée sur une certaine violence émotionnelle⁵¹. » L'objectif de l'enseignant bien qu'il soit d'enseigner la Shoah aux élèves, ne doit pour autant jamais aller à l'encontre de la sensibilité de chacun et la heurter. Il existe d'autres lieux pour célébrer la mémoire des victimes de la Shoah comme le lieu de mémoire situé au Chambon-sur-Lignon où 5 000 Juifs ont été sauvés de la déportation. Bien que les élèves soient en CM2, au collège, et même au lycée, le respect de la sensibilité des élèves doit être le leitmotiv de l'enseignant. Néanmoins, ce voyage représentera un réel projet final pour les élèves si un projet pédagogique a été mis en place en amont. C'est pourquoi, le Mémorial de la Shoah propose ce voyage d'étude à condition d'avoir préparé un projet pédagogique mettant en avant des expositions, des travaux d'élèves ou autres. Cette institution choisira ensuite les meilleurs projets pour les accompagner dans ce voyage. Un travail de restitution devra aussi prendre place à la suite de ce voyage d'étude pour relater les monuments rencontrés, les faits historiques qui auront été entendus mais aussi les émotions ressenties par les élèves.

⁵¹ *Quand les mémoires déstabilisent l'école*, sous la dir. de Sophie ERNST, op.cit.

Ainsi, le Mémorial de la Shoah à Paris propose des formations pour les enseignants autour de ce thème. Il met en place des activités pédagogiques, propose un outil numérique possible d'utiliser en classe : *Le Grenier de Sarah*. Il propose aussi des voyages scolaires ainsi que des locations d'expositions itinérantes. Il est donc un véritable coopérateur avec l'enseignant. Ce dernier, s'il le souhaite peut aussi contacter le Mémorial afin d'obtenir des brochures d'activités pédagogiques ou bien purement historiques. L'enseignant ne se retrouve donc pas seul face à cet enseignement qui peut parfois le déstabiliser du fait de sa médiatisation. Enfin, d'autres mémoriaux proposent des activités pédagogiques aux classes : c'est le cas du CERCIL.

Conclusion

« Après la Shoah, qui peut nier que l'homme à la charge de l'homme ? Je suis le gardien de mon prochain⁵². » C'est pourquoi, le devenir citoyen et l'éducation à la citoyenneté rejoignent l'enseignement de la Shoah. Outre la transmission d'un fait historique, il s'agit de faire réfléchir les élèves aux droits et devoirs de chacun. Les élèves devront donc s'emparer de ce thème et en tirer les conclusions d'un savoir-vivre en société et d'un respect durable les uns envers les autres. De plus, au sein d'entretiens avec Patricia Drahi, une enseignante de philosophie d'un lycée général et technologique de France s'est posée les questions suivantes : « Qui va le dire à part l'école ? Qui va le dire aux jeunes⁵³ ? ». Il s'agira donc aussi d'entretenir la mémoire des victimes de cette extermination afin de lutter contre l'oubli de l'Histoire. La mémoire de la Shoah est aujourd'hui menacée en raison de la disparition des témoins et des dernières victimes de ce crime. C'est pourquoi, l'enseignement du génocide juif est essentiel et doit se maintenir afin que les élèves aient connaissance de ce pan douloureux de l'Histoire. Cette transmission répondra donc à un des objectifs du programme ; ce dernier étant de « former la base d'une culture commune ».

Les objectifs du devoir de mémoire et du devoir de citoyen ne sont cependant pas les seuls objectifs pour l'enseignant. En effet, ce dernier doit avoir transmis ces faits historiques aux élèves afin que ces derniers comprennent ce que furent l'extermination des Juifs et les persécutions envers les autres peuples comme les Tziganes. Cette transmission aura dû s'effectuer en respectant la sensibilité des élèves mais sans pour autant banaliser la violence ni minimiser les faits historiques. Cet enseignement peut s'avérer difficile en raison de l'horreur, de la violence perpétrée envers les Juifs. Le choix de supports pédagogiques en adéquation avec l'âge des élèves s'avère donc

⁵² Didier DURMARQUE, *Enseigner la Shoah, ce que la Shoah enseigne*, éd. Uppr, 2016, 105 p.

⁵³ Patricia DRAHI, *Enseigner la Shoah et les questions socialement vives*, op.cit.

primordiale. L'enseignant pourra donc s'intéresser aux outils pédagogiques suivants pour traiter ce thème : les albums et romans de jeunesse, *Le Grenier de Sarah* et la mallette pédagogique de Yad Layeled. L'enseignant pourra par ailleurs, participer à des formations proposées par les mémoriaux pour asseoir ses connaissances.

Les horreurs de crime commis contre l'Humanité, en d'autres termes, la dureté de ces faits historiques à enseigner et l'obligation du respect de la sensibilité des élèves sont les raisons du choix de ce sujet de mémoire. En outre, la médiatisation liée à ce fait historique peut rendre cet enseignement plus délicat à transmettre. Souhaitant ne pas faire de ces séances, un cours magistral, j'ai donc décidé d'utiliser un roman jeunesse : *La véritable histoire de Myriam, enfant juive sous la Seconde Guerre Mondiale* d'Anne Powell et Claire Perret. Cette histoire regroupe des faits historiques et a pour fil conducteur, la fuite d'une enfant juive, menacée de subir la déportation. J'ai d'ailleurs, en fin de séance, choisi de comparer la fiction à la réalité en proposant des témoignages audio référencés dans *Le Grenier de Sarah*. Mon objectif était donc de proposer ces séances en transmettant les faits historiques liés à la Shoah, et ce tout en respectant la sensibilité des élèves. Afin de pouvoir constater si mon objectif avait été atteint, je voulais proposer un temps d'échanges en classe entière, en amont de la séance dans le but de connaître le ressenti des élèves face à ce sujet. Je souhaitais ensuite, en dernière séance, proposer à nouveau ce dispositif afin d'évaluer les changements notables entre les deux séances et ainsi conclure sur ma préparation de séances. Cela m'aurait permis de comprendre si j'avais ou non heurté la sensibilité des élèves en leur proposant les supports pédagogiques choisis par mes soins, ou si les faits historiques étaient les seuls facteurs d'un certain « choc » chez les élèves. En utilisant des supports adaptés à l'âge des élèves : *Le Grenier de Sarah* ou bien le roman jeunesse, je pense que ce dispositif aurait pu fonctionner si j'avais pu le mettre en place. Il aurait pu être intéressant de présenter en amont les faits historiques, puis de lire l'histoire de Myriam et travailler plus ardemment sur les illustrations. Je pourrai ultérieurement mettre en place de nouvelles séances basées davantage sur *Le Grenier*

de Sarah ou sur les autres romans de jeunesse référencés dans la bibliographie et sur lesquels une grille de lecture est présentée en annexe.

Par ailleurs, l'enseignant pourra élargir l'enseignement de l'extermination des Juifs d'Europe par l'intermédiaire de concours et de prix qui ont lieu chaque année comme le prix Annie et Charles Corrin mais aussi le Concours National de la Résistance et de la Déportation. Ce dernier a pour objectif de « ne pas oublier le passé et l'horreur du génocide ». Des projets sont donc à mener dès l'école primaire ou dès le collège jusqu'au lycée afin de participer à ces concours. Cela permettra à l'enseignant d'investir davantage ses élèves sur ce sujet et d'approfondir le thème de la Shoah. Afin de prolonger cet enseignement, il sera aussi possible de mener un projet interdisciplinaire autour de la Shoah alliant entre autres le théâtre, le français, l'histoire et les arts plastiques.

Plus tardivement dans la scolarité, au lycée, des débats pourront naître autour de ce thème. C'est notamment lors d'un entretien avec Sophie Ernst que Rony Brauman raconte des réactions de lycéens vis-à-vis du procès d'Eichmann. Lorsque certains acceptent l'irréparable : « Il avait des ordres, il a fait son boulot, il ne pouvait pas faire autrement, qu'est-ce que vous vouliez qu'il fasse, on n'est pas coupable quand on obéit aux ordres » ; d'autres s'indignent : « Mais il a envoyé des gens à la mort, ce n'est pas n'importe quoi⁵⁴. » C'est donc lors de ces débats que l'enseignant pourra intervenir et discuter avec les élèves. Sanctionner la parole n'est pas la solution. Il faut donc être à l'écoute de ses élèves, argumenter, faire preuve d'esprit critique. Pour cela, l'enseignant doit donc connaître les faits historiques et s'être préparé aux débats qui pourront prendre place au sein de sa classe. Cependant, comme l'évoquait Gil Tchernia, « Nous devons en parler. Nous devons nous souvenir de ces années-là, en

⁵⁴ Rony BRAUMAN « Entretiens avec Sophie Ernst », *Quand les mémoires déstabilisent l'école*, sous la dir. de Sophie ERNST, op.cit.

France, de la haine et de l'intolérance. De la brutalité des uns, du désarroi et de l'assassinat des autres⁵⁵. »

En définitive, même si l'inflation mémorielle et l'instrumentalisation de l'histoire par les politiciens est omniprésente, il reste néanmoins essentiel de transmettre la Shoah aux jeunes générations. C'est ce qu'évoquait Emmanuel Macron, lors de la commémoration du 75^{ème} anniversaire de la libération d'Auschwitz. Il est pour lui indispensable de « raconter sans cesse la Shoah, de faire rencontrer les visages des enfants juifs marqués par ce drame, pour que jamais plus l'humanité ne sombre dans l'horreur⁵⁶ ». En effet, avec la disparition grandissante des témoins et dans un contexte sociétal où l'antisémitisme existe toujours, il est capital d'évoquer ce fait historique afin de transmettre l'histoire du génocide des Juifs aux jeunes générations mais aussi de les faire réfléchir sur leurs devoirs en tant que citoyens. Comme l'explique Tadjer Akli dans son ouvrage *Qui n'est pas raciste ici ?*, en tant qu'écrivain, enseignant, témoins, victimes de la guerre, « on a planté des graines [des connaissances], allez savoir ce qui va en sortir⁵⁷. » L'essentiel est de transmettre. Simone Veil, présidente d'honneur de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, résumait quant à elle le devoir de l'enseignant par le fait de « transmettre l'histoire de la Shoah dans le respect de la sensibilité des enfants, sans substituer l'émotion à la connaissance et en suscitant la réflexion de celles et ceux qui seront les citoyens de demain⁵⁸. » La mémoire des victimes de la Shoah ne doit donc jamais s'éteindre. C'est pourquoi la transmission sera la principale clé de lutte contre l'oubli.

⁵⁵ Gil TCHERNIA et François VINCENT, *Je ne suis pas contagieux*, op.cit.

⁵⁶ Emmanuel MACRON, Commémoration du 75^{ème} anniversaire de la libération d'Auschwitz, 27 janvier 2020, op.cit.

⁵⁷ Akli TADJER, *Qui n'est pas raciste ici ?*, éd. JC Lattès, 2019, 93 p.

⁵⁸ Simone VEIL, Avant-propos de *Mémoire et histoire de la Shoah à l'école*, MEN, Ressources pour faire la classe, op.cit.

Bibliographie :

1. Ouvrages d'historiens :

Quand les mémoires déstabilisent l'école, Mémoire de la Shoah et enseignement, sous la dir. de Sophie ERNST, INRP (Institut National de Recherche Pédagogique), Paris, 2008, 348 pages.

BORNE (Dominique), « Faire connaître la Shoah à l'école », *Les cahiers de la Shoah n°1*, Editions Liana Levi, 1994.

BURRIN (Philippe), *Hitler et les Juifs, Genèse d'un génocide*, Editions du Seuil, Paris, 2016, 200 pages.

WIEVIORKA (Annette), *Auschwitz expliqué à ma fille*, Editions du Seuil, Normandie, 1999, 60 pages.

2. Les manuels scolaires :

BOËCHE Sandra, LINGER Sandrine, BODIN Audrey, DELPEUCH Régis, *Les reporters – Histoire Géographie*, manuel CM2, Editions SEDRAP, Toulouse, 2013, 143 pages.

FONTAINE François, LAMBLIN Christian, VERLON Brigitte, 40 séquences d'histoire au CM2, Editions RETZ, Paris, 2007, 256 pages.

3. Ouvrages spécifiques au milieu scolaire :

Mallette pédagogique : *L'enfant et la Shoah*, Serge KLARSFELD, Jacob VAN DER HOEDEN, Association Yad Layeled France, 2002, cassette, CD-ROM, Georgy, *Un des 44 enfants de la Maison d'Izieu*, recueils de textes, livrets pédagogiques, roman jeunesse, fiches textes, fiches vocabulaire, photographies.

Mémoire et histoire de la Shoah à l'école, Ministère de l'Éducation Nationale, Ressources pour faire la classe, Centre National de Documentation pédagogique (CNDP), 2008, 39 pages.

Transmettre la Shoah : dans la famille, à l'école, dans la cité, sous la dir. de Jacques FIJALKOW, Les éditions de Paris : Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Paris, 2009.

DURMARQUE (Didier), *Enseigner la Shoah, ce que la Shoah enseigne*, Uppr éditions, Toulouse, 2016, 105 pages.

DRAHI (Patricia), *Enseigner la Shoah et les questions socialement vives, Risques et défis, Paroles de professeurs de collège et de lycée*, Editions L'Harmattan, Paris, 2017, 247 pages.

4. Les albums et romans jeunesse :

BRAMI (Elisabeth), JEUNET (Bernard), *Sauve-toi Elie !*, Editions du Seuil Jeunesse, Paris, 2003, 51 pages.

HAUSFATER – DOUÏEB (Rachel), LATYK (Olivier), *Le petit garçon étoile*, Casterman, Belgique, 2001, 25 pages.

HOESTLAND (Jo), KANG (Johanna), *La grande peur sous les étoiles*, Editions La Découverte et Syros, Paris, 2002, 38 pages.

MILLMAN (Isaac), *Je m'appelle Isaac et j'ai été un enfant caché*, Editions du CERCIL, Orléans, 2012, 60 pages.

POOLE (Joséphine), BARRETT (Angela), *Anne Frank*, Gallimard Jeunesse, Paris, 2005, 30 pages.

POWELL (Anne), PERRET (Claire), *La véritable histoire de Myriam, enfant juive pendant la Seconde Guerre Mondiale*, Editions Bayard Jeunesse, Paris, 2011, 45 pages.

TCHERNIA (Gil), VINCENT (François), *Je ne suis pas contagieux*, L'école des Loisirs, Paris, 2007, 61 pages.

UNGERER (Tomi), *Otto, Autobiographie d'un ours en peluche*, L'école des loisirs, Paris, 1999, 33 pages.

VANDER ZEE (Ruth), INNOCENTI (Roberto), *L'étoile d'Erika*, Editions Milan, Toulouse, 2003, 24 pages.

Sitographie :

CAIRN [en ligne], Revue d'Histoire de la Shoah 2010/2 (n°193), Barbara Mellul, *Parler de la Shoah aux enfants : une pédagogie ouverte* (pages 65 à 76), 2017. [Consulté le 17 février 2020]. **Disponible sur :** <https://www.cairn.info/revue-revue-d-histoire-de-la-shoah-2010-2-page-65.htm>

EDUSCOL [en ligne], Programme du cycle 3, en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2018-2019, Ministère de l'Éducation Nationale, novembre 2018. [Consulté le 3 février 2020]. **Disponible sur :** https://cache.media.eduscol.education.fr/file/programmes_2018/20/2/Cycle_3_programme_consolide_1038202.pdf

ENSEIGNER L'HISTOIRE DE LA SHOAH [en ligne], Mémorial de la Shoah avec le soutien du Ministère de l'Éducation Nationale, 2011. [Consulté le 2 mars 2020], **Disponible sur :** <http://enseigner-histoire-shoah.org/>

LE GRENIER DE SARAH [en ligne], Mémorial de la Shoah, 2005. [Consulté le 11 janvier 2020], **Disponible sur :** <http://www.grenierdesarah.org/index.php/fr/>

MEMORIAL DE LA SHOAH, [en ligne], Brochure pédagogique : *Activités pédagogiques et formations enseignants 2019 – 2020*, Mémorial de la Shoah, 2019. [Consulté le 10 mars 2020]. **Disponible sur :** <http://www.memorialdelashoah.org/wp-content/uploads/2019/08/ms-brochure-pedago-2019-bat-web.pdf>

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE [en ligne], le directeur général de l'enseignement scolaire : Jean-Louis Nembrini, Instructions pédagogiques – *Enseignement de la Shoah à l'école élémentaire*, Bulletin officiel n°29 du 17 juillet 2008, 2008. [Consulté le 7 décembre 2019].

Disponible sur : <https://www.education.gouv.fr/bo/2008/29/MENE0800541N.htm>

Table des annexes :

- Annexe 1 : Réponses apportées par les enseignants au questionnaire sur l'enseignement de la Shoah à l'école élémentaire
- Annexe 2 : Grille de lecture des neuf albums et romans jeunesse
- Annexe 3 : Le « panier des émotions » de l'association Yad Layeled France
- Annexe 4 : « Baromètre des émotions » proposé aux élèves en début de séance
- Annexe 5 : « Baromètre des émotions » proposé aux élèves en dernière séance
- Annexe 6 : Séances sur le génocide des Juifs et des persécutions envers les autres populations
- Annexe 7 : Fiche de lecture du roman jeunesse d'Anne Powell
- Annexe 8 : Fiche de lecture du roman jeunesse d'Anne Powell complétée
- Annexe 9 : Exemples de témoignages pour une utilisation en arts plastiques ou en atelier théâtre

Annexe 1 : Réponses apportées par les enseignants au questionnaire sur l'enseignement de la Shoah à l'école élémentaire

Selon vous, est-ce un thème du programme difficile à enseigner ? Si oui, pourquoi ?

6 réponses

Oui en fonction des visions dans les familles de ce moment d'histoire.

Pas difficile mais ce thème peut être polémique en fonction du lieu d'enseignement

Non pas plus que les guerres de religion ou la christianisation de la Gaule ou la reproduction en sciences (je suis en plein dedans) Il faut faire confiance à nos élèves qui sont capables de beaucoup de mise à distance. Ce sont souvent des sujets qui les passionnent par ailleurs.

Oui, comme tout ce qui soulève des émotions, peut heurter certaines sensibilités ou déranger certaines cultures...

Non

non

Quelle place accordez-vous à l'émotion ?

6 réponses

Ne pas accepter de moqueries ou de remarques non appropriées lors du travail en classe. Refus de la banalisation des faits.

Je la prends en compte et je la fais verbaliser (notamment lors de la visite de la salle avec les photos de tous les enfants morts au musée du CERCIL)

Elle est partie prenante des leçons d'histoire, de littérature. Heureusement qu'il y a de l'émotion suscitée par la Shoah sinon cela voudrait dire que tout ce qui s'est passé aurait été oublié

primordiale ; il faut à la fois s'en défendre et y faire appel... Comme pour tout ce qui concerne notre métier de passeur et d'éducateur, nous restons quotidiennement sur le fil du rasoir...

Importante

Voir plus haut

Selon vous, quelle est la finalité de cet enseignement ?

6 réponses

Un devoir de mémoire essentiel et de prévention.

Une transmission d'un fait historique et une porte d'entrée pour parler des génocides, de la liberté de culte en France....

Comme je l'ai dit, il est important de tirer des leçons de l'Histoire et de former nos élèves à devenir des citoyens qui ne reproduisent pas des horreurs mais forment un peuple uni et réfléchi pour garantir un équilibre social.

1) politique, dans le sens de l'éducation citoyenne 2) politique, dans le sens de l'éducation à la paix
3) politique, dans le sens de l'éducation à la laïcité...

Devoir de memoire

devoir de mémoire et prévention (formation de futurs citoyens éclairés)

Annexe 2 : Grilles de lecture des neuf albums et romans jeunesse

Les albums et romans jeunesse apparaîtront dans les annexes dans l'ordre suivant :

- *Sauve-toi Elie !* d'Elisabeth Brami et de Bernard Jeunet
- *Le petit garçon étoile* de Rachel Hausfater-Douïeb et d'Olivier Latyk
- *La grande peur sous les étoiles* de Jo Hoestland et de Johanna Kang
- *Je m'appelle Isaac et j'ai été un enfant caché* d'Isaac Millman
- *Anne Frank* de Joséphine Poole et d'Angela Barrett
- *La véritable histoire de Myriam, enfant juive pendant la Seconde Guerre Mondiale* d'Anne Powell et de Claire Perret
- *Je ne suis pas contagieux* de Gil Tchernia et de François Vincent
- *Otto, Autobiographie d'un ours en peluche* de Tomi Ungerer
- *L'étoile d'Erika* de Ruth Vander Zee et de Roberto Innocenti

Titre : *Sauve-toi Elie !*
Auteur / Illustrateur : Elisabeth Brami / Bernard Jeunet
Paru en 2003



Le thème

Il s'agit d'un album de jeunesse relatant l'enfance d'Elie. Elie, enfant juif alors âgé de sept ans est caché durant la Seconde Guerre Mondiale. Il échappe ainsi à la déportation mais vit un calvaire chez les Français, un couple ayant décidé de le cacher en échange d'une somme. Elie reste quant à lui un enfant qui comprend peu à peu la situation des Juifs et la brutalité des gens à l'égard des siens.

Place du narrateur : L'identification au personnage

C'est Elie qui raconte son histoire. L'identification au personnage se fait immédiatement car Elie parle à la première personne du singulier. Il explique ce qu'il vit au jour le jour durant la guerre ; comme s'il s'agissait d'un journal intime. Il se remémore ce qu'il s'est passé depuis le jour où ses parents l'ont « abandonné ».

Ton du récit et émotions véhiculées par le récit

Le ton du récit varie selon les émotions ressenties par Elie : la tristesse lors de l'abandon de ses parents, la peur causée par son maître d'école, par les Français, se traduisant par des cauchemars. Il est littéralement envahi par la peur mais aussi la joie d'être avec Mariette (une enfant qui ne laisse pas le régime lui imposer avec qui elle doit ou ne doit pas parler), la menace (le couteau de Mariette, la mère de Mariette etc.). La fuite est aussi au cœur de l'histoire d'Elie.

Les relations textes - images

Les illustrations sont atypiques : elles sont faites de papier déchiré. On peut y voir un lien avec la vie des Juifs « déchirée » par le régime nazi. Le personnage d'Elie ne montre pas réellement ses émotions. La majorité des images sont en lien direct avec la religion (par exemple la scène de flagellation) ou avec l'extermination des Juifs. Certaines illustrations mériteraient d'être analysées et commentées en classe comme celle où une femme cache sous sa robe des enfants pris au piège dans des barbelés : rafle d'enfants à laquelle assiste impuissant Elie. L'interprétation fait donc partie intégrante de cet album.

Les événements historiques abordés – De quelles façons ?

- ✓ Une chronologie s'établit dès le début :
 - 9 juin 1942 : étoile cousue sur la blouse d'Elie
 - Juin : annonce de la Rafle du Vel d'Hiv qui aura lieu du 16 au 18 juillet 1942 : « Ralph et Yves »
 - L'hiver qui revient correspond à la période de 1942-1943, puis les saisons défilent : « il y a eu un autre été et un autre hiver »
 - Elie va bientôt avoir 9 ans à la fin de l'histoire, ce qui correspond à mai-juin 1944
- ✓ Le convoi dont il est question à la fin a réellement eu lieu : il s'agit du convoi 71 où Liane Krochmal a été raflee avec les enfants d'Izieu. Cette rafle a eu lieu le 6 avril 1944. Liane périt avec les autres enfants après son arrivée à Auschwitz. « Liane est partie pour toujours dans le grand ventre de la guerre ».
- ✓ Vocabulaire lié à la Shoah : étoile jaune, Ralph et Yves (équivalent de Rafle du Vel d'Hiv pour Elie), machine allemande, rapport à la guerre, espionnage (relation aux personnes ayant dénoncé les Juifs), caché, soldats allemands, gendarmes, fusils, les bottes (en référence à la tenue des soldats allemands) etc.

Pistes pour un 1^{er} échange collectif – Usage en classe et prolongement

- ✓ La fausse identité d'Elie : Elie est un enfant caché qui va se faire appeler Emile (l'histoire du faux oncle et de la fausse tante, l'étoile juive cachée etc.). Travail sur la souffrance endurée en tant qu'enfant caché : abandon des parents, moqueries etc. Pour les Juifs, le fait d'avoir échappé au camp de la mort ne signifie pas pour autant vivre en paix.
- ✓ Références historiques : le port de l'étoile en juin 1942, revenir sur l'incompréhension d'Elie lorsqu'il évoque Ralph et Yves, comprenons « Rafle du Vel d'Hiv » qui a eu lieu du 16 au 18 juillet 1942, les soldats allemands en train de procéder à des arrestations => la chronologie des faits peut donc être évoquée. De même, le convoi 71 dans lequel Liane Krochmal a été déportée a vraiment existé.
- ✓ La méchanceté et la violence de certaines personnes prêtes à tout pour le régime nazi : « Ne l'approche plus sinon... Couic ! Comme tes parents ! Tous ceux de votre espèce ! ».
- ✓ Amitié entre enfants : peu importe d'où l'on vient et de quelle religion on appartient ; nous restons avant tout des humains => Elie et Mariette jouent comme si de rien n'était (l'appartenance juive d'Elie ne lui pose pas problème). Cette amitié est à nuancer dès qu'elle se rend compte qu'Elie est Juif.

Obstacles rencontrés : lexique, disposition texte - image

Le lexique est adapté aux élèves. Etant donné qu'il s'agit d'un enfant qui parle, le texte est directement compris par les élèves. Néanmoins il y a la confusion d'Elie entre « Ralph et Yves » au lieu de Rafle du Vel d'Hiv ou bien lors de la dictée au lieu d'écrire « machinalement », Elie écrit « machine allemand ». Il y a donc ici une nécessité d'expliquer ce que cela signifie. De plus la manifestation de la religion dans les illustrations peut porter à confusion. Qui plus est, lorsque Mariette se rend compte qu'Elie est circoncit, elle le fuit car elle comprend qu'il est Juif. Cet album est doté d'un grand nombre d'implicite qu'il faut expliquer aux élèves. De plus, il faut bien distinguer ceux qui ont sauvé les Juifs de la Shoah et ceux qui les ont sauvés en échange d'argent et qui les ont maltraités (c'est le cas des Français). On parle d'enfants juifs monnayés.

Finalité : les valeurs transmises et le message destiné au lecteur - Moralité

L'amitié entre Mariette et Elie montre bien que quelles que soient les origines, deux êtres humains peuvent être amis. Le fait d'être Juif ou non ne change rien (=> lutte contre l'antisémitisme). De la même manière, seuls les enfants veulent se sauver entre eux (Elie et Liane) : il y a donc ici les notions de solidarité et de fraternité qui sont mises en exergue. Néanmoins, Elie termine son histoire en expliquant qu'il attendra à jamais le retour de ses parents.

Titre : *Le petit garçon étoile*
Auteur / Illustrateur : Rachel Hausfater-Douïeb / Olivier Latyk
Paru en 2001



Le thème

Il s'agit d'un album de jeunesse racontant l'histoire d'un petit garçon étoile durant la Seconde Guerre Mondiale. Il raconte la honte d'être Juif puis la déportation ainsi que sa volonté de ne plus être un enfant juif. Il raconte qu'il a caché sa véritable identité : il était un enfant juif caché. Il explique enfin comment il a repris goût à la vie et qu'il reste Juif et fier de l'être. L'utilisation de la métaphore pour présenter la Shoah est le point central de cet album.

Place du narrateur : « L'identification au personnage »

Le narrateur est extérieur à l'histoire. Il raconte l'histoire du petit garçon étoile en utilisant la troisième personne du singulier « il ». L'identification ne se fait pas immédiatement. Néanmoins, étant donné qu'il s'agit de l'histoire d'un petit garçon, cela permettra tout de même aux élèves de s'identifier à lui.

Ton du récit et émotions véhiculées dans le récit

Le lecteur vit les émotions du petit garçon à travers son histoire : la honte de porter une étoile, la peur face aux SS (personnages chutent, ne réussissent pas à s'échapper), la souffrance, l'angoisse d'être un enfant caché, la tristesse de ne plus voir d'étoiles (ceci lié à l'extermination des Juifs).

Les relations textes - images

Les images ne sont pas réalistes. Elles sont en lien direct avec le texte proposé : l'ombre de la rose est une rose, l'ombre de l'étoile est une étoile et l'ombre du petit garçon est une étoile juive. Image colorée et image en noir et rouge qui fait référence aux couleurs du drapeau nazi. Les SS sont représentés par des personnages grands piétinant le peuple. On retrouve de nombreuses références implicites : on peut observer un camp d'extermination, le camp d'Auschwitz avec une fumée remplie d'étoiles juives qui en sort : il s'agit de l'extermination des Juifs. Les illustrations doivent être analysées avec le texte afin d'en comprendre le sens : « le petit garçon vit les grandes étoiles-papa [...] partir vers la nuit. Et s'éteindre. ».

Les événements historiques abordés – De quelles façons ?

- ✓ Le port de l'étoile juive (étoile différente des étoiles ordinaires) qui apparaît dans les illustrations.
- ✓ L'arrestation des Juifs par les soldats allemands appelés « les chasseurs d'étoiles ». On reconnaît les soldats grâce à la croix gammée présente sur leurs brassards mais aussi la figure d'Hitler placée au second plan.
- ✓ Le train noir de la déportation est présenté dans les illustrations. Nous avons aussi la représentation des chambres à gaz (camp d'Auschwitz) et de la mort des Juifs avec la fumée remplie d'étoiles de David.
- ✓ Les enfants juifs cachés
- ✓ Le génocide : « Il était tout seul. Les étoiles filantes n'étaient pas revenues. »
- ✓ Vocabulaire en rapport avec la Shoah : étoile, chasseurs d'étoiles, trains noirs

Pistes pour un 1^{er} échange collectif – Usage en classe et prolongement

- ✓ Travail sur l'étoile juive « cette étoile avait trop de bras »
- ✓ Travail sur la question « Qu'est-ce qu'un garçon étoile ? » (permet de travailler sur la compréhension du texte). Les Juifs ne sont plus considérés comme des personnes à part entière : pour les reconnaître => l'étoile
- ✓ Travail sur les illustrations avec la représentation de la Gestapo (place et grandeur des personnages dans les images).
- ✓ Travail sur les enfants juifs cachés

Obstacles rencontrés – la nécessité d'une analyse : lexicale, disposition texte – image, implicite

Le texte est abordable. Néanmoins, les SS sont appelés « les chasseurs d'étoiles ». Il faut donc revenir sur le lexique et sur le fait de ne pas minimiser l'impact de cette milice. Le texte est implicite tout comme les illustrations. Il faut donc bien préparer l'analyse de cet album en amont afin de pouvoir traiter et interpréter chaque texte et image comme il se doit.

Finalité : Les valeurs transmises et message destiné au lecteur - Moralité

Il faut réapprendre à vivre malgré l'horreur de la guerre et du génocide. Le petit garçon étoile est fier d'être une étoile. Il est nécessaire d'accepter les autres et leurs différences (travail de lutte contre les discriminations). « Il sait qu'il est une étoile. Et il brille. » Il s'agit de montrer l'espérance, que la vie continue et qu'il ne faut cesser de lutter contre l'antisémitisme.

Titre : *La grande peur sous les étoiles*
Auteur / Illustrateur : Jo Hoestlandt / Johanna Kang
Paru en 2002



Le thème

Cet album de jeunesse raconte l'histoire d'amitié entre Lydia, enfant juive de 8 ans et Hélène. L'histoire se déroule en France durant l'année 1942. Le 15 juillet au soir, Hélène a invité son amie à dormir à la maison. Seulement, plusieurs personnes viennent toquer à la porte pour se cacher des soldats car ce soir-là, la rafle du Vel d'Hiv a commencé. Lydia décide de rentrer chez elle. Hélène ne reverra plus jamais son amie qui a été raflée et déportée.

Place du narrateur : L'identification au personnage

C'est Hélène, une vieille dame qui revient sur son histoire d'amitié entre elle et Lydia alors qu'elles étaient enfants. Elle utilise la première personne du singulier et se remémore son histoire. Comme les enfants, Hélène et son amie plaisantaient sur les termes de « fantôme de minuit » et « dame de onze heures » car elles pensaient que c'était une blague. La naïveté des enfants est ainsi présentée. Il sera donc facile pour des élèves de se comparer à ces deux jeunes enfants et à cette amitié.

Ton du récit et émotions véhiculées par le récit

Les deux amies ont peur car il est tard et des personnes viennent toquer à leur porte sous des identités incongrues. Hélène est surtout traversée par la colère car son amie va rejoindre ses parents alors que c'était le soir de son anniversaire. Elle ne tolère pas d'être abandonnée ainsi. Il y a des allers-retours passé - présent avec les remords d'Hélène, devenue une vieille dame qui regrette d'avoir dit à son amie qu'elle ne l'était plus.

Les relations textes - images

Les images représentent les personnages mais on perçoit difficilement les traits des personnages ainsi que leurs émotions. On peut voir la colère d'Hélène lorsque Lydia rentre chez elle mais on ne voit pas la tristesse d'Hélène lorsqu'elle se rend compte qu'elle ne reverra sans doute jamais son amie.

Les événements historiques abordés – De quelles façons ?

- ✓ L'occupation du nord de la France par l'Allemagne nazie
- ✓ L'obligation du port de l'étoile jaune en France en 1942
- ✓ La rafle du Vel d'Hiv est annoncée : le 16 juillet 1942 : « dans la rue défilait un long cortège de gens avec des valises. Ils étaient gardés par des policiers français. »
- ✓ Le sauvetage des Juifs par les Justes avec « la dame de onze heures » (nom de code pour ne pas se faire repérer par les soldats allemands et se faire arrêter).
- ✓ Vocabulaire lié à la Shoah ou au contexte en France en 1942 : policiers français, étoile jaune, nom de code

Pistes pour un 1^{er} échange collectif – Usage en classe et prolongement

- ✓ Travail sur le port de l'étoile jaune obligatoire : « Joli ou pas, on n'a pas le choix » explique la maman de Lydia
- ✓ Travail sur le sauvetage et les noms de code des Juifs pour ne pas se faire repérer ni arrêter par les soldats.

Obstacles rencontrés : lexique, disposition texte - image

Sur les illustrations concernant la rafle, on peut voir des personnages portant l'étoile juive sur le bras. Or, l'ordonnance de mai 1942 stipule que l'étoile doit être portée sur le côté gauche de la poitrine. Néanmoins, il est important de mentionner que les Juifs polonais portaient l'étoile juive sur un brassard contrairement aux Juifs français. Le vocabulaire rencontré peut parfois être compliqué comme avec le verbe « houspiller ». Il y a aussi beaucoup d'implicites notamment avec les noms de code « le fantôme de minuit », « la dame de onze heures ». Il faut donc bien expliquer leurs significations aux élèves.

Finalité : Les valeurs transmises et le message destiné au lecteur - Moralité

Hélène précise au tout début de son histoire qu'elle est désormais une vieille dame. Elle s'interroge : « Dès que j'aurai quitté ce monde, qui se rappellera de mon amie Lydia, déportée lors de la Seconde Guerre Mondiale ? ». Il s'agit ici de ne surtout pas oublier ce qu'il s'est passé pendant la guerre, afin que ces horreurs ne revoient jamais le jour. La méchanceté et la cruauté des hommes est le message fort de cet album. Lorsqu'Hélène explique que son amie juive n'est pas née sous une bonne étoile, sa mère lui répond : « Le malheur vient rarement du ciel, Hélène. Et ce malheur-là, en tout cas, n'en vient pas. Il vient des gens, malheureusement ; de la méchanceté des uns, de la faiblesse des autres... Comme il est difficile de vivre ensemble ». C'est l'homme qui a créé tout ce processus pour exterminer les Juifs. Il est le seul coupable.

Titre : *Je m'appelle Isaac et j'ai été un enfant caché*

Auteur / Illustrateur : Isaac Millman

Paru en 2012



Le thème

Isaac Millman alors âgé de 69 ans, revient sur un passé douloureux : celui de son enfance. Petit garçon juif caché pendant la Seconde Guerre mondiale, il nous livre son histoire sous la forme d'un documentaire avec des illustrations mais aussi des photos pour appuyer son discours. L'auteur de ce livre s'appelle en réalité Isaac Sztrymfman. Il s'est caché avec sa mère dans l'atelier de son père lors de l'arrestation des Juifs. Puis, après de nombreuses péripéties, Isaac s'est retrouvé à l'hôpital d'Autun où il a pu être caché. S'en suit des départs, des arrivés chez des personnes bienveillantes comme Héna mais aussi malveillantes comme Madame Mercier. Enfin, la libération a lieu, puis Isaac s'envolera vers l'Amérique pour se faire adopter.

Place du narrateur : L'identification au personnage

Isaac raconte son histoire et démarre avec sa vie ordinaire de petit garçon d'avant la guerre. L'identification se fait d'autant plus rapidement, qu'il s'agit d'une histoire vécue. Les élèves y seront d'autant plus à l'écoute. De plus, Isaac raconte tout dans les moindres détails comme ses jeux (osselets), son Noël passé aux côtés de Madame Devolder (les chaussons au pied du sapin). Les élèves reconnaîtront en Isaac, un de leur pair, comme s'il s'agissait « d'un des leurs. »

Ton du récit et émotions véhiculées par le récit

Isaac raconte son histoire et nous livre les émotions qu'il a ressenties lors de ces événements. Il avoue avoir été terrorisé par les soldats allemands. Il raconte aussi son soulagement lorsqu'il rencontra Héna, une femme juive comme lui qui va l'aider à s'en sortir mais aussi lorsqu'il a été remis à Madame Devolder qui a pris soin de lui. Isaac passe par de nombreuses émotions mais la peur et la tristesse sont majoritairement présentes tout au long du récit : peur pour ses parents, peur des étrangers (Madame Mercier), tristesse d'avoir été arraché à ses parents etc.

Les relations textes - images

Le texte est parfois associé à des photographies d'Isaac et de sa famille. Sur les double-pages, on peut observer des illustrations très réalistes. Elles forment comme un résumé du texte lu juste avant. L'une de ces illustrations représente la France divisée en deux zones. On y voit une légende ainsi que les différents camps où les Juifs étaient internés. Les cartes d'identité des parents d'Isaac sont représentées ainsi que la figure d'Hitler avec son ombre qui domine la France. Cette illustration en dit beaucoup sur la situation de la France en 1940. On y voit aussi la croix gammée. Les illustrations d'Isaac Millman sont très complètes et apportent un grand nombre d'informations au lecteur. Par ailleurs, le récit est coupé par des sortes de chapitres marquant la chronologie de ce livre : Avant la guerre, L'Allemagne envahit la France, Le camp de Pithiviers, La persécution des Juifs, Le passage de la ligne de démarcation, L'arrestation, A l'hôpital, Héna, Pontault-Combault, Madame Mercier, Madame Devolder, Mes amis, La vie est dure, La libération, Les Buissons, le départ pour l'Amérique et la Postface. On y voit les différents épisodes de la vie d'Isaac avec de multiples illustrations qui se chevauchent sur la double-page. De plus, la couleur bleue qui est une couleur froide est omniprésente dans les illustrations lorsqu'Isaac raconte sa tristesse, la méchanceté des Mercier... A l'opposé, après avoir rencontré Madame Devolder, on observe des illustrations avec la couleur jaune. Le jaune est une couleur chaude et rappelle le réconfort, l'apaisement. Ainsi, il y a aussi un jeu sur les couleurs et leurs relations avec les émotions. Par ailleurs, de nombreuses photographies d'Isaac et des personnes qu'il a pu rencontrer au cours de ces années sont présentes au sein de cet album.

Les événements historiques abordés - Le documentaire

- ✓ Déclaration de la guerre en 1939 (à cette époque Isaac est âgé de 6 ans).
- ✓ L'armée allemande envahit la France en 1940
- ✓ Le père d'Isaac se fait arrêter et interner au camp de Pithiviers
- ✓ Dates précises de l'internement : 14 mai 1941 et déportation le 25 juin 1942 pour Moïshe, le père d'Isaac et internement le 7 août 1942 et déportation le 22 août 1942 pour Rivelé, la mère d'Isaac.
- ✓ Des illustrations ou photographies figurent souvent sur des double-pages montrant la France coupée en deux, le visage d'Hitler etc.
- ✓ Le 22 juin 1940 : la France est divisée en 2 zones : la zone occupée au nord et la zone libre au sud avec l'interdiction de passer d'une zone à l'autre
- ✓ Le recensement des Juifs avec l'ordonnance du 27 septembre 1940
- ✓ L'obligation du port de l'étoile jaune

| |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'arrestation d'Isaac et de sa mère ✓ On retrouve des photographies de la prison d'Autun datant de 2003, d'Héna et de ses petits-enfants (1934) ✓ La déportation ✓ Le sauvetage d'enfants juifs dans l'hôpital d'Autun ✓ La libération de Pontault-Combault par les Américains en août 1944 ✓ Des archives sont présentes après la postface : la carte d'interné du père d'Isaac, des photographies de la déportation, du camp de Pithiviers, l'autorisation de visite (celle avec le père d'Isaac), les photographies des baraques (un lien peut être fait directement avec le CERCIL situé à Orléans où se trouve une baraque provenant du camp de Beaune-la-Rolande). ✓ Un glossaire est présent à la fin de l'album et donne une définition et une explication des mots suivants : yiddish, le recensement des Juifs, la rafle dite du Billet vert, l'étoile jaune, ligne de démarcation, la prison d'Autun, jour de pénurie, Pourim, camp de la mort, la Shoah. ✓ Le lexique lié à la Shoah est présent tout au long de l'ouvrage : camps de la mort, nazis assassinaient les Juifs par le gaz, déportation, arrestations etc. |
| <p style="text-align: center;">Pistes pour un 1^{er} échange collectif – Usage en classe et prolongement</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Travail sur la France coupée en deux ✓ Travail sur la chronologie des événements : arrestation, internement au camp de Pithiviers pour le père d'Isaac, la persécution des Juifs et sur le parcours d'Isaac (fuite vers zone libre puis arrestation etc.) / chronologie de son parcours / chronologie de ses rencontres ✓ Possibilité de travailler sur les restrictions concernant les Juifs en comparant les droits des enfants juifs durant la Seconde Guerre Mondiale à ceux des enfants à l'heure actuelle. Restrictions : certains objets doivent être remis au poste de police (radio, bicyclette...), interdiction d'aller dans un jardin public, au cinéma etc. ✓ Travail sur les cachettes : dans l'atelier du père d'Isaac lors des arrestations des Juifs avec une possibilité de faire des références à la cachette d'Anne Frank dans l'Annexe, l'hôpital, dans la maison d'Héna qui lui a recommandé « Reste dans l'appartement et ne réponds ou n'ouvres à personne. Héna. ». ✓ Les personnes ayant aidé les Juifs : ils ont donné de la nourriture, ne les ont pas dénoncés, aidé à passer la ligne de démarcation, recueilli Isaac (c'est le cas d'Héna et de Madame Devolder). ✓ La haine contre les Juifs et la peur de cacher des Juifs au risque de mourir pour cette « trahison » envers le régime : Madame Ullman, l'amie des Millman refuse Isaac par peur de se faire arrêter. La concierge hurle quant à elle : « Je ne veux pas d'un Juif chez moi ! ». La méchanceté de Madame Mercier est aussi présente. Cette dernière enferme Isaac dans sa chambre pour ne pas qu'il prenne à manger. ✓ La censure |
| <p style="text-align: center;">Obstacles rencontrés : lexique, disposition texte - image</p> <p>Cet album documentaire comporte un nombre conséquent d'informations. Il présente une grande clarté au niveau informatif. Les photographies complètent le récit. Les illustrations réalisées par Isaac Millman synthétisent le récit et les moments-clefs de sa vie lus juste auparavant. Un glossaire est situé à la fin de l'album pour expliquer les termes compliqués. De la même façon, les archives et les photographies sont légendées afin que le lecteur ne se perde pas dans les informations données et afin qu'il comprenne immédiatement le document présenté.</p> |
| <p style="text-align: center;">Finalité : Les valeurs transmises et le message destiné au lecteur - Moralité</p> <p>Isaac raconte son histoire dans le but de toucher les enfants et les adultes à son vécu mais aussi de sortir du silence pour les victimes des camps et de la Shoah. Pour lui, il est impératif de transmettre la Shoah. Il veut révéler et dénoncer la collaboration des français avec le régime nazi. Il souhaite aussi rendre hommage à ses parents, morts à Auschwitz.</p> |

Titre : *Anne Frank*
Auteur / Illustrateur : Joséphine Poole et Angela Barrett
Paru en 2005



Le thème

Il s'agit d'un album de jeunesse retraçant la vie d'Anne Frank, enfant juive sous le régime nazi. Cet album témoigne de son enfance, de son exil à Amsterdam et de sa vie d'enfant juive cachée dans l'Annexe (bureaux de son père : Otto Frank) puis de son arrestation et de celle de sa famille. Des références historiques sont à noter : l'Allemagne ayant subi le diktat de la PGM etc.

Place du narrateur : L'identification au personnage

Le narrateur est extérieur à l'histoire. Il raconte l'histoire d'Anne Frank à la troisième personne du singulier. Le personnage est une jeune fille : Anne Frank. L'identification à ce personnage se fait donc rapidement, d'autant plus qu'Anne est présentée comme une fille ordinaire, aimant faire des blagues etc.

Ton du récit et émotions véhiculées par le récit

Le récit traduit les différentes émotions ressenties par Anne : la tristesse, la peur, l'anxiété, la solitude etc.

Les relations textes - images

Les illustrations sont très réalistes : on y voit les SA (en tenues), mais aussi la figure d'Hitler ainsi que la souffrance des Juifs. On observe la persécution des Juifs. Les émotions sont très présentes dans ces images : la peur, la tristesse et même le désarroi dans le regard d'Anne lorsqu'elle et sa famille se font arrêter par les soldats allemands. Le texte est descriptif.

Les événements historiques abordés – De quelles façons ?

- ✓ Le *Journal d'Anne Frank* : source historique en préambule
- ✓ Une chronologie s'établit :
 - La montée du nazisme et la personnalité d'Hitler vers 1929 – 1933
 - Le départ pour Amsterdam jusqu'en 1942
 - L'obligation du port de l'étoile pour tout Juif âgé de plus de 6 ans avec écrit le mot « Jood » en 1942
 - L'interdiction d'aller dans certains lieux publics pour les Juifs comme le cinéma, les parcs, les piscines
 - La vie menée par les Frank : Juifs cachés dans l'Annexe à Amsterdam dès l'été 1942
 - L'arrestation des Frank et des autres réfugiés le 4 août 1944
 - La publication du *Journal d'Anne Frank* après la guerre
- ✓ Vocabulaire lié à la Shoah et à l'Allemagne nazie : Adolf Hitler, détestait les Juifs, parti nazi, sections d'assauts, rafles et chassés, étoile jaune, dénoncer, hommes brutaux en uniforme, camp de concentration allemand

Pistes pour un 1^{er} échange collectif – Usage en classe et prolongement

- ✓ Travail sur la vie menée par les Juifs sous le régime nazi et leurs persécutions : interdiction d'aller au cinéma, de porter une valise en pleine rue (sinon l'individu est qualifié de suspect) etc.
- ✓ Travail sur les Juifs cachés
- ✓ Travail sur la chronologie des événements : arrivée d'Hitler au pouvoir, haine envers les Juifs qu'il considère responsables des maux de l'Allemagne, les persécutions, l'exil pour la Hollande, la vie des Juifs cachés, l'arrestation, la déportation menant à la mort ainsi que la survie de certains Juifs comme Otto Frank vivant très douloureusement et difficilement après l'horreur de la guerre et la souffrance qu'il a endurée.
- ✓ Possibilité en prolongement de travailler sur des extraits du *Journal d'Anne Frank* étant donné que cet album retrace les origines du journal d'Anne = travail sur le témoignage (témoin et victime et de la Shoah).

Obstacles rencontrés - la nécessité d'une analyse : lexicale, disposition texte - image

L'album est adapté aux élèves. Néanmoins, il est assez long. Un travail sur quelques doubles-pages semble moins lourd et plus réalisable qu'un travail sur la totalité de l'album. Dans le cas où la totalité de l'album souhaiterait être analysée, une séquence doit être requise. Les expressions pourront être éclaircies par l'enseignant : « mis à sac » etc.

Finalité : les valeurs transmises et le message destiné au lecteur - Moralité

A la fin de l'histoire, lorsque le père d'Anne pense avoir tout perdu, Miep, son assistante lui tend le journal d'Anne. Ainsi « son histoire ne fait que commencer ». La mémoire doit perdurer. Cet album permet donc de comprendre la naissance du journal d'Anne. Son père publiera le *Journal d'Anne Frank*. Ainsi, ce qu'a enduré le peuple juif doit être gravé et conservé à tout jamais. Le *Journal d'Anne Frank* offre un témoignage permettant de lutter contre l'oubli. La maison d'Anne Frank à Amsterdam accueille de nombreux visiteurs chaque année.

Roman jeunesse

Titre : *La véritable histoire de Myriam enfant juive pendant la Seconde Guerre Mondiale*

Auteur / Illustrateur : Anne Powell / Claire Perret

Paru en 2001



Le thème

Il s'agit d'un roman jeunesse, composé de 5 chapitres. L'histoire de Myriam, enfant juive de 9 ans sous la Seconde Guerre Mondiale est racontée. Cette histoire se déroule en 1942. Myriam débute son histoire en racontant qu'elle dinait avec ses parents lorsque des soldats allemands sont entrés dans sa maison et ont procédé à leur arrestation. Pour elle, ses parents lui ont été « volés ». Myriam a quant à elle réussi à se cacher dans le poulailler sans se faire arrêter par la Gestapo. Puis, elle a décidé de fuir le domicile familial afin de retrouver son frère Sammy. Lors de cette fuite, elle rencontrera des gens bienveillants, des Justes qui vont décider de s'occuper d'elle. Elle va aussi croiser le chemin de soldats et de personnes très hostiles à son égard et à l'égard des Juifs en général.

Place du narrateur : L'identification au personnage

C'est Myriam qui raconte l'histoire à la première personne du singulier « je ». Cette enfant est âgée de 9 ans. Il est donc facile pour l'élève de se comparer à Myriam.

Ton du récit et émotions véhiculées par le récit

Les images montrent la fatigue (les cernes) ainsi que la détresse sur le visage des parents de Myriam. La peur est présente dans ce récit : Myriam fait comme si elle tenait la main à son frère pour se rassurer. L'arrestation des parents de Myriam est brutale. Sur les illustrations, on remarque le regard noir et méchant des soldats allemands ainsi que la panique dans les yeux des parents de Myriam. La peur se fait aussi ressentir face « aux cris et aux ordres en allemands » qu'entend la jeune Myriam mais aussi face à la dénonciation comme avec sa rencontre très houleuse avec l'oncle Raymond. Myriam tente aussi d'être forte et courageuse comme elle l'avait promis à son frère.

Les relations textes - images

Sur le rabat de couverture, une image de la France est présentée avec la ligne de démarcation permettant d'observer la zone libre au sud de la France et la zone occupée par les Allemands au nord. Des pages de documentation interviennent fréquemment dans le récit et permettent au lecteur de comprendre l'histoire. Les illustrations présentent les personnages avec un semblant de réalisme. Les émotions des personnages sont très perceptibles par le lecteur qui comprend immédiatement la gravité de la situation.

Les événements historiques abordés – De quelles façons ?

- ✓ Image de la France sous la Seconde Guerre Mondiale avec la ligne de démarcation entre zone libre et zone occupée. Le lieu où vit Sammy en zone libre : Le Chambon-sur-Lignon en Haute-Loire.
- ✓ La guerre se déroule déjà depuis trois ans raconte Myriam
- ✓ Présentation du camp de Drancy se trouvant au nord de Paris avec la présence de trains qui reviennent vides
- ✓ Arrestation des parents de Myriam relative aux arrestations des Juifs durant l'année 1942
- ✓ Vocabulaire lié à la Shoah et à la France de 1942 : trains, camp de Drancy, envoyer les Juifs dans le camp de Drancy, mort, soldat, étoile, cacher, zone libre, camp d'Aix-en-Provence : le camp de Milles, vigies etc.

Le documentaire

- ✓ Page de documentation sur le début de la guerre à la page 9 : le dictateur Hitler, la drôle de guerre, l'exode, la France coupée en deux, la collaboration. Cinq paragraphes succincts et descriptifs figurent sur cette page ainsi qu'une image de la France coupée en deux et une illustration représentant la poignée de main entre Hitler et Pétain, signe de la collaboration.
- ✓ Sur la double-page 12-13, une carte du monde est représentée ainsi qu'un paragraphe intitulé « Le monde en 1942 ». Cette carte présente les pays se faisant la guerre ainsi que les différentes coalitions.
- ✓ Page de documentation sur les persécutions des Juifs à la page 17 avec 5 paragraphes présentant les informations concernant : un peuple dispersé, l'étoile jaune, six millions de Juifs assassinés, un crime contre l'Humanité. Une photo de train servant à la déportation est présente ainsi qu'une image représentant les condamnés juifs en train de travailler sous le regard des soldats allemands. Cette page de documentation présente en quelques lignes les Juifs et l'origine de cette haine envers eux, appelée l'antisémitisme. Des dates permettent au lecteur de situer les faits dans le temps ainsi que la chronologie des événements.
- ✓ Sur la double-page 24 – 25, on observe ce qu'est une imprimerie clandestine. Un encart situé sur la droite de la double-page permet de définir ce qu'est une ronéo, une valise radio, un journal *Combat*, une carte

d'alimentation, un ausweis, une carte d'identité. Ces définitions sont associées à des numéros et ces numéros à des images permettant au lecteur de comprendre directement de quoi il s'agit.

- ✓ Page de documentation sur la vie sous l'occupation à la page 28 avec 5 paragraphes présentant les informations concernant : la faim, les bombardements, « ici, Londres », le STO et la Résistance et les maquisards. Deux illustrations figurent sur cette page montrant les bombardiers et un français écrivant un V de « victoire ».
- ✓ Page de documentation sur les biographies de huit hommes ayant participé à la Seconde Guerre Mondiale : Churchill, Charles de Gaulle, Hitler, Jean Moulin, Benito Mussolini, Philippe Pétain, Franklin Roosevelt et Staline.
- ✓ Sur la double-page 40 – 41, quelques informations sur le *Journal d'Anne Frank* et sur sa cachette sont présentées.
- ✓ Page de documentation sur la fin de la guerre à la page 45 avec 5 paragraphes présentant les informations concernant : le débarquement, la libération de Paris, la capitulation, deux bombes atomiques, le bilan. Deux illustrations présentent le débarquement et le Général de Gaulle.

Pistes pour un 1^{er} échange collectif – **Usage en classe** et prolongement

- ✓ Il serait intéressant de savoir « Pourquoi les trains partant de Drancy reviennent vides ? ». Il s'agit de l'une des questions que se pose Myriam et que vont se poser à leurs tours les élèves.
- ✓ Proposer une carte de la France avec la ligne de démarcation et expliquer que le frère de Myriam, prénommé Sammy est en zone libre contrairement à ses parents et elle, qui risquent un grave danger du fait qu'ils se trouvent dans la zone occupée. Il serait aussi intéressant de situer le camp de Drancy ainsi que le camp des Milles présentés dans le texte et d'expliquer ce à quoi servaient ces camps. Il y a aussi la possibilité de montrer le parcours effectué par Myriam.
- ✓ Il serait intéressant d'évoquer l'arrestation mais aussi la fuite de Myriam. Le fait de trop se charger pour un Juif était un signe de fuite ou de danger. Pour cela, tout comme Anne Frank, elle enfile ses vêtements les uns sur les autres et évite de trop se charger.
- ✓ La haine envers les Juifs avec l'inconnue qui a craché au visage de Myriam « sale juive » et lui a crié : « retourne dans ton pays ! » ou lorsqu'un homme prononça dans le train « Plus de deux cents juifs arrêtés cette nuit ! Ça c'est une bonne nouvelle ! Qu'on nous débarrasse de cette racaille une fois pour toutes ! ».
- ✓ La peur et le danger encourus par les personnes aidant les Juifs : « C'est trop dangereux d'aider ces gens-là ! » déclare l'oncle Raymond. Cette peur engendre bien souvent un refus complet d'aider les Juifs et se traduit par une haine : « L'autre, il faut la mettre au grenier » (tante Eugénie évoquant le cas de Myriam).
- ✓ Le rôle de l'étoile juive : « J'ai arraché mon étoile, je l'ai balancé dans la rivière, et je suis redevenue française ».
- ✓ Le rôle des Justes : le mensonge d'un homme devant un soldat allemand afin que Myriam ne se fasse pas arrêter.

Obstacles rencontrés : lexique, disposition texte - image

Le vocabulaire est parfois compliqué à comprendre mais des définitions figurent en bas de la page et sont marquées par des astérisques. Seulement, même la définition peut paraître compliquée à comprendre : les Boches = mot péjoratif pour désigner les Allemands. Les élèves ne connaissent pas tous le sens du mot « péjoratif ». La haine envers les Juifs est mise en exergue au sein de ce roman. Ainsi, dès lors que le personnage explique que l'arrestation des Juifs est une bonne nouvelle, il faut immédiatement expliquer aux élèves pourquoi cet homme tient ces propos (haine envers les Juifs) etc. Il ne faut laisser aucun implicite inexplicité car il pourrait être grave de conséquence. De plus certains termes ne sont pas connus du jeune public : « grommelé », « réquisitionnée » etc. Il s'agit d'un roman jeunesse de 45 pages. Il est donc préférable de l'aborder en classe entière car il nécessite un travail sur le long terme. Les pages documentaires se trouvent à l'intérieur même du récit. Cela peut parfois paraître déstabilisant pour le lecteur qui doit couper le récit pour lire le documentaire. Il serait donc intéressant de travailler sur ces informations, une fois le chapitre terminé.

Finalité : Les valeurs transmises et le message destiné au lecteur - Moralité

Myriam nous retrace sa fuite lors de l'année 1942. Elle nous fait part des personnes bienveillantes qu'elle a pu côtoyer mais aussi des personnes hostiles à son égard. Il n'y a donc pas eu que des Justes durant la Seconde Guerre Mondiale. Le documentaire nous permet d'avoir accès à des informations concernant la guerre. Il permet d'ajouter une compréhension au texte. L'histoire se termine avec de la joie par les retrouvailles de Myriam et Samuel. Néanmoins, c'est une joie en demi-teinte car Myriam et son frère ne savent pas ce qu'il advient de leurs parents. Ils vont attendre dans l'espoir de retrouver leurs parents vivants et surtout de ne pas se faire arrêter par les Allemands. Une « Nota Bene » est située à la fin du texte où est mentionné que Myriam devra à nouveau fuir l'année d'après en 1943. Anne Powell raconte cette suite dans l'ouvrage *Le petit passeur*.

Titre : *Je ne suis pas contagieux, un enfant juif prisonnier dans le camp de Drancy*

Auteur / Illustrateur : Gil Tchernia / François Vincent

Paru en 2007



Le thème

L'auteur relate sa propre histoire : celle de Gilbert Tchernia. Il s'agit donc d'une autobiographie. Ce petit garçon qui n'a alors que cinq ans au moment des faits, raconte sa vie et les bouleversements qu'elle a connus. Il raconte tout d'abord sa vie ordinaire d'enfant puis son arrestation et son internement, lui ainsi que son frère et sa mère, dans le camp de Drancy. Il explique alors sa vie, son quotidien au sein du camp jusqu'à sa libération.

Place du narrateur : L'identification au personnage

C'est un garçon de cinq ans qui raconte l'histoire. Il parle à la première personne du singulier, ce qui rend l'identification plus simple et plus rapide. De plus, l'enfant relate des éléments liés à sa vie ordinaire : il possède un chat nommé Bagheera, un singe en peluche, autant de détails qui permettent l'identification au personnage principal. Le fait qu'il s'agisse d'une autobiographie permet au lecteur de s'investir davantage dans la lecture.

Ton du récit et émotions véhiculées par le récit

Les enfants ont peur des soldats allemands. Cette peur est omniprésente tout au long du récit et notamment lorsque Gilbert rit bruyamment avec son frère et qu'un soldat allemand les met en joue. Le récit est très descriptif. Tout est expliqué dans le moindre détail : « ça ne sentait pas bon » etc. La honte est aussi présente, par exemple lorsqu'il faut faire ses besoins dans des seaux. Sur les illustrations, on observe aussi la douleur et la fatigue rencontrées par l'enfant. Enfin, Gilbert fera des cauchemars bien après sa libération. Le traumatisme est présent au sein de ce récit.

Les relations textes - images

A la fin de l'album, on retrouve un documentaire présentant l'Allemagne nazie et la Shoah ainsi qu'un glossaire. Les illustrations sont faites de pastels et sont présentes sur l'ensemble des pages. L'impact de la violence est donc amoindri par ce choix d'illustrations. Ces images sont en lien direct avec le récit. Au sein des illustrations, on observe le drapeau nazi hissé en haut de la Tour Eiffel, les soldats allemands en uniforme, des Juifs portant l'étoile de David.

Les événements historiques abordés – De quelles façons ?

- ✓ Déportation vers le camp de Drancy : il était inscrit au-dessus du lit de Gilbert « déporté le 4 mars 1943 avec bon moral ». Il s'agit du convoi 51. La date du 23 juin 1943 est aussi mentionnée pour le convoi 55. La vie au camp.
- ✓ La libération de Paris ayant eu lieu entre le 15 et le 25 août 1944.
- ✓ Vocabulaire lié à la Shoah : grands drapeaux avec des croix gammées, soldats allemands, France occupée, être Juif, étoile jaune, police allemande : la Gestapo, camp de concentration, camp de Drancy, interné, déporté, chambre à gaz, wagons à bestiaux.

Pistes pour un 1^{er} échange collectif – Usage en classe et prolongement

- ✓ L'occupation de la France par l'Allemagne nazie (drapeau nazi sur les monuments français etc.).
- ✓ Travail sur le camp de Drancy : la vie au camp (les sorties autorisées ou non, le port de l'étoile, la surveillance etc.), le camp entouré de barbelés, les miradors.
- ✓ Les conditions de détention des déportés, s'habituer à une « nouvelle existence » : interdiction d'allumer la lumière le soir, de faire trop de bruit, la vérification par les soldats qu'aucun Juif ne s'est échappé.
- ✓ La libération : joie, drapeau français dans les rues...mais joie limitée car peu de Juifs sont ressortis vivant des camps.
- ✓ Travail sur le titre de l'album : « Je ne suis pas contagieux » : Est-ce contagieux d'être Juif ? etc.

Obstacles rencontrés : lexique, disposition texte - image

Le récit est long : l'album compte 61 pages dont 11 pages de documentaire. Néanmoins, le récit est très descriptif. L'implicite n'est pas présent. Les élèves peuvent comprendre eux-mêmes le contenu de l'histoire (après un travail en amont sur la Shoah). Quelques mots de vocabulaire peuvent poser problème comme « avidité » mais les images sont parlantes et traduisent les termes parfois difficiles à comprendre.

Finalité : Les valeurs transmises et message destiné au lecteur - Moralité

Avec la libération, Gilbert se sent vivant mais ne croit pas avoir le droit à ce bonheur. Il se place en victime : « je me sentais coupable d'une faute inconnue ». Toute la difficulté de l'enseignant réside ici : ne pas placer les Juifs uniquement comme des victimes. Ils sont des êtres humains à part entière : c'est le régime allemand et donc l'Allemagne nazie qui leur a donné ce statut de victime en les exterminant. La joie de la libération est contrastée car Gilbert le sait, « parmi tous nos amis du camp de Drancy, seuls Bernard et Pierre sont revenus ». Les cauchemars de Gilbert sont toujours très présents et ce bien après la libération. Il apprendra ultérieurement que les chambres à gaz ont existé. Il ne parlera de cette histoire que bien des années après tellement le traumatisme aura été important.

Titre : *Otto, Autobiographie d'un ours en peluche*

Auteur / Illustrateur : Tomi Ungerer

Paru en 1999



Le thème

Il s'agit d'un album de jeunesse retraçant la vie d'Otto, un ours en peluche durant la Seconde Guerre Mondiale et après la guerre. C'est une autobiographie rétrospective. Cet ours a vécu sous le régime nazi puis s'est vu emmené aux Etats-Unis. Il raconte la façon dont il est passé de main en main. Il débute dans les mains d'un petit garçon juif qui le retrouvera à la fin de l'histoire, ce dernier ayant survécu au camp de concentration et donc à la mort.

Place du narrateur : « L'identification » au personnage

C'est l'ours en peluche qui raconte directement son histoire. Il utilise la première personne du singulier « je ». Ainsi, l'identification est très forte, de même que de nombreux enfants ont des peluches et reconnaîtront en Otto leur propre peluche. Il sera intéressant de noter la relation entre **Otto** et **autobiographie** : Otto raconte sa propre vie.

Ton du récit et émotions véhiculées par le récit

Le récit est assez descriptif. Otto raconte sa vie et fait transmettre les différentes émotions ressenties : la tristesse, la peine, la joie, la fierté etc.

Les relations textes - images

Les émotions sont visibles sur les illustrations et sur le visage d'Otto : sourire ou non etc. Sur chaque page, figure une illustration en rapport avec le texte. Otto est omniprésent : il apparaît dans la quasi-totalité des illustrations. On peut aussi observer l'évolution physique d'Otto : œil arraché etc. Néanmoins, il s'agit d'un ours atypique : la peluche a reçu très rapidement une tache d'encre violette sur la tête ; c'est ce qui caractérise Otto et qui fait de lui un ours à part entière.

Les événements historiques abordés – De quelles façons ?

- ✓ Le port de l'étoile juive obligatoire (illustration et texte).
- ✓ La Gestapo est présentée : « des hommes en manteau de cuir noir et d'autres en uniforme » ainsi que l'arrestation des Juifs : il y a une chronologie des faits avec le début des déportations en 1941, l'obligation du port de l'étoile jaune en septembre 1941 etc.
- ✓ La Seconde Guerre Mondiale : destruction de villages etc.
- ✓ La déportation des parents de David, les camps de concentration, les chambres à gaz. La chronologie figure toujours dans ce récit.
- ✓ Vocabulaire en rapport avec la Shoah : hommes en manteau de cuir noir, étoile jaune, camp de concentration, les chambres à gaz.

Pistes pour un 1^{er} échange collectif – Usage en classe et prolongement

- ✓ Travail sur le déroulement de la guerre : entre la Shoah et la Seconde Guerre Mondiale.
- ✓ Mise en avant de l'antisémitisme, de la fraternité (solidarité) etc. par le biais de l'analyse du personnage d'Otto et de son utilisation : il est offert, il est jeté à la poubelle etc.
- ✓ Possibilité de travailler sur les témoins et victimes ayant survécu à la guerre comme au génocide juif et sur les émotions perçues au sein de cet album.
- ✓ Utiliser une peluche pour raconter l'histoire d'un enfant juif. Un travail réalisé sur la vie d'un enfant juif pourra servir de support pour relater les faits par le biais d'une peluche. La représentation de la violence sera retranscrite par un objet affectif : une peluche (un ours en peluche pour Otto) – (cf. *L'ourson de Fred* – Mémorial de la Shoah).

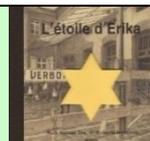
Obstacles rencontrés - la nécessité d'une analyse : lexicale, disposition texte - image

L'un des obstacles rencontrés pourrait être le passage sur la guerre avec le soldat américain touché par une balle et lorsqu'Otto est qualifié de héros et de sauveur. Cet extrait s'éloigne peut-être trop du sujet principal si l'objectif de l'enseignant était d'évoquer uniquement la Shoah. Il faut donc davantage soulever que cet ours en peluche passe de main en main et de continent en continent : d'une certaine manière, il unit les hommes en temps de guerre.

Finalité : Les valeurs transmises, message destiné au lecteur - moralité

Otto survit à la guerre tout comme David et Oskar. David est un survivant des camps ; il témoigne donc de ce qu'il a vécu et de la souffrance endurée. De la même façon, Oskar est un témoin de la guerre. Il s'agit d'un album intéressant pour amorcer le thème de la Seconde Guerre Mondiale ainsi que la présence de témoins et de témoignage. Le témoignage d'Otto peut donc servir de point d'ancrage à la connaissance de la Seconde Guerre Mondiale.

Titre : *L'étoile d'Erika*
Auteur / Illustrateur : Ruth Vander Zee / Roberto Innocenti
Paru en 2003



Le thème

Il s'agit d'un album de jeunesse relatant l'histoire d'Erika, alors âgée de quelques mois. Cette dernière a échappé à « l'Holocauste ». Elle raconte ce que ses parents ont dû endurer en tant que Juifs déportés aux chambres à gaz. Elle se met à leur place et raconte ce qu'ils ont vécu dans les wagons de la mort menant au camp de concentration de Mauthausen. Le récit est raconté en 1995 en Allemagne mais relate les faits de 1944 en Europe.

Place du narrateur : « L'identification » au personnage

Une note de l'auteur est présente dès le début de l'album. Erika raconte son histoire au couple qu'elle a rencontré. L'utilisation de la première personne du singulier permet l'identification au personnage principal.

Ton du récit et émotions véhiculées dans le récit

Erika est songeuse et s'interroge beaucoup lorsqu'elle raconte son histoire : elle imagine l'enfer qu'ont vécu ses parents lors de la déportation : les conditions de vie déplorables, la peur, la tristesse etc.

Les relations textes - images

Texte très aéré. Doubles-pages de textes ou d'images. Images très réalistes faisant penser à des photographies. Cela rend l'album encore plus réaliste et concret. Les images retracent le parcours mené par les wagons allant aux camps. Travail sur les couleurs des images : le passé est représenté en noir et le temps présent en couleur. La couleur représente aussi la vie : seul le nourrisson enveloppé dans sa couverture est en couleur : c'est Erika.

Les événements historiques abordés – De quelles façons ?

- ✓ Le bilan du génocide des Juifs d'Europe, « 6 millions de morts », est présenté en introduction et en conclusion.
- ✓ Sont évoqués les termes de ghettos, chambres à gaz, de la mort ainsi que le cheminement vers les camps de la mort dans des wagons qu'Erika appelle les « fourgons à bestiaux ».
- ✓ Le port de l'étoile juive est présente sur les illustrations.
- ✓ La déportation est décrite avec précision par Erika avec toutes les questions qu'ont pu se poser les Juifs déportés et emmenés vers la mort. De même, les illustrations réalistes reflètent la déportation telle qu'elle a eu lieu avec l'arrivée du train dans le camp, l'oppression dans les wagons etc.
- ✓ Le vocabulaire en lien avec la Shoah et la déportation : étoile de David, camp de concentration de Mauthausen, Dachau, tués, fusillés, incinérés dans des fours, asphyxiés dans des chambres à gaz, Holocauste, ghetto, camp de la mort, fourgon à bestiaux, train etc.

Pistes pour un 1^{er} échange collectif – Usage en classe et prolongement

- ✓ Travail sur la première de couverture avec l'étoile de David et sur les étoiles noires qui scandent le récit (hormis la dernière étoile qui est jaune et où Erika mentionne : « Mon étoile brille encore »).
- ✓ Travail sur les images en doubles-pages : wagons liés à la déportation
- ✓ Débat possible sur l'interprétation d'Erika sur ce qu'ont vécu ses parents lors de leur déportation.
- ✓ Possibilité de travailler sur les chemins pris par les nazis pour déporter les Juifs ainsi que les différents camps de concentration et d'extermination : à situer sur des cartes.
- ✓ Travail sur les enfants cachés et ceux qui ont sauvé des enfants juifs (puis en prolongement sur les Justes).
- ✓ Travail sur les dernières phrases d'Erika qui fait un rappel sur l'étoile de David et sur la dernière double-page évoquant le temps présent (mais toujours avec la présence de wagons) + Travail sur certaines citations très significative : « sur le chemin qui menait à la mort, ma mère m'a jetée à la vie » (chemin qui mène vers les camps).

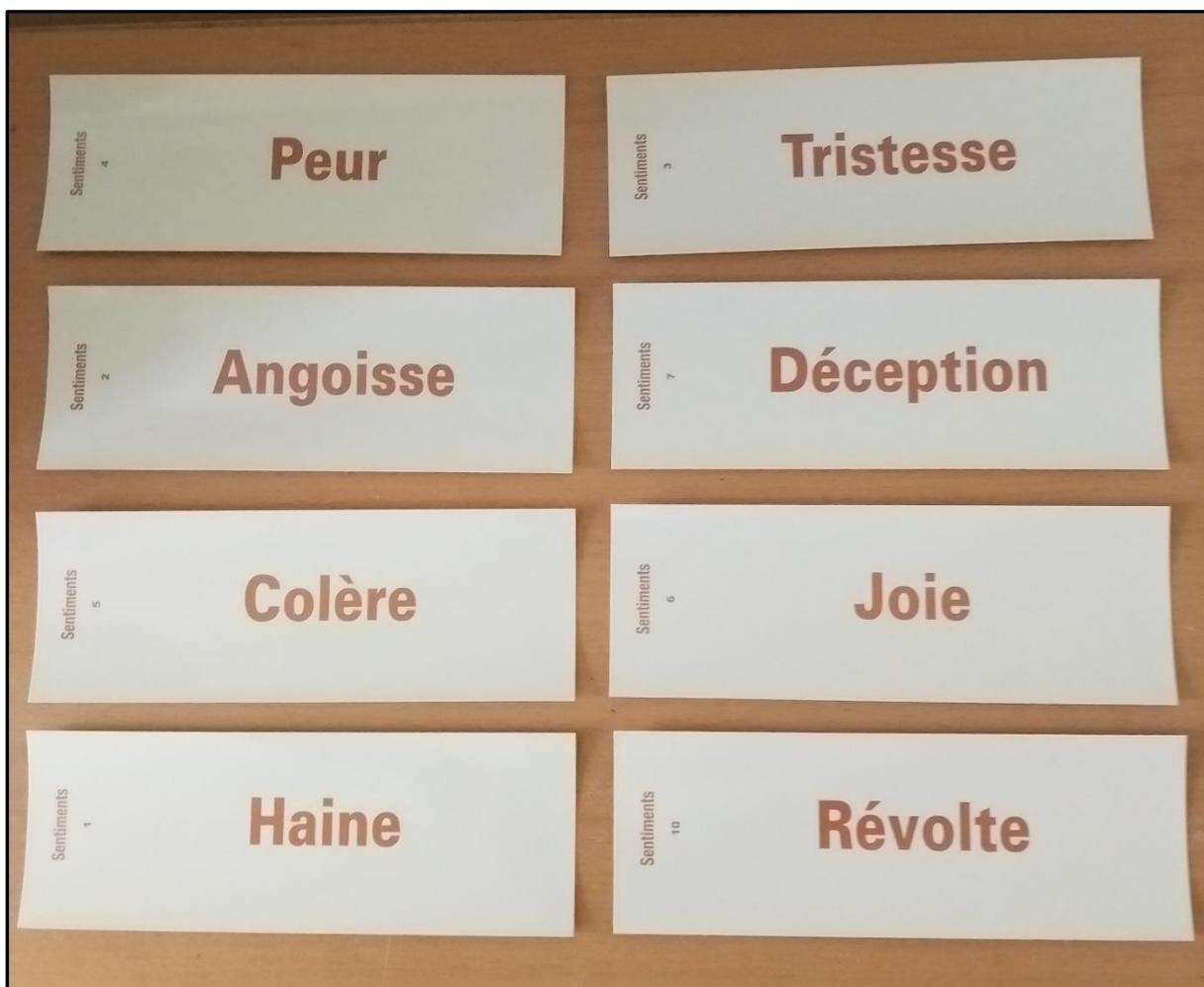
Obstacles rencontrés – la nécessité d'une analyse : lexique, implicites...

Lexique adéquat et adapté à l'âge des élèves. Le narrateur peut poser problème : au début, il s'agit du couple puis c'est Erika qui prend la parole. De plus, la mémoire est sujette à l'oubli : « peut-être avons-nous ... ».

Finalité : Les valeurs transmises et message destiné au lecteur - moralité

L'histoire de la pression et de la peur des Juifs lors de la déportation est présentée ici avec l'exemple des parents d'Erika. La moralité est édifiante et à travailler avec les élèves : « On disait jadis que mon peuple serait un jour aussi nombreux que les étoiles au firmament. Six millions d'étoiles sont tombées entre 1933 et 1945. Chacune correspond à un membre de mon peuple dont la vie a été déchirée, l'arbre généalogique déraciné. Aujourd'hui mon arbre a repris racine. » : signe de l'espérance.

Annexe 3 : Le « panier des émotions » de Yad Layeled France



Source : Malette pédagogique *L'enfant et la Shoah* – Yad Layeled France

Annexe 4 : « Baromètre des émotions » proposé aux élèves en début de séance

Le génocide des Juifs et les persécutions envers les autres populations

Ce que j'ai compris du génocide juif et des persécutions :

.....
.....

Quand la maîtresse en a parlé, je me suis senti(e) :

- triste en colère angoissé apeuré joyeux déçu
 haineux révolté

Pourquoi :

.....
.....

Le génocide des Juifs et les persécutions envers les autres populations

Ce que j'ai compris du génocide juif et des persécutions :

.....
.....

Quand la maîtresse en a parlé, je me suis senti(e) :

- triste en colère angoissé apeuré joyeux déçu
 haineux révolté

Pourquoi :

.....
.....

Annexe 5 : « Baromètre des émotions » proposé aux élèves en dernière séance

Le génocide des Juifs et les persécutions envers les autres populations

Ce que j'ai retenu du génocide des Juifs et des persécutions :

.....
.....

Après avoir travaillé sur ce thème, je me sens :

- triste en colère angoissé apeuré joyeux déçu
 haineux révolté

Pourquoi :

.....

Quand la maîtresse faisait la leçon, ai-je été choqué ou apeuré ? Si oui, pourquoi ?

.....
.....

Le génocide des Juifs et les persécutions envers les autres populations

Ce que j'ai retenu du génocide des Juifs et des persécutions :

.....
.....

Après avoir travaillé sur ce thème, je me sens :

- triste en colère angoissé apeuré joyeux déçu
 haineux révolté

Pourquoi :

.....

Quand la maîtresse faisait la leçon, ai-je été choqué ou apeuré ? Si oui, pourquoi ?

.....
.....

Annexe 6 : Séances sur le génocide des Juifs et les persécutions envers les autres populations

| Séance 4 : Les Juifs sous la Seconde Guerre Mondiale : Etude d'un album de jeunesse – Les persécutions | | | |
|---|---|---|--|
| <u>Niveau</u> : CM2 | <u>Champ disciplinaire</u> : Histoire | <u>Séquence</u> : Un conflit mondial : la Seconde Guerre Mondiale | <u>Durée</u> : 1 heure dont 15 minutes de lecture <u>Date</u> : période 5 de l'année scolaire |
| Domaines du socle : Domaine 1 / Les langages pour penser et communiquer / Domaine 3 / La formation de la personne et du citoyen / Domaine 5 / Les représentations du monde et l'activité humaine | | Matériel : Roman jeunesse : <i>La véritable histoire de Myriam</i> , power point, carte de la France, fiche de lecture, fiche baromètre des émotions | |
| Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Comprendre ce qu'est le génocide des Juifs ➤ Être capable d'expliquer les persécutions subies par les Juifs pendant la Seconde Guerre Mondiale : Nuit de Cristal et mise en place des lois anti-juives. ➤ Connaître le fait historique suivant : la Nuit de Cristal de 1938 et rafle du Vel d'Hiv de juillet 1942 ➤ Être capable de définir les termes suivants : génocide, antisémitisme, rafle | | Compétences : Se repérer dans le temps : construire des repères historiques - Ordonner des faits les uns par rapport aux autres et les situer dans une époque ou une période donnée. Pratiquer différents langages en histoire et en géographie - S'exprimer à l'oral pour penser, communiquer et échanger. Comprendre un document - Identifier le document et savoir pourquoi il doit être identifié. Comprendre et s'exprimer à l'oral - Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu. | |
| Phases de la séance et modalité de travail | Déroulement | Attitude des élèves et remédiations | |
| Présentation du thème la séance 10 min <u>Modalité de travail</u> : Oral | L'enseignant pose la question suivante : « Savez-vous ce qu'est la Shoah ou le génocide des Juifs ? ». Soit les élèves connaissent la réponse, soit l'enseignant explique ce qu'est la Shoah et revient sur ce qu'est l'antisémitisme. Cette notion aura déjà été abordée en EMC lors d'une séance sur le racisme et ses différentes formes. L'enseignant propose ensuite des bandelettes avec des émotions différentes et demande à ses élèves leurs ressentis à propos de ce thème. Puis les élèves complètent le baromètre des émotions. Support : Tableau, bandelettes des émotions et fiche baromètre des émotions à remplir | Les élèves ont déjà travaillé sur l'antisémitisme et le racisme en EMC. Ils répondent à la question et participe au choix de l'émotion ressentie. Il complète ensuite le « baromètre ». | |
| Travail sur documents en classe entière 15 min <u>Modalité de travail</u> : Oral / écrit | L'enseignant propose 2 documents historiques avec quelques questions. Ces documents permettent de comprendre l'ampleur de la haine envers les Juifs. Support : une photographie de la Nuit de Cristal et un extrait du journal d'Anne Frank sur les lois anti-juives | Les élèves répondent en classe entière. Puis, la rédaction des réponses se fait par l'enseignant. Les élèves recopient les réponses. | |
| Lecture puis travail sur fiche en classe entière 35 min <u>Modalité de travail</u> : Oral - Ecoute active de la lecture puis Ecriture | L'enseignant explique que cette haine va déboucher sur de nombreuses arrestations et plus précisément sur des rafles. Il propose ensuite la lecture d'un roman jeunesse. La lecture se fait par l'enseignant. Une fiche de lecture associée à la séance propose des questions où les élèves y répondront en classe entière. Ces questions concernent le début de l'histoire. Les élèves devront replacer sur la carte : Drancy et le Chambon-sur-Lignon. La séance suit la chronologie de l'histoire et de la fiche de lecture. (Séance n°4 donc leçon n°4. Cf. annexe 7) Support : Roman jeunesse <i>La véritable histoire de Myriam, enfant juive pendant la Seconde Guerre Mondiale</i> , cahier de brouillon fiche de lecture, carte de la France | Les élèves sont attentifs à la lecture : écoute active. Ils notent sur leur cahier de brouillon les termes difficiles et historiques (et les informations importantes). Les réponses sont complétées en classe entière. | |

| Séance 5 : Les Juifs sous la Seconde Guerre Mondiale : Etude d'un album de jeunesse – Le port de l'étoile et les Justes | | | |
|--|---|--|---|
| Niveau : CM2 | Champ disciplinaire : Histoire | Séquence : Un conflit mondial : la Seconde Guerre Mondiale | Durée : 1 heure dont 15 minutes de lecture Date : période 5 de l'année scolaire |
| Domaines du socle : Domaine 1 / Les langages pour penser et communiquer / Domaine 2 / Les méthodes et outils pour apprendre / Domaine 3 / La formation de la personne et du citoyen | | Matériel : Roman jeunesse : <i>La véritable histoire de Myriam</i> , power point, fiche de lecture, documents archives : étoile de David, <i>Le Grenier de Sarah</i> | |
| Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Comprendre un texte lu ➤ Être capable de relever des informations à partir d'une écoute ➤ Connaître les différents aspects de la vie des Juifs durant la Guerre : subir la haine des autres, devoir fuir pour survivre, vivre dans la peur etc. ➤ Être capable de définir les termes suivants : étoile jaune, Justes | | Compétences : Comprendre et s'exprimer à l'oral - Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu. Pratiquer différents langages en histoire et en géographie - S'approprier et utiliser un lexique historique et géographique approprié Coopérer et mutualiser - Travailler en commun pour faciliter les apprentissages individuels. | |
| Phase de la séance et modalité de travail | Déroulement | | Attitude des élèves et remédiations |
| Rappel de la dernière séance + lecture 20 min <u>Modalité de travail :</u> Ecoute active + écriture si nécessaire | Rappel de la dernière séance et de l'histoire de Myriam. L'enseignant complète la fiche de lecture de la dernière séance (si celle-ci n'a pas été terminée). Puis, il lit les chapitres 2 et 3. Support : Roman jeunesse <i>La véritable histoire de Myriam, enfant juive pendant la Seconde Guerre Mondiale</i> , cahiers de brouillon | | Même procédé que lors de la séance précédente. |
| Mise en activité par binôme 10 min <u>Modalité de travail :</u> Oral en binôme | Les élèves répondent par binôme aux questions de la fiche de lecture et ce à voix basse. Support des élèves : cahiers de brouillons sur lesquels ils ont pris des notes, fiche de lecture (leçon n°5. Cf. annexe 7). | | Possibilité de travailler sur les questions d'abord individuellement, puis en binôme. |
| Correction en classe entière + écoute témoignages 30 min <u>Modalité de travail :</u> Oral / Ecriture / Ecoute passive | La correction se fait en classe entière : l'enseignant fait participer activement les élèves. Il propose une photographie de l'étoile de David pour compléter la fiche de lecture. L'enseignant terminera la séance par l'écoute d'un extrait du témoignage d'Irène Savignon et de Francine Christophe (source : <i>Le Grenier de Sarah</i>) où Irène et Francine reviennent sur le port de l'étoile jaune et les lois raciales. Enfin, il demande oralement : « Quels sont les points communs et les différences entre le récit de Myriam et les témoignages audio ? » Support : fiche de lecture, power point, site <i>Le Grenier de Sarah</i> | | Participation active des élèves. Ces derniers complètent la fiche de lecture et écoutent attentivement (et passivement) les témoignages d'Irène Savignon et de Francine Christophe (3 minutes), qui résumeront la séance. |

Séance 6 : Les Juifs sous la Seconde Guerre Mondiale : Etude d'un album de jeunesse – Le sort réservé aux Juifs

| <u>Niveau</u> : CM2 | <u>Champ disciplinaire</u> : Histoire | <u>Séquence</u> : Un conflit mondial : la Seconde Guerre Mondiale | Durée : 1 heure dont 15 minutes de lecture Date : période 5 de l'année scolaire |
|---|--|--|--|
| Domaines du socle : Domaine 1 / Les langages pour penser et communiquer / Domaine 3 / La formation de la personne et du citoyen / Domaine 5 / Les représentations du monde et l'activité humaine | | Matériel : Roman jeunesse : <i>La véritable histoire de Myriam</i> , power point, fiche de lecture, fiche baromètre des émotions | |
| Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Être capable d'expliquer le sort qui était réservé aux Juifs : ils mourraient asphyxiés dans les chambres à gaz ➤ Savoir ce que sont les camps de Drancy (internement) et Auschwitz (principal camp d'extermination) ➤ Être capable de définir les termes suivants : camp d'extermination (de la mort) ➤ Comprendre que d'autres populations comme les Tziganes ont été persécutées | | Compétences : <p>Comprendre un document - Savoir que le document exprime un point de vue, identifier et questionner le sens implicite d'un document.</p> <p>Pratiquer différents langages en histoire et en géographie - S'exprimer à l'oral pour penser, communiquer et échanger.</p> <p>Coopérer et mutualiser - Travailler en commun pour faciliter les apprentissages individuels.</p> <p>Comprendre et s'exprimer à l'oral - Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu.</p> | |
| Phase de la séance et modalité de travail | Déroulement | | Attitudes des élèves et remédiations |
| <u>Rappel de la dernière séance + lecture</u> 15 min <u>Modalité de travail</u> : Ecoute active | Rappel de la dernière séance. Les élèves reformulent l'histoire de Myriam (rappel du récit). L'enseignant complète la fiche de lecture de la dernière séance si cette dernière n'a pas été terminée. L'enseignant lit les chapitre 4 et 5 du roman. Support : Roman jeunesse <i>La véritable histoire de Myriam, enfant juive pendant la Seconde Guerre Mondiale</i> , cahiers de brouillon | | Les élèves écoutent l'enseignant et notent des éléments qui leur semblent importants. |
| <u>Travail sur la fiche de lecture en classe entière</u> 20 min <u>Modalité de travail</u> : Oral et écrit | L'enseignant pose les questions et les élèves y répondent en classe entière. La fiche de lecture est complétée au fur et à mesure de la séance. L'enseignant montre sur la carte et fait tracer à ses élèves la route de Drancy qui menait jusqu'à Auschwitz. Support : Fiche de lecture (leçon n°6. Cf. annexe 7) et power point | | Travail en classe entière. Les élèves participent de manière active. |
| <u>Mise en activité par binôme</u> : 5-7 min <u>Modalité de travail</u> : Oral | L'enseignant demande d'analyser les 2 documents concernant Auschwitz et d'essayer de comprendre ce qu'il s'y passe (cf. annexe 7). | | Par binômes, les élèves réfléchissent à la question posée. |
| <u>Correction en classe entière + bilan des ressentis</u> : 20 min <u>Modalité de travail</u> : Oral et écrit | Retour en classe entière avec correction et explication de la part de l'enseignant. L'enseignant explique aussi oralement le sort subi par les Tziganes, les malades mentaux et les homosexuels. Le lexique ainsi que le bilan sont complétés en classe entière. Un dernier temps sera réservé au « panier des émotions » afin de connaître le ressenti des élèves sur les séances qui auront été présentées. Chaque élève remplira la fiche du baromètre des émotions de fin de séance. | | Réflexions sur leurs ressentis personnels par rapport au thème de la Shoah. |

Annexe 7 : Fiches de lecture du roman jeunesse d'Anne Powell

Leçon n°4 : Le génocide des Juifs et les persécutions envers les autres populations

Fiche de lecture : *La véritable histoire de Myriam, enfant juive pendant la Seconde Guerre Mondiale*

Anne Frank raconte dans son Journal ...



« Notre vie a connu les tensions qu'on imagine, puisque les lois antijuives de Hitler n'ont pas épargné les membres de la famille qui étaient restés en Allemagne. En 1938, après les pogroms, mes deux oncles, les frères de maman, ont pris la fuite et se sont retrouvés sains et saufs en Amérique du Nord, ma grand-mère est venue s'installer chez nous, elle avait alors soixante-treize ans.

A partir de mai 1940, c'en était fini du bon temps, d'abord la guerre, la capitulation, l'entrée des Allemands, et nos misères, à nous les juifs, ont commencé. Les lois antijuives se sont succédé sans interruption et notre liberté de mouvement fut de plus en plus restreinte. Les juifs doivent porter l'étoile jaune ; les juifs doivent rendre leurs vélos, les juifs n'ont pas le droit de prendre le tram ; les juifs n'ont pas le droit de circuler en autobus, ni même dans une voiture particulière ; les juifs ne peuvent faire leurs courses que de trois heures à cinq heures, les juifs ne peuvent aller que chez un coiffeur juif ; les juifs n'ont pas le droit de sortir dans la rue de huit heures du soir à six heures du matin ; les juifs n'ont pas le droit de fréquenter les théâtres, les cinémas et autres lieux de divertissement ; les juifs n'ont pas le droit d'aller à la piscine, ou de jouer au tennis, au hockey ou à d'autres sports ; les juifs n'ont pas le droit de faire de l'aviron ; les juifs ne peuvent pratiquer aucune sorte de sport en public. Les juifs n'ont plus le droit de se tenir dans un jardin chez eux ou chez des amis après huit heures du soir ; les juifs n'ont pas le droit d'entrer chez des chrétiens ; les juifs doivent fréquenter des écoles juives, et ainsi de suite, voilà comment nous vivions et il nous était interdit de faire ceci ou cela. »

Source : *Journal d'Anne Frank*

- De quelles natures sont ces 2 documents ?

.....

.....

- Que nous indique Anne Frank ?

.....

.....

.....



Lendemain de « la nuit de Cristal » à Berlin, un jeune homme déblaye les débris laissés après le saccage des magasins. Allemagne, 10/11/1938

- Que montre la photographie ? Que s'est-il passé ?

.....

.....

.....

- Qu'est-ce que cela montre sur les relations entre les Juifs et le reste de la population ?

.....

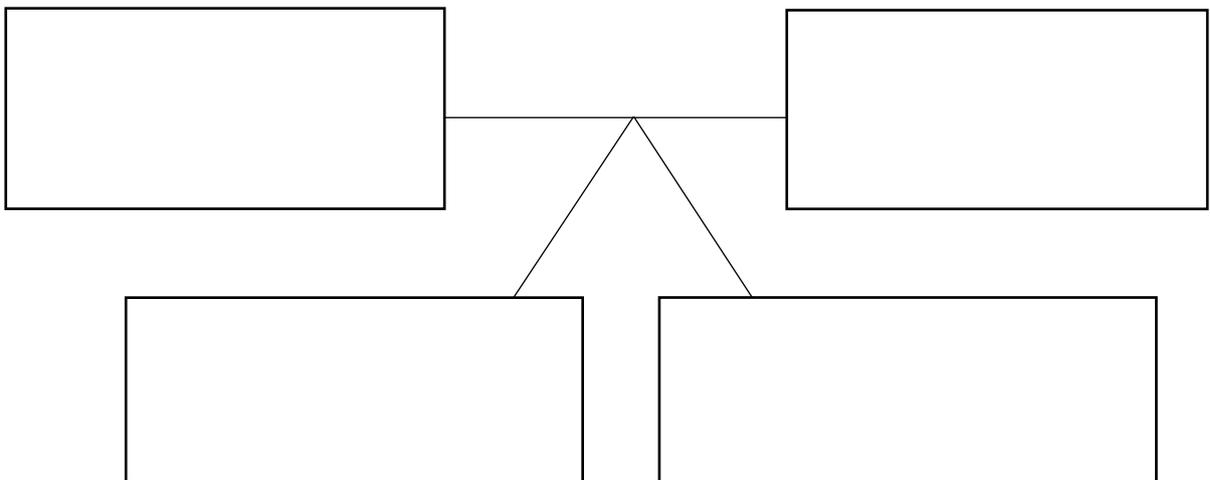
.....

Le roman jeunesse :

Myriam :

.....

L'arbre généalogique de Myriam :

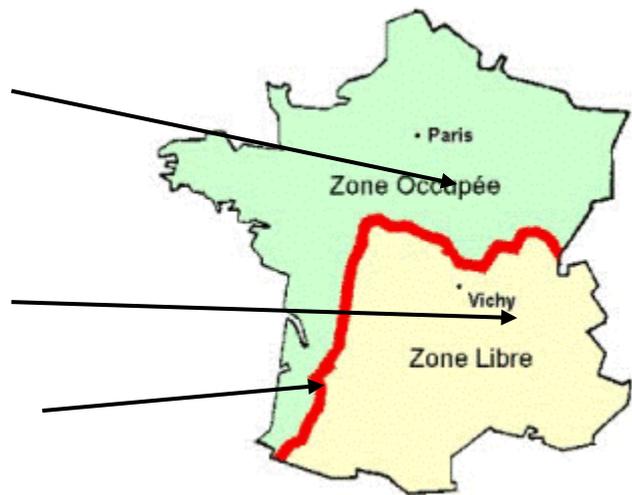


- Qui sont entrés dans la maison de Myriam ? Pourquoi ?

.....

.....

.....



Carte de la France dès le 22 juin 1940

Lexique :

..... : il s'agit d'un crime commis contre l'Humanité engendrant la destruction en masse d'un groupe de personnes appartenant à un même groupe social (même origine, même religion etc.). Ici on parle du juif.

..... : haine envers les Juifs

..... : elle a eu lieu le 9 novembre 1938. Des centaines de synagogues furent brûlées et les vitres des magasins appartenant aux Juifs furent brisées dans la nuit. Cette violente attaque contre les Juifs s'appelle **un pogrom**.

..... : arrestation massive des Juifs que la police opère à l'improviste. La plus connue s'appelle la rafle du Vel d'Hiv et date du 16 au 18 juillet 1942.

Leçon n°5 : Le génocide des Juifs et les persécutions envers les autres populations

Fiche de lecture : *La véritable histoire de Myriam, enfant juive pendant la Seconde Guerre Mondiale*

- Pourquoi Myriam enfle-t-elle un grand nombre de vêtements ?

.....

.....

- Qu'est-ce qui est cousu sur le manteau de Myriam ?

.....

.....



L'étoile jaune
Source : CDJC

- Qu'est-ce que la vieille dame porte dans son panier ? A qui s'adresse-t-il ?

.....

.....

- Qui est le monsieur auquel s'agrippe Myriam ?

.....

.....

- A quoi fait référence l'homme qui prononce les phrases suivantes : « Regardez, plus de deux cents juifs arrêtés cette nuit ! Ça c'est une bonne nouvelle ! Qu'on nous débarrasse de cette racaille une bonne fois pour toute » ? Comment peut-on qualifier cet homme ?

.....

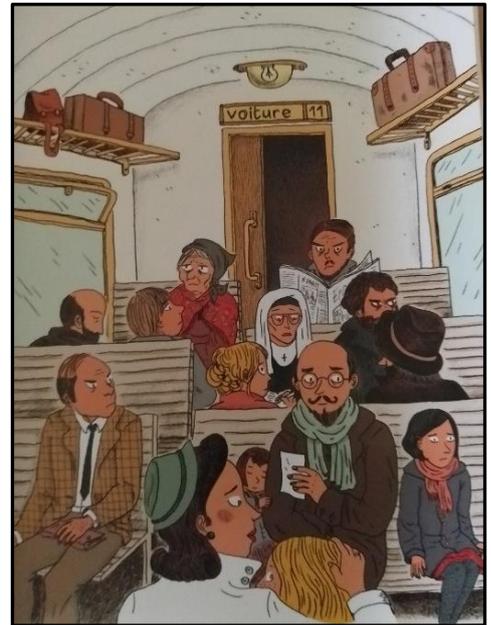
.....

- Regarde les expressions du visage des personnages. Quelles émotions sont présentes ?

.....

.....

.....



- Pourquoi « le papa » cache-t-il Myriam sous un manteau ?

.....

.....

Lexique :

..... : personnes qui ont risqué leurs vies pour cacher et sauver les Juifs durant la Seconde Guerre Mondiale.

..... : il s'agit de l'étoile de David. Elle est de couleur jaune et en tissu car elle devait être cousue sur les vêtements. Elle permettait de différencier les personnes juives des personnes non juives.

Leçon n°6 : Le génocide des Juifs et les persécutions envers les autres populations

Fiche de lecture : *La véritable histoire de Myriam, enfant juive pendant la Seconde Guerre Mondiale*

- Pourquoi l'oncle Raymond affirme « C'est trop dangereux d'aider ces gens-là ! » en parlant de Myriam ?

.....

.....

- Où se trouve Samuel, le frère de Myriam ? Pourquoi ?

.....

.....

- Qu'est-ce que Drancy ? Pourquoi « à Drancy, les trains partent pleins de monde et reviennent vides » ?

.....

.....





L'entrée du camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau
Source : Coll. Archives Larbor



Illustration *Le petit garçon étoile*

- Analyse les 2 documents. Que représentent-ils ? Que se passait-il à Auschwitz ?

.....

.....

.....

Lexique :

..... / : Les Juifs étaient envoyés dans ces centres par des trains ou des camions et étaient gazés ou fusillés dès leur arrivée.

Bilan : replace les mots suivants : **antisémite, criminels de guerre nazis, centre de mise à morts, la Shoah, camp de concentration, l'étoile jaune, Justes, Tziganes**

Durant la Seconde Guerre Mondiale, Hitler mit en place un régime Les Juifs devaient porter et étaient soumis à de nombreuses interdictions. Ils étaient ensuite arrêtés, déportés et envoyés dans des ou des Les quant à eux, décidèrent de cacher les Juifs au péril de leur vie. Six millions de Juifs et 250 000 furent tués. On parle aujourd'hui de la Le procès de Nuremberg aura jugé les et conclura à un crime commis contre l'Humanité.

Annexe 8 : Fiches de lecture du roman jeunesse d'Anne Powell complétées

Leçon n°4 : Le génocide des Juifs et les persécutions envers les autres populations

Fiche de lecture : *La véritable histoire de Myriam, enfant juive pendant la Seconde Guerre Mondiale*

Anne Frank raconte dans son Journal ...



« Notre vie a connu les tensions qu'on imagine, puisque les lois antijuives de Hitler n'ont pas épargné les membres de la famille qui étaient restés en Allemagne. En 1938, après les pogroms, mes deux oncles, les frères de maman, ont pris la fuite et se sont retrouvés sains et saufs en Amérique du Nord, ma grand-mère est venue s'installer chez nous, elle avait alors soixante-treize ans.

A partir de mai 1940, c'en était fini du bon temps, d'abord la guerre, la capitulation, l'entrée des Allemands, et nos misères, à nous les juifs, ont commencé. Les lois antijuives se sont succédé sans interruption et notre liberté de mouvement fut de plus en plus restreinte. Les juifs doivent porter l'étoile jaune ; les juifs doivent rendre leurs vélos, les juifs n'ont pas le droit de prendre le tram ; les juifs n'ont pas le droit de circuler en autobus, ni même dans une voiture particulière ; les juifs ne peuvent faire leurs courses que de trois heures à cinq heures, les juifs ne peuvent aller que chez un coiffeur juif ; les juifs n'ont pas le droit de sortir dans la rue de huit heures du soir à six heures du matin ; les juifs n'ont pas le droit de fréquenter les théâtres, les cinémas et autres lieux de divertissement ; les juifs n'ont pas le droit d'aller à la piscine, ou de jouer au tennis, au hockey ou à d'autres sports ; les juifs n'ont pas le droit de faire de l'aviron ; les juifs ne peuvent pratiquer aucune sorte de sport en public. Les juifs n'ont plus le droit de se tenir dans un jardin chez eux ou chez des amis après huit heures du soir ; les juifs n'ont pas le droit d'entrer chez des chrétiens ; les juifs doivent fréquenter des écoles juives, et ainsi de suite, voilà comment nous vivions et il nous était interdit de faire ceci ou cela. »

Source : *Journal d'Anne Frank*

- De quelles natures sont ces 2 documents ?

Le premier document est un extrait du *Journal d'Anne Frank*. Le second document est une photographie prise au lendemain de la « Nuit de Cristal ».

- Que nous indique Anne Frank ?

Anne Frank parle des lois anti-juives. Ce sont les interdictions concernant uniquement les Juifs. Par exemple, ils n'avaient pas le droit d'aller dans un jardin public, d'aller au théâtre, à la piscine . . .



Lendemain de « la nuit de Cristal » à Berlin, un jeune homme déblaie les débris laissés après le saccage des magasins. Allemagne, 10/11/1938

- Que montre la photographie ? Que s'est-il passé ?

On observe sur la photographie, un homme qui ramasse des vitres cassées et des débris. La veille au soir, le 10 novembre 1938, les magasins des Juifs furent dévalisés, les vitres furent cassées. Cette nuit est appelée « La Nuit de Cristal ».

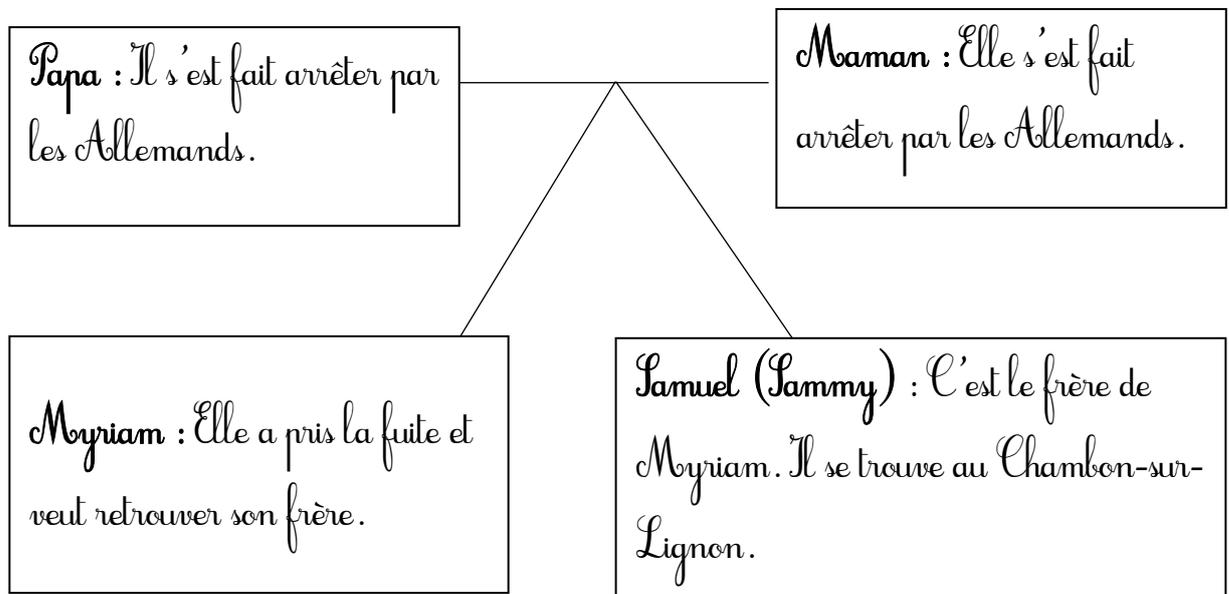
- Qu'est-ce que cela montre sur les relations entre les Juifs et le reste de la population ?

Les relations entre les Juifs et le reste de la population étaient tendues. On parle d'antisémitisme car il y avait beaucoup de haine envers les Juifs durant la guerre.

Le roman jeunesse :

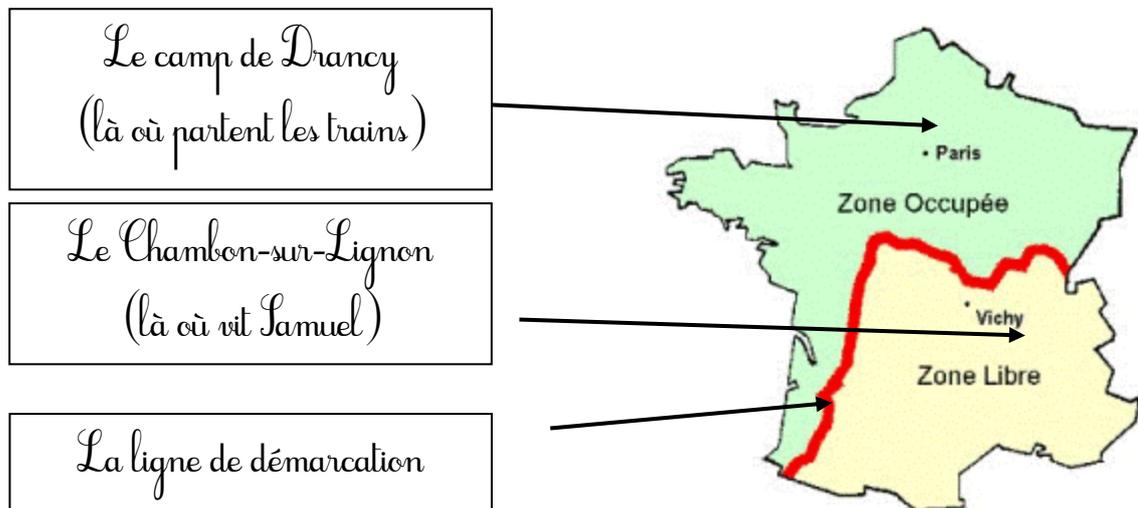
Myriam : C'est une enfant juive de neuf ans. C'est le personnage principal de l'histoire.

L'arbre généalogique de Myriam :



- Qui sont entrés dans la maison de Myriam ? Pourquoi ?

Les soldats allemands sont entrés dans la maison de Myriam pour l'arrêter elle et ses parents car ils sont Juifs. Cette arrestation a eu lieu entre le 16 et le 18 juillet 1942 : c'est la rafle du Vel d'Hiv.



Carte de la France dès le 22 juin 1940

Lexique :

Génocide : il s'agit d'un crime commis contre l'Humanité engendrant la destruction en masse d'un groupe de personnes appartenant à un même groupe social (même origine, même religion etc.). Ici on parle du génocide juif.

Antisémitisme : haine envers les Juifs

La Nuit de Cristal : elle a eu lieu le 9 novembre 1938. Des centaines de synagogues furent brûlées et les vitres des magasins appartenant aux Juifs furent brisées dans la nuit. Cette violente attaque contre les Juifs s'appelle **un pogrom**.

Rafle : arrestation massive des Juifs que la police opère à l'improviste. La plus connue s'appelle la rafle du Vel d'Hiv et date du 16 au 18 juillet 1942

Leçon n°5 : Le génocide des Juifs et les persécutions envers les autres populations

Fiche de lecture : *La véritable histoire de Myriam, enfant juive pendant la Seconde Guerre Mondiale*

- Pourquoi Myriam enfile-t-elle un grand nombre de vêtements ?

Les Juifs ne devaient pas emporter de valises avec eux sinon ils étaient considérés comme étant en fuite. Ils se faisaient donc immédiatement arrêter par la police. Myriam voulait prendre la fuite discrètement.

- Qu'est-ce qui est cousu sur le manteau de Myriam ?

C'est l'étoile de David. Dès 1942, les Juifs étaient obligés de porter l'étoile jaune, cousue sur leurs vêtements pour qu'ils puissent être reconnus. Le mot « Juif » était écrit sur cette étoile.



L'étoile jaune
Source : CDJC

- Qu'est-ce que la vieille dame porte dans son panier ? A qui s'adresse-t-il ?

Elle porte de la nourriture destinée aux Allemands. Les Français devaient se rationner et donner une partie de leur nourriture aux Allemands.

- Qui est le monsieur auquel s'agrippe Myriam ?

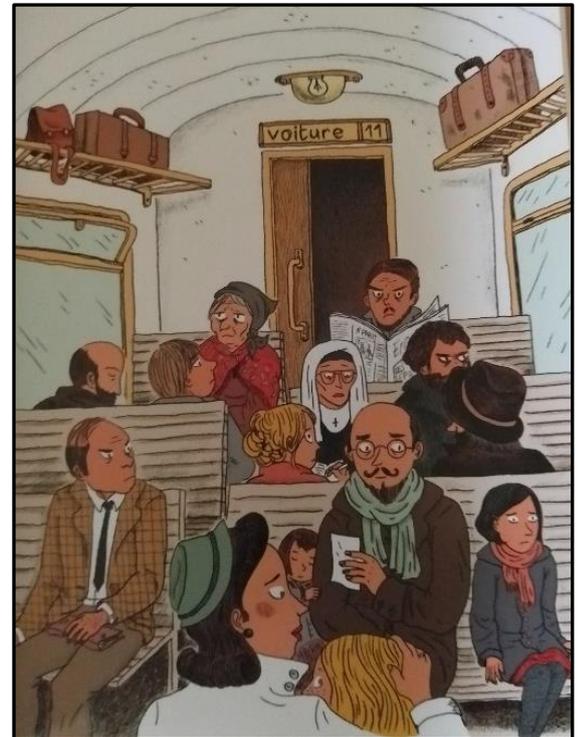
Ce monsieur est un Juste. C'est une personne qui a décidé de cacher des Juifs, ici Myriam pour éviter qu'elle ne se fasse arrêter par les Allemands, puis déporter.

- A quoi fait référence l'homme qui prononce les phrases suivantes : « Regardez, plus de deux cents juifs arrêtés cette nuit ! Ça c'est une bonne nouvelle ! Qu'on nous débarrasse de cette racaille une bonne fois pour toute » ? Comment peut-on qualifier cet homme ?

Il fait référence à la rafle du Vel d'Hiv. Cet homme est antisémite : il éprouve de la haine envers les Juifs.

- Regarde les expressions du visage des personnages. Quelles émotions sont présentes ?

Myriam a peur. L'homme à sa droite est furieux, en colère sans doute car il déteste les Juifs. La femme derrière le « papa » a un regard inquiet. Elle lui demande de nettoyer les chaussures de Myriam afin que personne ne découvre que Myriam est une enfant juive.



- Pourquoi « le papa » cache-t-il Myriam sous un manteau ?

Il cache Myriam pour ne pas qu'elle se fasse arrêter par les Allemands.

Lexique :

Les Justes : personnes qui ont risqué leurs vies pour cacher et sauver les Juifs durant la Seconde Guerre Mondiale.

L'étoile jaune : il s'agit de l'étoile de David. Elle est de couleur jaune et en tissu car elle devait être cousue sur les vêtements. Elle permettait de différencier les personnes juives des personnes non juives.

Leçon n°6 : Le génocide des Juifs et les persécutions envers les autres populations

Fiche de lecture : La véritable histoire de Myriam, enfant juive pendant la Seconde Guerre Mondiale

- Pourquoi l'oncle Raymond affirme « C'est trop dangereux d'aider ces gens-là ! » en parlant de Myriam ?

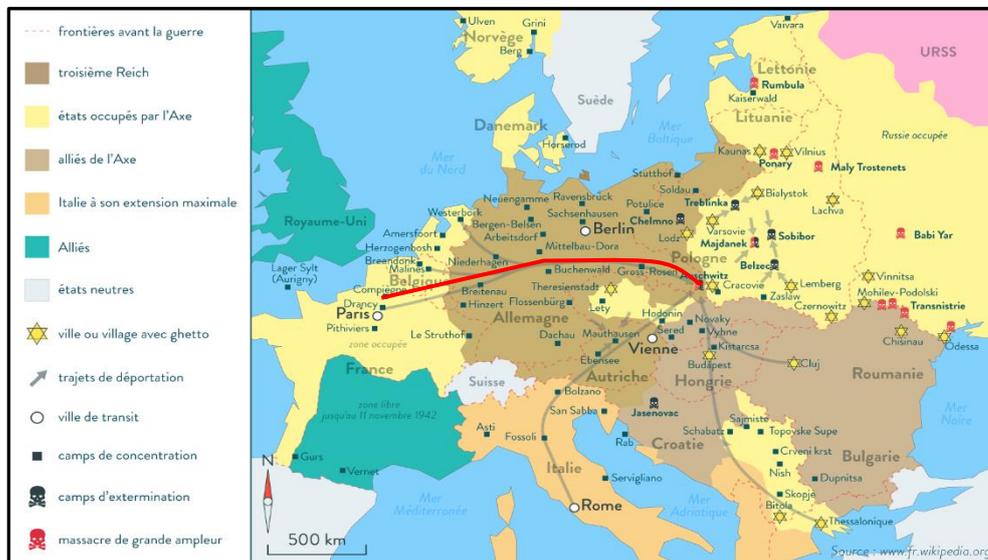
Pendant la guerre, venir en aide aux Juifs était très dangereux. Les personnes qui cachaient les Juifs risquaient d'être elles aussi arrêtées, torturées et tuées.

- Où se trouve Samuel, le frère de Myriam ? Pourquoi ?

Samuel se trouve au village de Chambon-sur-Lignon. Ce village a accueilli et a sauvé un grand nombre de Juifs pendant la guerre.

- Qu'est-ce que Drancy ? Pourquoi « à Drancy, les trains partent pleins de monde et reviennent vides » ?

Drancy est un camp d'internement. Les trains partaient de Drancy jusqu'en Pologne et à Auschwitz. Les camps de la mort se trouvaient à Auschwitz. Les Juifs étaient emmenés dans des chambres à gaz et mourraient immédiatement d'intoxication.





L'entrée du camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau
Source : Coll. Archives Larbor



Illustration *Le petit garçon étoile*

- Analyse les 2 documents. Que représentent-ils ? Que se passait-il à Auschwitz ?

Sur les deux documents, on observe l'entrée du camp d'Auschwitz. Auschwitz était un camp d'extermination où les Juifs étaient tués en masse. Sur l'illustration, une fumée remplie d'étoiles jaunes s'échappe du camp. Ce sont les vies de Juifs morts dans ce camp.

Lexique :

Centre de mise à mort / Camp d'extermination : Les Juifs étaient envoyés dans ces centres par des trains ou des camions et étaient gazés ou fusillés dès leurs arrivées.

Bilan : replace les mots suivants : **antisémite**, **criminels de guerre nazis**, **centre de mise à mort**, **la Shoah**, **camps de concentration**, **l'étoile jaune**, **Justes**, **Tziganes**

Durant la Seconde Guerre Mondiale, Hitler mit en place un régime **antisémite**. Les Juifs devaient porter **l'étoile jaune** et étaient soumis à de nombreuses interdictions. Ils étaient ensuite arrêtés, déportés et envoyés dans des **camps de concentration** ou des **centres de mise à mort**. Les **Justes** quant à eux, décidèrent de cacher les Juifs au péril de leur vie. Six millions de Juifs et 250 000 **Tziganes** furent tués. On parle aujourd'hui de la **Shoah**. Le procès de Nuremberg aura jugé les **criminels de guerre nazis** et conclura à un crime commis contre l'Humanité.

Annexe 9 : Exemples de témoignages pour une utilisation en arts plastiques ou en atelier théâtre

| | | |
|------------------------------|-----------|--|
| UNE ENFANCE ORDINAIRE | 1 | <p>En fait j'ai eu une enfance heureuse. Mon père, Shmouel Mordau, avait une quincaillerie. Je me souviens des jours où j'allais au magasin avec Maman ; nous allions porter du café à Papa. Maman était couturière. Nous avions une grande maison gaie et chaleureuse. Elle n'était pas luxueuse. C'était simplement une maison agréable. Le soir nous allions nous promener au bord de la mer. Nous achetions des pastèques énormes et nous passions toute la soirée à écouter de la musique dans les cafés près de la plage en mangeant des pastèques.</p> <p>A l'école communale où j'allais, à Corfou – en Grèce - tous les enfants étaient juifs mais pas les instituteurs. Je suis allée dans cette école jusqu'au CM1. J'étais au cours moyen deuxième année quand a commencé l'invasion des nazis.</p> <p><i>Mazal Sasson, dans « Sur les traces de Shaoul » Recueil (en hébreu) de témoignages. Institut de recherches sur les Juifs de Salonique éditeur, 1988.</i></p> |
| EXCLUSION | 1 | <p>On a du mal à se procurer de la nourriture. Et pour les Juifs c'est encore plus difficile. Chez les marchands de poisson juifs, il est interdit de vendre du poisson. Dans la vitrine, il n'y a que des pots de moutarde et de la salade de betterave. Interdit également de vendre des fruits ; des légumes, il n'y en a quasiment pas. Ce qu'ils ont le droit de vendre c'est seulement les restes. Chez les maraîchers, la seule chose qu'on trouve ce sont des navets. Ils sortent par le nez des gens (non-juifs), du coup, il en reste.</p> <p>Un jour, avec un ami non juif, Papa a fini par dénicher un champ où il n'y avait pas de pancarte « interdit aux Juifs ». Il y poussait des sortes d'orties qu'ils ont ramenées à la maison. Maman les a fait cuire et c'était drôlement bon... Il est interdit aux Juifs de rentrer dans les magasins des non-juifs, et de toute façon, on ne peut faire ses courses que de trois heures à cinq heures de l'après-midi ; c'est une difficulté de plus...</p> <p><i>Source Yad Laveled, bande sonore 1995 – traduit de l'hébreu</i></p> |
| INTERDICTIONS | 10 | <p>Tous les jours ils publient dans les journaux de nouvelles interdictions. Par exemple, ils nous ont déjà confisqué les bicyclettes, les appareils photos et tout ce qui est électrique à la maison : la radio, l'aspirateur, le téléphone, la machine à coudre. Maman dit que nous devrions être contents qu'ils ne prennent que les objets et pas les personnes !</p> <p><i>Source Yad Laveled, bande sonore 1995 – traduit de l'hébreu</i></p> |

Source : Malette pédagogique *L'enfant et la Shoah* – Yad Laveled France